Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15835 – 7 F

MARDI 26 DÉCEMBRE 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Emmanuel Levinas est mort

Décédé lundi matin 25 décembre à l'hôpital Beaujon de Paris, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, Emmanuel Levinas avait développé dans toute son œuvre un *« humanisme de l'Autre homme »*. p. 18

■ Un premier bilan de la session unique du Parlement

Le Parlement, qui siège désormais d'octobre à juin, a suspendu ses travaux le 21 décembre pour les reprendre le 16 janvier. Le premier bilan de cette session unique montre que l'Assemblée nationale aura surtout été, durant trois mois, l'implacable révélateur des doutes, de la grogne et de la morosité de la majorité à l'égard du chef du gouvernement. p. 5

■ Missionnaires en Asie

Le développement des économies asiatiques a détruit les valeurs traditionnelles, mais suscite de nouvelles attentes spirituelles. Le dialogue et les rencontres avec l'« autre » ont succédé aux missions d'évangélisation. p. 8

■ Les boîtes de nuit ne font plus recette



Boudées par les jeunes, la moitié des 3 500 discothèques sont menacées. L'avenir serait aux énormes centres de loisirs nocturnes capables de proposer des ambiances multiples. p. 13

■ Plus de 400 victimes en Inde

Au moins quatre cents personnes ont péri, samedi 23 décembre, lors d'un incendie dans le nord de l'Inde. p. 4

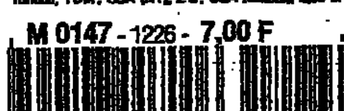
■ Hans Stern, joaillier au Brésil

En 1939, fuyant les persécutions nazies, un jeune juif allemand arrive au Brésil avec ses parents, sans un sou en poche. A soixante-treize ans, Hans Stern est aujourd'hui un des joailliers les plus célèbres de la planète. Le premier volet d'une série d'articles sur l'industrie du luxe dans le monde. p. 11

■ Dernières images de Macao

Aucune politique de protection ne préservera l'âme de Macao, lieu magique de la rencontre entre l'Est et l'Ouest. Le Macao de demain ne sera qu'une caricature : un « Disneyland » de l'Europe en Chine. p. 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 1226 - 7,00 F

Le parti islamiste arrive en tête du scrutin législatif en Turquie

Une coalition conservatrice devrait néanmoins assurer le pouvoir

POUR LA PREMIÈRE FOIS dans la Turquie moderne, un parti islamiste a recueilli le plus grand nombre de suffrages lors des législatives anticipées du 24 décembre. Avec 21,3 % des suffrages exprimés, le Refah ou Parti de la prospérité (RP) de Necmettin Erbakan devance d'assez peu les deux partis conservateurs traditionnels, le Parti de la mère patrie (ANAP), de Mesut Yilmaz, qui obtient 19,67 %, et le Parti de la juste voie (DYP) du premier ministre Tansu Ciller, qui en recueille 19,21 %. Mais les islamistes confirment leur progression par rapport à la dernière grande consultation, les municipales de 1994, où ils avaient créé la surprise en rassemblant 18 % des électeurs et en s'emparant des mairies d'Istanbul et d'Ankara.

Mme Ciller, plutôt appréciée en Occident pour son allure moderne et les efforts qu'elle a déployés pour renforcer la démocratie dans son pays afin d'obtenir la ratification par le Parlement européen de l'accord d'union douanière UE-Turquie, subit un revers. Sans doute plus sensibles à la dégradation des conditions de vie dans une Turquie fourvoyée dans des opérations militaires sans fin contre les Kurdes du PKK, les électeurs ont sanctionné tant le parti de Mme Ciller que son allié social-démocrate, Deniz Baykal.



Lire page 2

Des interrogations demeurent sur le drame du Temple solaire

La justice suisse est vivement critiquée

LE PROCUREUR de la République de Grenoble, Jean-François Lorans, a annoncé, dimanche 24 décembre, l'ouverture d'une information judiciaire pour *« association de malfaiteurs et assassinats »*, après la découverte, la veille, de seize cadavres calcinés de membres de la secte de l'ordre du Temple solaire. Des impacts de balles ont été retrouvés sur tous les corps. Les premiers éléments de l'enquête permettent de reconstituer la macabre mise en scène qui s'est déroulée dans le massif du Vercors, il y a probablement huit jours. Les gendarmes ont retrouvé les cadavres disposés en étoile, au fond d'une cuvette naturelle du massif du Vercors, au lieu-dit Le Puits de l'enfer.

« Les corps ont été aspergés de liquide inflammable, a expliqué le procureur, *il y a eu plusieurs assassinats, dont ceux des trois enfants »*, a-t-il ajouté. Les passeports des seize personnes, que la police suisse avait déclaré disparues le 18 décembre, ont été retrouvés dans une des voitures abandonnées près du lieu du drame. Mais seule l'autopsie des corps permettra d'identifier formellement les victimes.

D'ores et déjà, Patrick Vuarnet, le fils de l'ancien champion de ski et industriel Jean Vuarnet, a été identifié. Sa mère, Edith, sa compagne et la fille de celle-ci feraient également partie des victimes. Deux policiers français auraient également trouvé la mort.

Les enquêteurs devront établir s'il y a eu assassinat des membres de la secte, suivi d'un ou plusieurs suicides, et si les personnes chargées des exécutions ont péri dans les flammes. L'hypothèse d'un commando de tueurs et d'un *« commanditaire »* n'est pas complètement écartée. De leur côté, les policiers et les magistrats suisses ont été vivement mis en cause pour n'avoir pas su prévenir ce nouveau drame. Chargé de l'enquête sur le « suicide collectif » survenu en octobre 1994 en Suisse, le juge helvétique André Piller avait interrogé plusieurs des victimes retrouvées samedi. *« Rien ne laissait penser qu'ils allaient reprendre le flambeau »*, a-t-il déclaré.

Lire page 6
et notre éditorial page 10

Mère Teresa défend les chrétiens intouchables et se rétracte

NEW DELHI
de notre correspondant

Tout commence le 18 novembre à la cathédrale du Sacré-Cœur de New Delhi : mère Teresa prononce un bref discours à l'issue de la messe, enjoignant le peuple de *« ce beau pays »* à rester *« uni et en paix »*. Des propos anodins, même si la présence de la *« Mother »* dans le contexte particulier de cette réunion de prière l'était moins : le « meeting » religieux était en effet le point d'orgue d'une campagne organisée par le clergé en faveur des chrétiens intouchables.

Pour comprendre l'objet de ce mouvement, il faut rappeler que, en dépit du caractère égalitaire du christianisme, de nombreux catholiques indiens restent encore considérés par leurs frères en religion à l'aune de la caste de leurs ancêtres. Au cours des siècles, un certain nombre d'intouchables sont devenus chrétiens – ou musulmans ou bouddhistes – pour échappper au caractère impitoyable de la hiérarchie du système hindou de la caste.

Mais ils ne se sont pas pour autant débarrassés de leurs « vêtements de caste », les convertis de plus haut statut, tout bons chrétiens qu'ils soient, continuant à traiter ces anciens parias comme les intouchables qu'ils furent, eux ou leurs parents. Résultat : surtout dans le sud de l'Inde, catholiques de haute et de basse extraction prient, à l'église, le Dieu miséricordieux sur des bancs séparés...

Les zélotes des organisations fondamentalistes hindoues ont été prompts à déceler dans la participation de *« la Mère »* au meeting de Delhi la preuve d'un engagement politique. *« Mère Teresa veut introduire le concept d'intouchabilité dans une religion censée ne pas reconnaître le système de castes : l'introduction de sièges réservés ne servira pas l'intérêt du christianisme »*, a déclaré Sushma Swaraj, un porte-parole du puissant parti hindou BJP.

Mais la polémique ne devait pas s'arrêter là et mère Teresa a fini par perdre sur tous les tableaux : dès son retour à Calcutta, elle convoquait une conférence de presse, affirmant qu'elle n'avait nullement eu l'intention de s'immiscer dans un tel débat. *« J'ai été mal informée de l'objet de cette prière »*, affirma-t-elle. Au grand dam de l'archevêché de New Delhi et de certains militants chrétiens, qui ont réagi vertement : le père Lourduswamy, secrétaire général du Comité de coordination pour les intouchables indiens, s'étonne aujourd'hui que le Prix Nobel de la paix ait pu se tromper de messe : *« Une invitation écrite lui avait été envoyée, expliquant que le but de la réunion de prière était de réclamer une plus grande justice pour les catholiques de basse caste. »*

« Mère Teresa souffrirait-elle d'amnésie ? », s'interroge un autre membre du clergé, le père Soman Das, cité par le magazine *Sunday*. Et d'ajouter : *« Elle a été idiote de faire machine arrière. De toutes façons, avec ses vues contre l'avortement et le planning familial, mère Teresa est aujourd'hui dépassée »*... Des paroles à peine croyables dans la bouche d'un prêtre catholique, mais qui suffisent à l'hebdomadaire indien pour conclure que *« mère Teresa est désormais sans doute plus impopulaire au sein du clergé indien que parmi les extrémistes hindous »*.

Bruno Philip

Minuit palestinien à Bethléem



ELIAS FREIJ

LE MAIRE chrétien de Bethléem, Elias Freij, ne retenait pas sa joie, dimanche 24 décembre, lors de la messe de minuit en la basilique de la Nativité. Pour la première fois, il n'était pas flanqué de deux officiers israéliens, mais accompagné de Yasser Arafat et de son épouse Souha. L'assistance a fait un triomphe au chef de l'Autorité palestinienne lors de son entrée dans la nef.

Dans son sermon, le patriarche latin de Jérusalem a félicité M. Arafat pour son arrivée à Bethléem et a lancé un appel à la paix. *« Le début de la libération des Palestiniens est aussi le commencement de la réconciliation entre les peuples palestinien et juif, et de la paix dans l'ensemble de la région, pour laquelle nous prions »*, a notamment dit le prélat. Plus de 30 000 Palestiniens avaient transformé la place de la Crèche en vaste scène de fête populaire. La joie nationaliste se mêlait à la ferveur religieuse, trois jours après la fin de l'occupation militaire israélienne.

Lire page 2

Les multiples défis d'un syndicalisme convalescent

ONT-ILS TROUVÉ leur potion *magique ? On les croyait moribonds,* faute de s'être adaptés. Or, à la faveur de la crise sociale, les syndicats sont redevenus incontournables, non seulement pour pratiquer la concertation ou signer des conventions collectives, mais pour jouer de nouveau un rôle de contre-pouvoir. Décembre 1995 a changé la donne syndicale. En 1994, unis, ils avaient contraint Edouard Balladur à retirer son contrat d'insertion professionnelle (CIP), mais avec le renfort d'étudiants et de lycéens. Il faut remonter à 1979 pour trouver une situation où les syndicats ont fait reculer un gouvernement, celui de Raymond Barre, qui, dans le cadre *(déjà !)* d'un *plan Barrot sur la* « Sécu », avait dû renoncer à son projet d'instituer un ticket modérateur non remboursable.

Aujourd'hui, leur victoire est partielle. L'essentiel du « plan Juppé » sur la Sécurité sociale demeure. Mais le gouvernement a dû abandonner son contrat de plan SNCF et toute remise à plat des régimes de retraites du secteur public. Après des années de désarmement forcé – avec une chute vertigineuse des conflits à partir de 1980 –, où, réticents mais impuissants, ils avaient subi le blocage des rémunérations en 1982, puis la désindexation des salaires sur les prix et, dans l'industrie, de sévères restructurations, ils sont entrés dans une phase de réarmement. *En première ligne, marquée de* près par FO, qui ne pouvait être présente dans les grèves qu'à travers cette alliance inédite, la CGT a maîtrisé le mouvement tout au long, surfant sur les vagues du mécontentement, évitant le débordement politique. Du grand art ! Rusant avec les surenchères de Marc Blondel, elle a bien « tenu » les grèves – concentrées sur la SNCF, la RATP et La Poste – et bénéficié, pour les manifestations, de l'effet FO, qui a gardé, dans l'opinion, l'image modérée du temps d'André Bergeron. Dans cette crise atypique, où les salariés du privé se *sont tenus à l'écart des grèves tout* en restant en sympathie avec les grévistes, la CGT, plus tribunicienne que jamais, a su être le porte-voix de manifestants qui, au-delà du refus du plan présenté par Alain Juppé, exprimaient leur « mal-vivre » au bout de treize ans de rigueur salariale et de montée du chômage.

Regardée avec scepticisme lorsqu'elle expérimentait son *« syndicalisme de proximité »*, à l'écoute de salariés auxquels elle ne voulait plus imposer des revendications venues d'en haut, la CGT a démontré son savoir-faire à la SNCF. Ayant tiré les leçons du long conflit de décembre 1986, elle a cueilli les fruits de son immersion. A la différence d'il y a neuf ans, aucune coordination n'a troublé le jeu.

Ailleurs, les coordinations se sont volatilisées tandis que d'autres s'imposaient : la Fédération syndicale unitaire (FSU), dans l'éducation, Solidaires unitaires et démocratiques (SUD), remarquablement implanté à La Poste et à France Télécom, ou, à un moindre degré, l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) dans la fonction publique. Ayant réarmé sur des registres distincts – la revendication pour la CGT et FO, la coopération pour la CFDT et la CFTC –, les confédérations devront compter avec ces rivaux s'ils inventent – avant elles ? – la recomposition syndicale.

Ce réarmement n'est cependant pas un vrai renouveau. Le malade remarche mais il n'est pas guéri. Au mieux, il entre en convalescence. Le taux de syndicalisation reste en effet en France le plus faible de l'OCDE : moins de 10 % de la population active salariée. *Dans le privé, la présence syndicale* est minoritaire et parfois inexistante.

Michel Noblecourt

Lire la suite page 10

La tragédie du stalinisme



HISTORIEN du mouvement communiste, Stéphane Courtois estime, dans l'entretien qu'il nous a accordé, que, en dépit des informations nouvelles fournies par les archives soviétiques depuis la chute du communisme, on n'a pas encore pris conscience de l'ampleur de la tragédie stalinienne. *« Certains milieux,* affirme-t-il, *font tout pour masquer l'étendue de la catastrophe. »* *Page 9*

J.-M. F. *français.*

ÉLECTIONS **Le Parti de la prospérité (RP, islamiste) a recueilli le plus grand nombre de suffrages aux élections législatives anticipées du 24 décembre en Turquie. Avec 21,25 % des voix, ce mouvement anti-occidental améliore de plus de 3 points son score par rapport aux municipales de 1994, où il avait fait sensation en s'emparant des mairies d'Istanbul et d'Ankara. ● A DROITE, l'ANAP (Parti de la Mère patrie) de Mesut Yilmaz obtient 19,67 % des voix, et le DYP (Parti de la juste voie) du premier ministre sortant Mme Ciller, 19,21 %. ● A GAUCHE, le DSP de Bülent Ecevit réalise un score honorable (14,67 % des voix), tandis que le CHP de Deniz Baykal (10,72 %) enregistre un relatif échec. ● LES GRANDS PARTIS ayant fait savoir qu'ils ne gouverneraient pas avec les islamistes, l'hypothèse la plus vraisemblable semble être la formation d'une coalition conservatrice.**

Les islamistes remportent pour la première fois des législatives en Turquie

Avec 21,25 % des voix, le Parti de la prospérité (RP) devance les deux formations de la droite traditionnelle, l'ANAP de Mesut Yilmaz et le DYP du premier ministre sortant, Mme Ciller, qui pourraient toutefois s'allier pour constituer une coalition gouvernementale conservatrice

ISTANBUL
de notre correspondante

Les sondages l'avaient prédit, le scrutin l'a confirmé : les islamistes du Parti de la prospérité (RP) ont remporté les élections législatives en Turquie. Après dépouillement de 99 % des bulletins, lundi 25 décembre dans la matinée, la télévision nationale plaçait le RP en tête, avec 21,25 % des voix. Les deux partis du centre droit, le Parti de la Mère patrie (ANAP) de Mesut Yilmaz et le Parti de la juste voie (DYP) du premier ministre Tansu Ciller suivent de près, avec 19,67 % et 19,21 %. Malgré son léger retard, Mme Ciller, ayant davantage de voix en province, pourrait conserver plus de députés que l'ANAP à l'Assemblée nationale.

Ces élections générales anticipées avaient été organisées pour permettre à la Turquie de sortir de l'impasse politique dans laquelle elle se trouvait depuis la crise gouvernementale du 20 septembre ; en réalité, le scrutin n'a fait que compliquer la situation.

La victoire des islamistes a été reçue avec perplexité, mais sans panique. Les divers analystes qui, durant le dépouillement des votes, ont commenté les résultats pour les téléspectateurs turcs, ont évalué ce succès dans le cadre du processus démocratique en Turquie. Personne ne semble percevoir le RP comme une menace directe pour le régime républicain, à court terme du moins. Le chef de l'état-major avait rappelé vendredi que l'armée se portait garante de la laïcité de l'Etat turc.

Plusieurs leçons sont à tirer de ces résultats. La victoire du RP, avec à peine plus d'un cinquième des voix, est une conséquence directe des rivalités qui ont divisé la droite comme la gauche. Jusqu'à présent, le DYP de Tansu Ciller et l'ANAP de Mesut Yilmaz – tous deux de centre droit, favorables à un rapprochement avec l'Europe et à une économie libérale – refusaient de s'allier malgré leur proximité idéologique, chacun espérant réussir à rassembler la droite. Leur lutte au sommet s'est terminée par un match nul.

Les échanges d'insultes, les disputes télévisées qui ont marqué la campagne rendront leur rapprochement difficile. Mais pourront-ils résister à la pression de ceux – en particulier les milieux des affaires – qui souhaitent un gouvernement conservateur fort, capable de redresser l'économie du pays, d'instaurer une véritable stabilité et de résoudre la question kurde ? Lundi 25 décembre, les trois grands quotidiens nationaux – *Sabah*, *Milliyet*, *Hürriyet* – ont interprété le choix des électeurs, qui ont accordé 40 % à ces deux partis, comme un désir clair de les voir s'unir.

Le scrutin a également souligné l'érosion de la gauche sociale-démocrate, elle aussi divisée. Le Parti démocratique de gauche (DSP) de Bülent Ecevit engrange un résultat honorable, avec 14,67 % des voix. De son côté, le Parti populaire républicain (CHP) de Deniz Baykal – le grand parti d'Atatürk qui, jusqu'en 1946, était le parti unique en Turquie – est le grand perdant de ces élections, qu'il avait pourtant réclamées comme condition à une alliance avec Mme Ciller. Il recueille 10,72 % des voix, juste au-dessus des 10 % nécessaires pour être représenté à l'Assemblée nationale.

UN SYSTÈME INJUSTE

Ce système électoral, compliqué, injuste, a été critiqué de toutes parts. Le Parti démocratique du peuple (Hadep), prokurde et de gauche, en est une victime. Malgré des résultats impressionnants dans le Sud-Est anatolien – 54 % à Hakkari, environ 50 % à Diyarbakir – ses représentants ne pourront siéger au Parlement, puisqu'il n'a obtenu qu'environ 4 % à l'échelle du pays. A l'autre extrémité, les ultranationalistes du Parti d'action nationale (MHP) ont également été recalés.

Quel gouvernement sortira de cette confusion ? « *La nation a montré qu'elle voulait le RP. Ce souhait sera réalisé selon les règles de la démocratie* », a affirmé avec confiance le dirigeant du Parti de la prospérité, Necmettin Erbakan. Mais le RP, malgré son succès, n'a pas obtenu la grande victoire qu'il attendait. Pour pouvoir gouverner, il devra trouver des partenaires et former une coalition, ce qui limitera sérieusement sa liberté d'action et l'empêchera de mettre en œuvre les aspects les plus radicaux de son programme.

Dans les prochains jours, le président Suleyman Demirel désignera le premier ministre chargé de former un gouvernement. La tradition veut que cette tâche soit attribuée au dirigeant du groupe majoritaire au Parlement. Mais si les grands partis refusent d'emblée de s'allier avec le RP, le président pourrait chercher ailleurs. L'alternative la plus probable serait une coalition entre l'ANAP, le DYP et un troisième parti, que ce soit le CHP ou le DSP.

Qu'ils soient au pouvoir ou principal parti d'opposition, les islamistes du Parti de la prospérité ont cependant fait la preuve de leur influence. Longtemps tenus à l'écart par leurs concurrents, ils sont désormais une force avec laquelle il faudra composer. Leur point de vue – qui sont également ceux d'une partie défavorisée de l'électorat, les laissés-pour-compte du développement rapide du pays – ne peuvent être ignorés.

Mais le bon déroulement de la campagne électorale et du scrutin témoignent d'une nouvelle atmosphère de tolérance au sein de la société turque. Des sujets jusqu'ici tabous – le problème kurde, la lutte entre islam et laïcité – ont été débattus ouvertement par des partis aux vues diamétralement opposées. La population, qui a massivement voté, est en droit d'espérer que les négociations pour la formation d'une coalition se dérouleront dans le même esprit d'ouverture.

Nicole Pope

Necmettin Erbakan : vingt-cinq ans de politique au nom de l'islam

ISTANBUL
de notre correspondante

Necmettin Erbakan, le dirigeant islamiste du Parti de la prospérité, n'est pas un nouveau venu. Durant les années 70, il a participé à trois reprises – au total pendant plus de trois ans – à des cabinets de coalition. Il était notamment vice-premier ministre dans le gouvernement de Bülent Ecevit, lors de l'invasion de Chypre en 1974.



PORTRAIT

Né en 1926 dans une famille de notables provinciaux, Necmettin Erbakan était déjà réputé pour ses sentiments religieux à l'université technique d'Istanbul, où il a acquis, en même temps que Turgut Ozal et Suleyman Demirel, une formation d'ingénieur. Il poursuit ensuite ses études en Allemagne, travaillant notamment sur les moteurs Diesel et les chars Léopard.

Après des incursions dans l'industrie, Necmettin Erbakan choisit la politique en 1969. Rejeté avec ses collègues religieux par Suleyman Demirel, alors dirigeant du Parti de la justice, il décide de se présenter en tant que candidat indépendant dans la ville très conservatrice de Konya. Son premier parti, fondé en 1970, ne survit que jusqu'au coup d'Etat de 1971, à la suite duquel Necmettin Erbakan doit se réfugier en Suisse. C'est à la tête du Parti du salut national – sa seconde formation politique – qu'il participe ensuite aux gouvernements de coalition de cette période turbulente, ce qui lui permet de se constituer un réseau dans les principaux ministères.

Emprisonné après le coup d'Etat de 1980, comme tous les anciens dirigeants politiques, M. Erbakan, accusé de vouloir établir un régime religieux en Turquie, est finalement acquitté en 1985. Ce n'est qu'en 1987 qu'il peut faire son retour sur la scène politique. Durant son absence, ses supporters ont formé le Parti de la prospérité (RP) qui, dès 1983, prépare sa rentrée. Chaque élection, depuis lors, a permis aux islamistes du RP d'augmenter leur pourcentage du vote national.

Avec son visage poupin, sa voix suave et ses cravates colorées, Necmettin Erbakan a l'air plutôt bon enfant. Pourtant, aux yeux de certains farouches défenseurs de la laïcité, sa nostalgie pour le passé ottoman, la façon dont il utilise la religion à des fins politiques, sa méfiance envers l'Occident et son concept d'un « *ordre juste* », qui s'apparente à la loi islamique, en font un danger pour la république.

On s'est beaucoup moqué de ses projets – comme supprimer les intérêts bancaires, faire payer l'impôt en nature ou interrompre la vente de devises. Mais les rieurs doivent bien admettre aujourd'hui qu'il est devenu incontournable.

N. P.

Sarajevo célèbre son premier Noël de fête après quatre ans de conflit

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis quatre ans, Sarajevo a pu célébrer Noël dans la paix. Une paix encore incertaine, mais que les troupes de l'OTAN tenteront de renforcer tout au long de leur mission qui a débuté le 20 décembre dernier, lorsqu'elles ont pris officiellement la relève de la Force de l'ONU. Pour ce premier Noël de paix, les Sarajéviens ont bénéficié du retour de l'eau et de l'électricité et de la levée du couvre-feu. Après la levée de l'état de guerre par les autorités serbes bosniaques, le gouvernement de Sarajevo avait publié, vendredi 22 décembre, un décret sur la fin de l'état de guerre en vigueur depuis juin 1992. Ce début de mise en application des accords de Dayton, signés le 14 décembre à Paris, a également permis de procéder à des échanges de prisonniers entre l'armée gouvernementale bosniaque et les forces séparatistes bosno-serbes. Parmi les quelque 250 prisonniers libérés dimanche, à la veille de Noël, une centaine provenaient de l'enclave de Srebrenica, tombée en juillet dernier aux mains des forces serbes du général Ratko Mladic. Pour les soldats de l'IFOR, la force multinationale d'application de la paix qui a reçu, samedi, la visite de Charles Millon, le ministre de la défense, ce premier Noël en Bosnie marque le début d'une mission difficile.

Deux soldats britanniques ont passé cette fête à l'hôpital après avoir été blessés, samedi, par l'explosion d'une mine lors d'une patrouille conduite près de Sanski Most, dans le nord-ouest du pays. Il s'agissait là des premiers blessés enregistrés par l'IFOR depuis son déploiement en Bosnie.

« JEU STUPIDE »

La veille, des coups de feu avaient été tirés contre des appareils de l'IFOR. Un Hercules C-130 américain a été touché par une balle de petit calibre au-dessus de Sarajevo tandis qu'un hélicoptère britannique convoyant des enfants blessés de Tuzla vers la capitale bosniaque a été pris pour cible à deux reprises.

Le commandant de la Force internationale de paix de l'OTAN, l'amiral Leighton Smith, a qualifié ces incidents de « *très dangereux* ». Arrivé samedi à la base aérienne de Tuzla où sont déjà stationnés 1 000 des 20 000 soldats américains qui participeront à l'IFOR, l'amiral Smith a ordonné une enquête et sommé les parties en conflit de cesser « *ce petit jeu stupide avant que les forces de l'Alliance atlantique ne ripostent* ».

L'amiral Smith a toutefois dressé un premier bilan optimiste des quatre premiers jours de mission de l'IFOR. « *Nous nous sommes engagés ces tout derniers jours sur la route du succès et nous devons capitaliser ce gain* », a-t-il déclaré dimanche. Le commandant de l'IFOR peut en effet se féliciter de voir ses hommes à pied d'œuvre. Les troupes françaises déployées à Sarajevo ont déjà procédé à la destruction de points de contrôle encerclant la capitale bosniaque alors qu'Américains et Britanniques ont levé des barrages routiers dans le nord du pays. « *Nous disposons de la puissance nécessaire pour stopper les éléments qui auraient l'intention de saboter le processus de paix* », a averti l'amiral Smith en précisant qu'il s'attendait à « *des escarmouches isolées* » mais pas à « *une confrontation armée frontale* ».

En visite dimanche à Ortijes, le centre logistique du contingent français de l'IFOR situé près de Mostar, le chef d'état-major des armées françaises, le général Jean-Philippe Douin, a pour sa part prévenu que l'IFOR ne tergiverserait plus si elle était prise pour cible. « *Lorsque nous identifierons un coup de départ, nous riposterons instantanément et de façon beaucoup plus brutale que le coup initial. Ce sera toujours une réponse à un niveau supérieur* », a-t-il précisé. – (*AFP, Reuter.*)

■ **L'aide américaine à la reconstruction de la Bosnie** se montera à plus de 135 millions de dollars au cours des prochains mois dont 73 millions devraient être versés dès le mois de janvier, a annoncé, vendredi 22 décembre, le département d'Etat. Par ailleurs, le Congrès doit se prononcer sur un plan de reconstruction de la Bosnie dont la contribution américaine représente un montant de 600 millions de dollars, étalé sur trois ans. – (*AFP.*)

Le pape appelle les Balkans et l'Afrique à l'« espérance de la paix »

QUELQUES HEURES avant de donner sa traditionnelle bénédiction *urbi et orbi*, lundi 25 décembre, jour de Noël, le pape avait célébré la messe de minuit dans la basilique Saint-Pierre à Rome, devant 6 000 pèlerins et les 130 ambassadeurs accrédités près le Saint-Siège. « *Dans la nuit de la naissance du Seigneur*, a-t-il affirmé dans son homélie, *se renouvelle en nous l'espérance de la paix pour tous les hommes et pour tous les peuples frappés par la guerre dans les Balkans, en Afrique et en tout lieu où la paix ne règne pas.* »

Des jeunes ont lu des prières en arabe, en polonais, en portugais, en grec, en swahili et en tamil, appelant les dirigeants politiques et les responsables des organisations internationales à « *œuvrer en faveur de la justice et de la paix* » et à « *ne rien négliger pour promouvoir des initiatives en faveur de la vie* ».

Lors de la prière de l'angelus, dimanche 24 à midi, le pape avait déjà invité les fidèles rassemblés sur la place Saint-Pierre et les catholiques du monde entier à « *garder confiance* » dans les « *perspectives historiques* » ouvertes par le christianisme et à « *refuser la tentation insidieuse du découragement et du refus des grands idéaux* ».

Au cours de la messe de minuit à Rome, le pape a enfin évoqué indirectement le premier Noël sous autorité palestinienne de Bethléem, lieu de naissance de Jésus-Christ (lire ci-dessous) et « *premier moment de la grande Révélation de Dieu dans le Christ* ». A ce propos, l'hypothèse d'un proche voyage de Jean Paul II, « *en simple pèlerin* », dans cette Terre sainte qu'il n'a jamais pu visiter comme pape, notamment à Bethléem et à Jérusalem, fait de plus en plus son chemin à Rome. Le 18 décembre, au cours d'un voyage diplomatique en Israël, Mgr Jean-Louis Tauran, secrétaire de la section des rapports avec les Etats, c'est-à-dire le « ministre des affaires étrangères » de la Curie, avait déclaré que la date du voyage souhaité par le pape dans ce pays était « *proche* ».

Yasser Arafat à Bethléem, dans la cité de Jésus le Palestinien

JÉRUSALEM
correspondance

Pour la première fois depuis vingt-huit ans, le maire chrétien de Bethléem, Elias Freij, n'affichait pas l'air contrit que lui imposait la présence, dans la basilique de la Nativité, de deux officiers israéliens, le commandant de région et le gouverneur militaire, qui l'encadraient comme deux geôliers. Près de lui, cette fois, au premier rang dans la nef, Yasser Arafat a eu la place d'honneur, tandis qu'à sa gauche était assise l'épouse du chef de l'Autorité palestinienne, Souha, toute de noir vêtue.

Du jamais vu pour cette messe de minuit, à laquelle pas un seul Israélien n'avait été convié. Deux ministres du gouvernement de Shimon Pérès, qui en avaient glissé le souhait aux oreilles du maire, ont essuyé un refus poli. M. Arafat a tenu à faire de ce premier Noël sous son autorité celui de l'unité avec les Palestiniens de toutes confessions. « *Je suis venu saluer le premier Palestinien, Jésus-Christ, le messie par qui le message de paix se concrétisera* », a-t-il dit sous les vivats, en pénétrant dans la basilique. « *Nous demandons à Dieu qu'il accorde sa bénédiction et sa grâce* », lui a répondu le patriarche latin de Jérusalem, Mgr Michel Sabbah, dans son sermon prononcé en arabe et en français.

Dans l'après-midi, Mgr Sabbah avait eu un avant-goût du changement consécutif à la passation de pouvoirs entre Israël et l'OLP. Sous escorte israélienne, il avait conduit la traditionnelle procession, entre le siège du Patriarcat, dans la vieille ville de Jérusalem, et le tombeau de Rachel, à l'entrée de Bethléem. La procession avait ensuite continué jusqu'à la place de la Crèche, encadrée par des dizaines de policiers palestiniens à cheval, kalachnikov en bandoulière et drapeau palestinien à la main.

« *Ce Noël, c'est le début de la liberté palestinienne et le début de la réconciliation entre Palestiniens et juifs* », a dit Mgr Sabbah, en demandant « *la paix et la tranquillité pour tous les peuples de la région* ». « *Nous prions pour les dirigeants politiques, pour les personnes de bonne volonté, et aussi pour ceux qui refusent cette paix, afin que leur cœur s'éclaire. Nous appelons nos frères juifs et musulmans à vivre ensemble* », a-t-il conclu avant d'entonner le Credo.

A l'extérieur de l'édifice bondé, quelque cinq cents policiers palestiniens veillaient. Encore peu expérimentés, ils ont bénéficié des conseils en la matière d'officiers israéliens. Une foule de plus de trente mille personnes était venue des quatre coins de la Cisjordanie pour participer à ces festivités, dont le caractère religieux a été supplanté par l'aspect politique des choses.

« UNE SEULE FAMILLE »

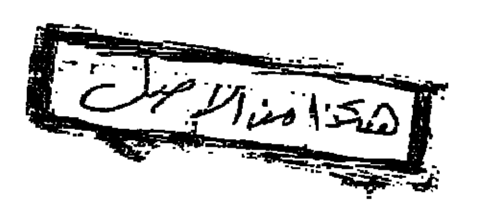
« *Nous vivons une période de liberté à la fois historique, religieuse, culturelle et politique* », confiait Hanan Achraoui, l'ancienne porte-parole de l'OLP. « *Pour la première fois*, constatait le frère Placido, *la police et le peuple parlent le même langage* ». « *Ce sont nos propres soldats qui sont, cette année, en charge de notre sécurité. Nous sommes une seule et même famille* », renchérissait Ibrahim Itari, un habitant du village voisin de Beit Jala. « *Abou Ammar* (Yasser Arafat), *c'est notre Père Noël* », confiait une toute jeune admiratrice du chef de l'Autorité palestinienne.

Le parvis était noir de monde. Des chorales entonnaient des alléluias parfois inédits, puisque certains ont été composés à la gloire de M. Arafat. Son portrait gigantesque, peint sur un calicot, était accroché à l'une des façades donnant sur la place, entièrement décorée de milliers de fanions aux couleurs palestiniennes. Des projecteurs laser, actionnés par des techniciens venus spécialement de Tel-Aviv, dessinaient dans le ciel le Christ déambulant entre les étoiles. « *Ce soir, il n'y a ni chrétiens, ni juifs, ni musulmans*, lançait une femme au visage cerné du voile blanc des musulmanes. *Ce soir*, ajoutait-elle, *nous sommes tous frères.* » – (*Intérim.*)

■ **Le patriarche grec-orthodoxe** de Terre sainte, Deodorus Ier, a remis symboliquement, samedi 23 décembre, à Yasser Arafat, la garde des lieux saints grecs-orthodoxes à Jérusalem, a déclaré un porte-parole de l'OLP. – (*Reuter.*)

Dissolution du « gouvernement » palestinien

Après une dernière réunion à Bethléem « libérée », le « gouvernement » palestinien s'est formellement dissous, samedi 23 décembre, à une semaine de la campagne électorale. La plupart des membres du cabinet, qui sont candidats aux élections du Conseil de l'autonomie, prévues pour le 20 janvier, avaient déjà présenté leur démission la semaine dernière, conformément à la loi électorale. Dimanche, à la clôture du dépôt des candidatures, 670 personnes avaient posé la leur, alors que le nombre des sièges à pourvoir est de 83. Pour l'élection d'un président du conseil, seuls deux candiats sont en lice : M. Arafat et une militante féministe de Ramallah, Samiha Khalil, 72. – (AFP.)



Les municipalités de l'ex-RDA sont accablées par les dettes de l'ancien régime

Les communes peinent à renouveler leurs infrastructures et à lutter contre le chômage

L'unification allemande n'a pas fini de coûter cher. L'Etat fédéral a dû augmenter les impôts. Il a fallu restructurer, revendre ou liquider les entreprises publiques de l'ex-RDA. Mais les communes de l'Est doivent aussi assumer les dettes du régime communiste. Contraintes de renouveler les équipements et de relancer l'économie pour combattre le chômage, elles plient sous le poids malgré l'aide de Bonn.

ROSTOCK
correspondance

Les rues piétonnes de Rostock, où magasins et hôtels fraîchement repeints côtoient des agences de voyages à peine ouvertes, ne le laissent pas penser, et pourtant, après cinq ans d'Allemagne unie, ce port de 230 000 habitants sur la Baltique est menacé de ruine, comme nombre de communes d'Allemagne de l'Est. La ville doit plus de 250 millions de deutschemarks pour des dettes héritées du régime communiste. Au total, ce sont plus de 8,7 milliards de deutschemarks, intérêts compris, que devraient 1 400 communes de l'Est, pour des dépenses réalisées par la République démocratique allemande. Un héritage que personne ne veut assumer en totalité, ni le gouvernement fédéral, ni les nouveaux Länder, ni les communes.

Originaire de l'Ouest comme beaucoup de ses collègues, Arno Pöker, le jeune maire social-démocrate de Rostock, n'a *« pas un sou de trop »* pour accélérer la renaissance de la cité, et l'éventuel remboursement des *« vieilles dettes de la RDA »* serait une *« catastrophe »*. Comme la plupart des nouveaux maires, il voudrait ne rien payer. Il ne s'agit pas de dettes contractées par les municipalités mais de sommes affectées par l'Etat communiste, fait-il valoir, ajoutant que les équipements qu'elles ont financés – généralement des crèches, des écoles et des salles de sports, parfois obsolètes – servaient à plusieurs cités. *« C'était un tour de passe-passe budgétaire du parti SED au pouvoir à Berlin »*, s'indigne-t-il.

Les communes concernées (environ une sur cinq des nouveaux Länder) veulent d'autant moins payer que certaines, comme Berlin, ont vu leur dette épongée, au moins en partie, par les autorités de jadis. *« Le problème a été réglé au moment de l'unification »*, affirme un responsable municipal : selon le traité d'union de 1990, l'Etat allemand a pris à sa charge l'essentiel des engagements de la RDA. Les charges communales n'en représentent d'ailleurs qu'une part négligeable par rapport à l'ardoise laissée par les entreprises (105 milliards de deutschemarks) et reprise par la Treuhandanstalt, l'Office public chargé des privatisations.

A Bonn, le gouvernement, soucieux de réduire le déficit budgétaire, n'a d'abord rien voulu entendre. Après avoir menacé de saisir la justice, il a accepté le principe d'un partage des remboursements : *une moitié pour l'Etat fédéral*, l'autre pour les communes et les Länder de l'Est. Mais ces derniers craignent que les versements fédéraux ne soient prélevés sur les fonds destinés à l'ex-RDA, réduisant les subventions prévues depuis l'unification.

La discussion met au grand jour la précarité financière des communes est-allemandes, qui ont reçu plus de 107 milliards de deutschemarks de l'Etat fédéral depuis 1992. Sans ces subventions, leur situation serait désespérée.

VILLE SINISTRÉE

A Rostock, celles-ci fournissent les deux tiers des recettes de la cité, contre moins d'un cinquième pour les impôts locaux. Seul centre industriel d'un Land rural (Mecklembourg-Poméranie occidentale), la ville reste sinistrée : les chantiers navals et le port ont réduit leurs activités et leurs effectifs, les entreprises s'installent lentement ; le taux de chômage dépasse officiellement 16 %, mais plus du tiers de la population active est en fait sans emploi. *« Nous ne pouvons pas compter sur l'activité économique pour nous enrichir »*, souligne Ulrich Bauermeister, directeur de l'Office municipal de développement économique.

En revanche, les dépenses ont augmenté au point de mettre certaines municipalités en quasi-faillite. Certaines, saisies par la folie des grandeurs, ont dû être placées sous tutelle. Mais même les plus raisonnables ont dû engager d'énormes travaux d'infrastructures : reconstruire les routes et les ponts, rénover les écoles, aménager des stations d'épuration, réorganiser le traitement des déchets, même si les aides fédérales n'ont pas manqué. Aujourd'hui, elles cherchent à réorienter leur activités. Exemple : une société commune entre la Lyonnaise des eaux et le groupe Thyssen prend en charge le coût de la station d'épuration de Rostock (160 millions de deutschemarks, l'équivalent d'un an d'investissements communaux). En revanche, la ville s'engage dans *des secteurs nouveaux, comme* l'animation de foires et des expositions ; elle a transformé des friches en zones industrielles et pris une participation dans les activités portuaires pour tenter de dynamiser la vie économique.

Mais la plupart des communes, selon une étude de l'Institut de recherche économique de Halle, consacrent encore une part très importante de leur budget aux frais de personnel (30 % à Rostock) : elles n'ont pas voulu réduire les effectifs de peur d'aggraver un chômage déjà élevé. Sous perfusion, elles craignent d'être toujours plus dépendantes de l'Etat. Pour les rassurer, le gouvernement de Bonn fait valoir qu'elles sont encore moins *endettées que leurs cousines de* l'Ouest (1 630 deutschemarks par habitant contre 2 220). *« Les villes de l'Ouest sont endettées après avoir investi, nous le sommes avant d'avoir commencé »*, répond Arno Pöker.

Philippe Ricard

Le président polonais a prêté serment devant le Parlement

Plusieurs opposants ont boycotté la cérémonie

ALEXANDRE KWASNIEWSKI a prêté serment, samedi 23 décembre, devant le Parlement de Varsovie, devenant ainsi président de la Pologne pour cinq ans. L'ancien dirigeant communiste succède à Lech Walesa, qu'il avait battu le 19 novembre au second tour de l'élection présidentielle. M. Walesa ainsi que plusieurs députés de l'opposition et les dignitaires de l'Eglise catholique ont refusé d'assister à la cérémonie d'investiture. Etaient absents la quinzaine de députés de la Confédération pour une Pologne indépendante (droite nationaliste), de même que la majorité de ceux du principal parti d'opposition, l'Union pour la liberté. Les leaders de ce dernier parti, Bronislaw Geremek et Tadeusz Mazowiecki, ne s'étaient pas levés lors de l'entrée de M. Kwasniewski et ne l'ont fait que pour l'écouter prêter serment.

Dans son discours d'investiture, M. Kwasniewski, quarante et un ans, ancien ministre sous le régime du général Jaruzelski qui imposa l'état de siège en 1981, n'a pas dit un mot sur les accusations d'espionnage dirigées contre le premier ministre post-communiste, Jozef Oleksy. Ce dernier bénéficie actuellement d'un sursis, le parquet militaire ayant demandé un complément d'information avant de décider s'il y a lieu d'ouvrir une enquête. S'adressant aux deux Chambres du Parlement réunies, Alexandre Kwasniewski a rappelé les aspirations européennes de la Pologne et a réaffirmé la volonté de son pays de rejoindre l'OTAN.

Dans une allusion à l'opposition de Moscou à l'élargissement de l'Alliance atlantique à l'Est, le nouveau chef de l'Etat a déclaré : *« J'assure nos voisins que la Pologne indépendante ne sera pas une menace pour eux. »* Dans un message de félicitations, adressé dimanche à M. Kwasniewski, le président russe, Boris Eltsine, a émis le souhait que la Pologne mènera une *« politique étrangère réfléchie et réaliste »* et a invité son homologue à se rendre à Moscou début 1996.

Evoquant le passé communiste du pays, le président Kwasniewski a affirmé que *« les cicatrices des cinquante dernières années n'ont pas encore disparu mais* [qu'] *il faudra bien un jour tourner la page »*. Il s'est dit prêt à un *« dialogue »* avec l'Église catholique, mais il a averti que la *« voie de l'affrontement et des émotions déchaînées »* ne mènerait nulle part.

Interrogé sur le discours de M. Kwasniewski, Tadeusz Mazowiecki, le premier chef de gouvernement non communiste à l'Est, a simplement constaté qu'*« il y a six ans* [ni lui ni M. Walesa] *ne s'attendait à vivre un tel moment »*, à savoir le retour d'un ancien communiste à la tête de l'Etat en Pologne. – *(AFP, Reuter.)*

René Préval est proclamé nouveau président d'Haïti

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

Le candidat du mouvement Lavalas, René Préval, âgé de cinquante-deux ans, a été officiellement proclamé vainqueur de l'élection présidentielle qui a eu lieu le 17 décembre, en Haïti. Selon les résultats communiqués, samedi 23 décembre, par Pierre-Michel Sajous, président du Conseil électoral provisoire (CEP), René Préval a obtenu 818 000 voix, soit 87,9 % des suffrages exprimés, et devance de très loin ses treize concurrents. Seuls 28 % des quelque 3,7 millions d'électeurs inscrits ont participé au scrutin.

Le candidat indépendant Léon Jeune, ancien chef de la police nationale, arrive en deuxième position, avec 2,5 % des suffrages. Seul dirigeant politique traditionnel à s'être présenté, le social-démocrate Victor Benoit n'a pour sa part recueilli que 2,3 % des voix.

Peu après l'annonce officielle de sa victoire, le nouveau président élu a lancé un appel *« à l'unité de tous les secteurs pour reconstruire Haïti »*. Il a salué ses compétiteurs, dont la participation à la course à la présidence *« a renforcé la démocratie »*.

En dépit de sa majorité écrasante dès le premier tour et de l'appui de la coalition Lavalas qui détient la majorité absolue au Parlement depuis l'été dernier, la tâche de René Préval ne va pas être facile. La très forte abstention, supérieure à 70 %, témoigne de la déception des Haïtiens, dont les conditions de vie misérables ne se sont pas améliorées depuis le retour du président Aristide, il y a quatorze mois.

Empêché par la Constitution de briguer un deuxième mandat consécutif, le président Aristide n'a pas voulu désavouer ceux de ses partisans qui réclamaient son maintien au pouvoir pour trois années supplémentaires afin de compenser son temps d'exil durant le coup d'Etat. Il n'a appuyé que tardivement et du bout des lèvres la candidature de René Préval. Cette attitude a sans nul doute gonflé les rangs des abstentionnistes et écorné la légitimité du nouveau président.

Pour relancer la machine économique, René Préval, qui fut le premier chef de gouvernement du président Aristide en février 1991, devra gagner la confiance des investisseurs, tant haïtiens qu'étrangers. Dès sa prestation de serment, le 7 février prochain, il devra s'attaquer à deux dossiers urgents et politiquement épineux : celui de la privatisation de neuf entreprises publiques et celui de la prolongation du mandat de la Mission des Nations unies en Haïti (Minuha). Alors que le mandat des « casques bleus » prend théoriquement fin en février prochain, la nouvelle police nationale n'apparaît pas encore en mesure d'assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire haïtien.

Jean-Michel Caroit

■ **Deux agents de la sécurité du palais présidentiel haïtien** ont été tués par balles et deux autres blessés, dimanche 24 décembre, sur une route des environs de Port-au-Prince, ont rapporté des responsables de l'ONU. Les deux hommes ont été identifiés sous les noms de Hibert Altenor et d'Yves Jean Louis. Lors d'un incident qui ne semble pas lié au précédent, quatre personnes ont été abattues dans une voiture près du port de la capitale. – *(Reuter.)*

Plus de 400 personnes ont trouvé la mort dans un incendie en Inde

Une bâche de nylon enflammée est tombée sur la foule qui participait à la fête d'une école

Un incendie a causé la mort de plus de 400 personnes – des enfants pour la plupart –, samedi 23 décembre, lors de la fête d'une école, à Dabwali, dans le nord de l'Inde. Quelque 600 autres convives ont été blessés, et le bilan de la catastrophe pourrait atteindre 600 morts. Les victimes ont été brûlées ou piétinées lorsque la tenture de nylon, qui recouvrait un local clos de murs de briques, s'est embrasée.

NEW DELHI
de notre correspondant

En ce début d'après-midi, samedi 23 décembre, la fête annuelle de l'école battait son plein à Dabwalli, une ville de l'Etat de l'Haryana, à quelque 300 kilomètres au nord-ouest de New Delhi. Plus d'un millier de personnes, écoliers et parents, se pressaient sous la *shamyana*, cette tente aux couleurs vives qui abrite, en Inde, les fêtes de village comme les « parties » de l'élite bourgeoise de Delhi, de Bombay ou de Calcutta.

La tente avait été dressée au-dessus d'un local à ciel ouvert, réservé d'ordinaire aux mariages, où les responsables de l'école privée de Dabwalli s'apprêtaient à remettre aux élèves leurs prix de fin d'année.

Soudain, ce fut l'enfer : les invités entendent une explosion et la tente s'enflamme, s'affaisse sur la foule, prenant au piège des centaines de personnes. « *Je n'ai pas eu le temps de comprendre ce qui se passait*, raconte Lal Kaushik, une victime qui a survécu à ses brûlures. *Il y a eu un grand bruit et, d'un seul coup, tout s'est mis à brûler.* »

COURT-CIRCUIT OU EXPLOSION

« *J'ai vu la tente nous tomber dessus et ça été la panique*, se souvient un autre rescapé. *Avant même que j'ai pu réaliser ce qui se passait, je me suis fait bousculer par les gens qui fuyaient dans le désordre le plus total.* »

Les autorités estiment que la catastrophe a été provoquée par un court-circuit dans le système électrique, mais de nombreux survivants penchent plutôt pour la thèse de l'explosion d'une bonbonne de gaz.

Toujours est-il que le bilan est terrible, presque incroyable, même dans un pays habitué aux pires tragédies : environ 400 personnes, surtout des enfants, ont péri dans les flammes et plus de 300 autres ont été brûlées à des degrés divers.

Une foule nombreuse réunie dans un espace clos ne possédant qu'une seule sortie : voilà qui semble en partie expliquer l'ampleur de la tragédie. De nombreuses victimes ont en effet été piétinées par la foule qui tentait de s'engouffrer dans l'unique issue disponible.

Certains témoins parlent aussi d'un feu préparé par des écoliers, ce qui pourrait être la cause du sinistre. D'autres font état de l'arrivée d'un groupe de jeunes qui auraient introduit sur les lieux une sorte de réservoir d'eau dont la présence aurait mystérieusement coïncidé avec l'explosion initiale...

La presse indienne, dont la « une » de dimanche était tout entière consacrée à la catastrophe, souligne que cet incendie est l'un des plus graves de l'histoire du pays.

Bruno Philip

Les archives de l'apartheid avaient été classées « secrets d'Etat »

LES ARCHIVES gouvernementales de l'époque de l'apartheid ont été classées « secrets d'Etat » pour une période de quarante ans par Frederik De Klerk, peu avant les premières élections multiraciales de l'histoire du pays, a confirmé un porte-parole de l'ancien président sud africain. Selon le journal dominical *The Sunday Times*, le 21 avril 1994, soit quatre jours avant la victoire du Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela, M. De Klerk avait ordonné de prolonger de dix ans les trente ans de prescription légale qui frappent les archives du gouvernement pendant le régime de l'apartheid.

Cette décision, précise l'hebdomadaire, mettrait ces archives hors de portée du public jusqu'en 2034, date à laquelle M. De Klerk aura quatre-vingt-dix-huit ans et la plupart de ses ministres seront probablement morts. Un porte-parole de l'ancien chef de l'Etat, Frik Schoombe, a confirmé l'existence de cet ordre présidentiel, mais a indiqué au journal que celui-ci constituait une « *mesure temporaire* » indispensable afin de « *garantir un usage approprié des informations classées, pendant la difficile période de transition* » en Afrique du Sud. Le Congrès national africain (ANC) est le principal parti membre de la coalition au pouvoir, qui comprend aussi le Parti national (NP) de M. De Klerk et le parti Inkatha à dominante zouloue du chef Mangosuthu Buthelezi.

OPPOSÉS AU « PARTAGE »

Réagissant à cette information, le ministre des arts, de la culture, des sciences et de la technologie, Ben Ngubane, s'est engagé à rendre ces archives publiques dans un délai de vingt ans, soit vingt ans plus tôt que la date voulue par l'ancien président. Selon *The Sunday Times*, ces documents pourraient contenir des comptes rendus détaillés sur les dissensions qui existaient alors au sein du NP, le parti au pouvoir, dont un certain nombre de responsables étaient, à la fin des années 80, farouchement opposés à toute négociation avec les représentants de la communauté noire sur le « partage » ou le « transfert » du pouvoir.

Cette décision de dernière heure est la « *troisième* » prise par M. De Klerk peu avant la victoire de l'ANC, rappelle le journal. Le 25 avril, l'ancien président avait accordé l'amnistie au général Magnus Malan et à Adrian Vlok, alors respectivement ministres de la défense et de la police, et à trois mille cinq cents agents des forces de sécurité afin de les protéger contre d'éventuelles poursuites judiciaires. Le même jour, il avait signé une loi qui transférait 93 % des terres tribales dans la province du Kwazulu-Natal sous la seule propriété du roi zoulou, Goodwill Zwelithini. – *(AFP.)*

La tentative de coup d'Etat aux Comores n'a pas encore livré ses secrets

LA JUSTICE a refusé, lundi 18 décembre, la mise en liberté de Bob Denard détenu à la prison de la Santé depuis l'échec de sa tentative de coup d'Etat aux Comores, en septembre. Mis en examen pour « *association de malfaiteurs* » et « *séquestration par bande armée sans ordre de l'autorité légitime* », ce mercenaire a jusqu'à maintenant refusé de dévoiler les dessous d'une opération inexpliquée par bien de ses aspects.

Si, en débarquant aux Comores à la tête d'une trentaine de mercenaires, Bob Denard cherchait à mettre sur la touche le vieux président Saïd Mohamed Djohar, alors il est abusif de parler d'échec pour décrire le putsch du 28 septembre, piteusement interrompu par l'intervention des commandos spéciaux de l'armée française. Car bien qu'officiellement toujours président de la République, « Papa Djo » est en résidence quasi surveillée dans les appartements du préfet de la Réunion, où la France l'a placé « *pour sa sécurité* ». Toutes ses tentatives pour rentrer au pays ont été vaines.

Hormis ses proches, tout le monde se félicite de cet éloignement : ses adversaires qui se voient débarrassés d'un rival, son premier ministre, Caambi El Yachourtu, qui assure un intérim présidentiel inespéré, et même la France, qui, après avoir aidé à son installation, en 1990, a fini par juger encombrant un homme réputé encore plus corrompu que ses prédécesseurs.

Est-ce suffisant pour estimer que cette expédition, dont le coût est évalué à quelque 10 millions de francs, a été menée avec la bénédiction – et le concours financier – de Paris ? « *Elucubrations* », proteste ce haut fonctionnaire, qui note que, s'il s'agissait d'écarter M. Djohar, il n'était nul besoin d'utiliser un homme aussi marqué que Bob Denard. Couper les fonds aurait suffi pour mettre à genoux un président dont le pays ne peut survivre sans l'aide française. Force est de constater que, de Matignon au ministère de la défense, en passant par la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), tout le monde a été pris au dépourvu par ce putsch.

Le 30 septembre, après qu'Alain Juppé eut écarté l'idée d'une intervention de la France – « *erreur de communication* », dit-on aujourd'hui à l'Elysée –, l'armée reçoit instruction de préparer une opération de débarquement en vue de déloger les mercenaires. « *Ça a été la panique, rien n'était prêt, nous ne savions pas sous quelle couverture juridique nous allions intervenir* », avoue un haut fonctionnaire du ministère de la défense. Même son de cloche à Moroni, où tous les témoins ont pu constater l'affolement des représentants français, et spécialement de la cinquantaine d'officiers chargés d'encadrer les troupes comoriennes, de protéger le président et, accessoirement, de renseigner Paris.

RÉSEAUX MULTIPLES

Si, du fond de sa cellule, Bob Denard se tient coi, pour ses amis, l'affaire est entendue : il aurait agi à l'instigation de la famille de feu le président Ahmed Abdallah, assassiné en novembre 1989, dans des circonstances qui valent à l'ancien chef de la garde présidentielle comorienne, qu'il était alors, d'être toujours inculpé d'homicide volontaire. Ce qui n'aurait pas empêché la famille du défunt, en un retournement d'alliances dont le pays est coutumier, de solliciter le mercenaire pour libérer deux des fils Abdallah, officiers de l'armée comorienne, emprisonnés, depuis 1992, après une tentative de coup d'Etat, afin d'écarter définitivement Djohar et son clan.

Le gros du financement aurait été assuré par tout ce que l'archipel compte de coteries opposées à celle au pouvoir. Le complément aurait été versé par des hommes d'affaires étrangers, avides de tirer profit d'un nouveau paysage politique. C'est dans ce cadre que certains avancent les noms de financiers français liés au milieu des jeux et de l'hôtellerie.

Demeure obscur le rôle des services secrets français, dont Bob Denard fut si longtemps le fidèle serviteur. Ont-ils donné, comme l'affirment certains, leur feu vert à l'opération ? Main sur le cœur, les responsables de la DGSE assurent que, n'étant pas chargés de surveiller Bob Denard en France, ils n'ont rien su de ce qu'il tramait. C'est précisément ce qui en inquiète plus d'un, incrédules devant la cécité invoquée comme une excuse. Ne manquant pas de contacts avec les milieux mercenaires et traditionnellement bien implantée à Moroni – l'un des responsables sur place de la coopération militaire franco-comorienne est un ancien de l'opération « Rainbow Warrior » –, la DGSE avait théoriquement les moyens d'en savoir long sur une opération dont la préparation a pris quelque douze mois.

« *Cette histoire ne tient pas debout* », affirme un homme qui, parce qu'il eut à connaître de près l'activité des services de renseignements, juge « *hautement improbable* » que la DGSE ait pu ne pas être au courant. A moins que les dysfonctionnements aient été tels qu'ils aient brouillé la compréhension d'une affaire dont chacun se renvoie aujourd'hui la responsabilité.

« *La multiplication des réseaux et l'existence à l'Elysée de deux cellules, une officielle et une officieuse, en charge de la politique africaine nous ont fait retomber dans les vieux défauts* », explique ce même homme. Là, peut-être, résiderait le fin mot d'une histoire dont le juge d'instruction, Chantal Perdrix, cherche patiemment à démêler les fils. Apparemment toujours sans succès.

Georges Marion

Optimisme avant la reprise des pourparlers israélo-syriens

A QUELQUES JOURS de la reprise, prévue pour le mercredi 27 décembre, près de Washington, de leurs négociations interrompues depuis le mois de juin, la Syrie et Israël se sont livrés, à la fin de la semaine, à un échange d'amabilités de bon augure.

Prenant la parole pour la première fois sur ce sujet depuis l'annonce de la reprise des pourparlers, le président syrien Hafez El Assad, lors d'une visite-éclair, samedi 23 décembre, au Caire, a estimé que le premier ministre israélien, Shimon Pérès, était prêt à « *négocier avec une plus grande ouverture d'esprit* ».

« *Il y a un consentement pour reprendre les discussions et ébaucher les grandes lignes, jusqu'à ce que les deux parties arrivent à un accord* », a-t-il ajouté, tout en se gardant d'anticiper les résultats. Les pourparlers reprendront « *sans conditions préalables* » et ce sont les délégations des deux parties qui « *discuteront des points à débattre* », a-t-il encore précisé, lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue égyptien Hosni Moubarak.

« *Le ton et la teneur* » des propos du chef de l'Etat syrien sont « *positifs* », a commenté, le lendemain, le ministre israélien des affaires étrangères.

DISCRÉTION

« *Nous nous attendons que les négociateurs syriens feront preuve de souplesse et de créativité et qu'ils aborderont les sujets avec un esprit ouvert, comme l'a promis le président* » syrien, a ajouté Ehoud Barak, qui venait d'entamer sa première visite en Egypte, où il devait être reçu, lundi, par le président Moubarak.

M. Barak a refusé de révéler ce que son homologue égyptien, Amr Moussa, lui avait transmis sur les entretiens, en Egypte, du chef de l'Etat syrien, auxquels a participé, en partie, le chef de la diplomatie saoudienne, Saoud El Fayçal. « *La discrétion est une condition indispensable pour un dialogue ouvert au niveau diplomatique* », s'est-il borné à dire.

A la question de savoir si Israël avait renoncé à l'exigence d'établir des stations de pré-alerte sur le Golan, dans le cadre des arrangements de sécurité requis par les deux parties, M. Barak a répondu : « *Nous sommes très ouverts. (...) Nous devons obtenir des arrangements de sécurité, mais nous comprenons que les Syriens ont leurs propres besoins dont nous devons tenir compte.* »

Parallèlement, en Israël, Yossi Beilin, ministre sans portefeuille du gouvernement de M. Pérès, se félicitait des propos du président syrien. « *Il est évident qu'on perçoit un ton optimiste et une volonté de voir dans le premier ministre et le gouvernement* [israéliens] *des interlocuteurs valables* », a-t-il déclaré à la radio. – *(AFP, Reuter.)*

Nouvelle vague d'assassinats à Alger

ALGER. Un employé de la télévision, le troisième en deux semaines, a été assassiné, victime d'un « *groupe armé* », selon la formule officielle utilisée pour désigner les islamistes. Enlevé à son domicile, vendredi 22 décembre, le réalisateur Khaled Merioud, a été retrouvé le lendemain, tué par balles, dans le quartier de Baraki, à l'est de la capitale. Plus d'une vingtaine d'employés de presse et quarante-six journalistes ont été tués, depuis 1993. La télévision d'Etat, principal relais du pouvoir, a payé le plus lourd tribut à ces campagnes contre la presse. Mais le regain de violence qui a suivi l'élection présidentielle du 16 novembre touche toutes les catégories de la population. En moins de huit jours, dans la seule casbah, trois personnes ont été assassinées, dont une assistante sociale, un vendeur de cigarettes et un jeune homme, égorgé en plein jour, rue de la Lyre. – *(AFP, Reuter.)*

Première élection présidentielle au Kirghizstan

BICHKEK. Le président sortant, Askar Akaïev, est largement en tête de la première élection présidentielle du Kirghizstan, organisée dimanche 24 décembre, selon l'agence russe Interfax. Le président Askar Akaïev, 51 ans, ancien physicien réputé de l'époque soviétique, qui a conduit ce pays d'Asie centrale de 2,3 millions d'habitants à l'indépendance après l'éclatement de l'URSS en 1991, aurait recueilli 72 % des voix selon les premiers résultats de la commission électorale.
Deux dignitaires de l'ancien PC soviétique, Absamat Massaliev et Medetkhan Sherimkoulov, se présentaient contre M. Akaïev. Ce scrutin est apparu relativement plus démocratique que ceux organisés dans les autres Républiques d'Asie centrale, qui connaissent des régimes présidentiels musclés et une liberté d'expression limitée. D'après les premières estimations, les Kirghizes ont voté à 81,8 %. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

■ **CONGO : la mouvance présidentielle et l'opposition** ont signé, dimanche 24 décembre à Brazzaville, un pacte de paix qui prévoit le « *désarmement des milices* » et le recrutement dans les trente jours de 1 200 miliciens volontaires dans la gendarmerie et la police. Des affrontements avaient fait quelque 2 000 morts à Brazzaville en 1993. – *(AFP.)*

■ **NIGERIA : Nosa Igiebor, le rédacteur en chef de *Tell*,** un influent hebdomadaire de Lagos, a été arrêté samedi 23 décembre, a indiqué dimanche, l'avocat du journal, Gani Fawehinmi, lui-même militant connu des droits de l'homme. M. Nosa et ses collègues de *Tell*, très critique vis-à-vis de la junte militaire, travaillent depuis un an dans la clandestinité, de peur d'être arrêtés. – *(AFP.)*

■ **ZAÏRE : un prêtre français et une religieuse belge ont été assassinés** lors de deux incidents séparés, a annoncé samedi 23 décembre l'Eglise catholique. Robert Besson, 68 ans, un Père blanc, a été retrouvé poignardé jeudi à Kisangani, dans l'est. Christiane Sellekaerts, une sœur du Cœur immaculé de Marie, a été tuée le même jour à Kimpangu, près de la frontière angolaise, lors d'une fusillade au cours de laquelle deux autres religieuses ont été grièvement blessées. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le président Bill Clinton se rendra en visite d'État au Japon** du 16 au 18 avril 1996 a annoncé, lundi 25 décembre, un porte-parole du gouvernement japonais, un mois après le report d'une visite que devait y effectuer le président américain en raison de la crise budgétaire qui oppose la Maison Blanche au Congrès. – *(AFP.)*

■ **ARGENTINE : *douze personnes, dont neuf sous-officiers*,** ont été inculpées d'« *association de malfaiteurs et de détention d'armes de guerre* » dans le cadre de l'enquête sur l'attentat contre le siège de la mutualité juive en 1994, qui avait fait 86 morts et 300 blessés, selon un arrêt publié samedi 23 décembre. – *(AFP.)*

■ **BRÉSIL : le dirigeant du Mouvement des paysans sans terre,** Alexandro Roberto de Castro, a été assassiné par balles jeudi, a annoncé samedi 23 décembre la police de l'État amazonien du Para. – *(AFP.)*

ASIE

■ **SRI LANKA : au moins 93 personnes ont été tuées,** samedi 23 décembre, dans une embuscade tendue par la guérilla tamoule à une patrouille de l'armée, dans la région de Batticaloa, sur la côte est. Trente-trois militaires et soixante rebelles ont péri au cours de l'affrontement, a-t-on précisé de sources officielles, dimanche, à Colombo. – *(AFP.)*

■ **PAKISTAN : le consul général d'Afghanistan à Peshawar** a été déclaré *persona non grata*, dimanche 24 décembre, par le gouvernement pakistanais, qui l'a accusé d'activités « *incompatibles* » avec son statut de diplomate. La tension s'est accrue entre les deux pays depuis la mise à sac de l'ambassade pakistanaise à Kaboul, en septembre. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **TADJIKISTAN : les forces russes ont tué quelque 75 combattants** islamistes de l'opposition tadjike qui tentaient d'entrer dans le pays depuis l'Afghanistan, a rapporté, dimanche 24 décembre, l'agence Interfax. Les islamistes ont été chassés du pouvoir par l'actuel président Rakhmonov, pro-russe, en 1992, après une guerre civile qui avait fait 50 000 morts. – *(AFP.)*

■ **ROUMANIE : la démission du ministre du commerce, Petru Crisan,** a été acceptée, samedi 23 décembre, par le premier ministre. M. Crisan a été accusé d'entretenir des liens avec des entreprises privées qui « *n'étaient plus compatible avec son travail* ». Par ailleurs, l'ancien champion de tennis, Ilie Nastase, a l'intention d'être candidat à la mairie de Bucarest sous l'étiquette du PDSR, le parti du président Iliescu, selon la presse roumaine. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : un pilote** a fait défection samedi 23 décembre, à bord d'un hélicoptère de l'armée qui s'est posé à Bansalaoumé, un village de la partie du Kurdistan qui échappe au contrôle du gouvernement, a affirmé l'Union patriotique du Kurdistan de Jalal Talabani. Le pilote, Imad Hamed Souleïman El Douleïmi, était accompagné de son cousin, Kassem Mohamad Farhan. – *(AFP.)*

■ **SOUDAN : le président Omar El Béchir** a ordonné la libération de 3 500 prisonniers, dont 1 200 femmes, à l'occasion de Noël et de la fête nationale, le 1er janvier. Cette amnistie exclut les meurtriers et les détenus convaincus de crimes contre la sécurité. – *(AFP.)*

■ **YÉMEN : *Abou Bakr El Saqqaf*,** le doyen du département de philosophie de l'université de Sanaa, qui est aussi conseiller du directeur général de l'UNESCO et militant des droits de l'homme, a été enlevé jeudi 21 décembre, violemment battu et menacé de mort, s'il continuait à critiquer le régime du président Ali Abdallah Saleh, a-t-on appris auprès de ses proches. Ceux-ci estiment que les responsables sont des membres des services de sécurité officiels.

ÉCONOMIE

■ **BRÉSIL : l'inflation atteindra 22,47 % en 1995,** selon l'Institut brésilien de géographie et de statistiques (IBGE). – *(AFP.)*

■ **CAMEROUN : un prêt d'ajustement structurel de 300 millions de francs,** à 3,5 % sur 14 ans, a été versé par la France, pour assainir le secteur bancaire camerounais et la gestion de la dette extérieure. – *(AFP.)*

MAJORITÉ Même s'ils se sont montrés disciplinés dans les votes, les députés et les sénateurs du RPR et de l'UDF n'ont cessé, depuis le début de la session parlementaire, de manifester leur morosité, voire leur grogne, devant l'action d'Alain Juppé. ● LA SESSION UNIQUE, dont le principe a été adopté par la réforme constitutionnelle de juillet, va contraindre le premier ministre à travailler sous le contrôle du Parlement, tout au long de l'hiver, et cela pour la première fois depuis 1958. ● LES OFFICES D'ÉVALUATION, qui doivent doter les parlementaires d'outils d'expertise dans les domaines législatif et financier ont, toutefois, le plus grand mal à se mettre en place tant ils se heurtent à des habitudes solidement implantées. ● L'OPPOSITION a été renforcée par ses succès aux sénatoriales de septembre et aux législatives partielles de décembre.

Le Parlement a été le révélateur de la faiblesse du gouvernement

Avant même que n'entre véritablement en vigueur la réforme constitutionnelle créant une session unique, le premier ministre a eu à souffrir de la morosité de la majorité et de l'autorité retrouvée des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat

FINIES les traditionnelles sessions d'automne et de printemps. Pour la première fois depuis 1959, députés et sénateurs ne se sont pas quittés, à la veille de Noël, dans la précipitation habituelle des ultimes navettes entre les deux assemblées et des derniers textes adoptés en catastrophe avant que les Chambres ne fassent relâche jusqu'au mois d'avril. Conformément à la révision constitutionnelle voulue par le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, et adoptée par le congrès le 31 juillet, le Parlement, qui siège *désormais* d'octobre à juin, a simplement suspendu ses travaux le 21 décembre pour les reprendre le 16 janvier.

Autant dire qu'il est trop tôt *pour tirer le bilan de la session* unique. Certes, députés et sénateurs ont pu expérimenter, au cours de l'automne, la plupart des innovations secondaires de la ré*vision constitutionnelle*. Ainsi, à l'Assemblée nationale, la solennelle séance des questions d'actualité du mercredi s'est dédoublée, au grand dam des membres du gouvernement désormais contraints tous les mardis et mercredis de venir répondre aux interpellations des parlementaires. De même, la séance mensuelle, dont l'ordre du jour est désormais laissé à l'initiative parlementaire, aura permis aux deux assemblées d'examiner des propositions de loi qui ne suscitaient pas l'enthousiasme du gouvernement, notamment un texte sur la responsabilité pénale des élus locaux adopté par le Sénat et un autre sur l'aménagement du temps de travail voté par l'Assemblée nationale.

UN RÉVÉLATEUR

L'Assemblée a même trouvé l'occasion de mettre en pratique les nouvelles dispositions constitutionnelles en *matière d'immunité* parlementaire. Ainsi, le 21 novembre, c'est le bureau de l'Assemblée – et non plus l'ensemble des députés en séance publique – *qui a refusé* à un juge marseillais la possibilité de mettre en détention Bernard Tapie, député (République et Libertés) des Bouches-du-Rhône.

Au-delà de ces aménagements marginaux, il faudra attendre quelques semaines pour mesurer l'effet d'une session parlementaire de neuf mois sur la vie politique française. Nul doute cependant que le premier ministre se *serait bien passé, pendant* quelques semaines, de cette source supplémentaire de turbulences. Bien sûr, Alain Juppé n'a pas oublié que c'est à la tribune du Palais-Bourbon qu'il a reçu le premier témoignage d'adhésion collectif et enthousiaste de sa majorité depuis son arrivée à Matignon. C'était le 15 novembre. Pendant une heure, le chef du gouvernement avait dévoilé avec assurance son plan de réforme de la Sécurité sociale. Il fut salué debout par une longue ovation des députés RPR et UDF, épatés de tant d'audace et rassurés par cette autorité rétablie. Du moins le croyaient-ils alors.

Mais en dehors de cet instant, l'Assemblée nationale aura sur*tout été, durant trois mois*, l'implacable révélateur des doutes, de la grogne et de la morosité de la majorité à l'égard du chef du gouvernement. Dès le 3 octobre, lors *de la première* réunion des députés RPR, Michel Péricard, président du groupe, note, avec sa rugosité habituelle, que *« tout n'est pas bien expliqué et compris »* dans *la politique gouvernementale*. C'est un problème de *« lisibilité »*, souligne-t-il. Le mot fera florès. Puis les obstacles, les agacements, les preuves de défiance se succèdent pour le premier ministre. Le 6 octobre, aux journées parlementaires du RPR en Avignon, il tente de mettre un terme à la controverse sur son appartement parisien de la rue Jacob en annonçant son intention de déménager. Il s'efforce aussi de reprendre la main en appelant toutes les composantes de la majorité à se réconcilier. Quatre jours plus tard, Nicolas Sarkozy, qui a retrouvé en septembre son siège de député en même temps qu'Edouard Balladur et la plupart des anciens ministres de la deuxième cohabita*tion, apporte la démonstration* que rien n'est oublié des querelles passées. Il fait adopter par la commission des finances de l'Assemblée un amendement visant à rétablir les avantages fiscaux des contrats d'assurance-vie que le gouvernement avait décidé de supprimer dans le projet de budget 1996.

On frisera le psychodrame une semaine plus tard lorsque l'amendement Sarkozy viendra en discussion publique, soutenu par plus d'une centaine de députés de la majorité. Belle démonstration de force pour des « balladuriens » dont Michel Péricard soutenait, quelques jours plus tôt, qu'ils avaient *« cessé d'exister au soir du premier tour de l'élection présidentielle »*.

COMPROMIS

Le 11 octobre encore, ce sont les libéraux de l'UDF qui ajoutent *leur grain de sel à la discussion* budgétaire : Jean-Pierre Thomas, député des Vosges, fait adopter en commission un amendement réduisant de 4 milliards de francs les *dépenses* de l'Etat pour 1996, avant qu'un compromis ne ramène les économies à 2 milliards de francs. Mais pendant les trois semaines de la discussion budgétaire, ces 2 milliards d'économie à trouver, ministère par ministère, vont empoisonner l'atmosphère de la majorité et témoigner des flottements du gouvernement.

Le 13 octobre enfin, le président de la commission des lois de l'Assemblée, le grognard Pierre Mazeaud, évoque le premier la nécessité pour le gouvernement de trouver *« un deuxième souffle »* grâce, par exemple, à un remanie*ment ministériel. Jacques Chirac* et Alain Juppé finiront par lui donner raison le 7 novembre au beau milieu de la discussion budgétaire. Pourtant, cette première dans l'histoire de la Ve République ne provoquera pas l'électrochoc escompté. Lorsque celui-ci se produira enfin, avec le plan de réforme de la Sécurité sociale, ce sera pour déclencher une tempête sociale dont le gouvernement et sa majorité sont encore groggy.

LE RETOUR DE L'OPPOSITION

L'opposition n'en demandait pas tant pour retrouver *quelque* pugnacité. Déjà les élections sénatoriales du 24 septembre s'étaient soldées par un honorable succès du Parti socialiste qui avait *conquis huit sièges supplémen*taires. En pleine crise sociale, le PS profitait à nouveau du discrédit du pouvoir pour remporter, le 10 décembre, cinq des sept législatives partielles résultant du départ au Sénat de députés de la majorité. Requinqués par l'arrivée de Laurent Fabius à la présidence de leur groupe à l'Assemblée, confor*tés par la reprise en main* de leur parti par Lionel Jospin, députés et sénateurs socialistes pouvaient engager en décembre une offensive parlementaire de grande envergure contre le projet de loi habilitant le gouvernement à légiférer par ordonnances pour réformer la Sécurité sociale. Au point d'obliger majorité et gouvernement à user de toutes les ressources de la procédure pour couper court à cette opposition.

Quant aux présidents des deux assemblées, ils n'ont pas manqué l'occasion, face aux incertitudes *du pouvoir exécutif et aux cafouil*lages de la majorité, de faire la démonstration de leur pouvoir d'influence. Peut-être piqué au vif de n'avoir pas été réélu à la prési*dence du Sénat aussi* triomphalement qu'il l'espérait, le 2 octobre, René Monory n'a pas tardé à retrouver son mordant. Plaidant vigoureusement pour un moratoire d'un an sur l'augmentation des dépenses publiques, il invitait carrément le président de la République, le 12 octobre, à remettre à plus tard l'exécution de ses promesses électorales trop coûteuses, à commencer par la prestation autonomie. Et le 19 novembre, il ne cachait pas, au sortir d'un entretien à l'Elysée en compagnie de Philippe Séguin, son peu d'enthousiasme pour la procédure des ordonnances choisie par le gouvernement pour amorcer la réforme de la Sécurité sociale.

Le président de l'Assemblée nationale n'était pas en reste. Après avoir vivement appelé le gouvernement, le 27 octobre, à assumer ses responsabilités pour sortir de l'imbroglio de la discussion bud*gétaire, Philippe Séguin s'est fait* un plaisir ensuite de dispenser benoîtement ses conseils à Alain Juppé sur l'art et la manière de conduire les réformes avec succès.

Une majorité déprimée, ou à l'affût des faux pas du premier ministre, MM. Monory et Séguin prêts à faire la leçon, une opposition revigorée : la session unique risque de paraître bien longue, d'ici au 30 juin 1996, au chef du gouvernement.

Gérard Courtois

Les principales lois adoptées

Les principaux textes votés par le Parlement depuis le début de la session parlementaire, lundi 2 octobre, sont les suivants :

● Loi organique en application de la réforme constitutionnelle créant une session parlementaire unique (15 novembre)

● Loi relative au plan de redressement du Crédit lyonnais (16 novembre)

● Loi de finances pour 1996 (19 décembre)

● Loi d'habilitation autorisant le gouvernement à légiférer par ordonnances pour engager la réforme de la protection sociale (20 décembre)

● Loi de finances rectificative pour 1995 (21 décembre)

● Loi relative à la commission pour la transparence financière de la vie publique (21 décembre)

● Loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (21 décembre)

● Loi sur la transformation des districts urbains en communautés urbaines (21 décembre)

Des outils de contrôle encore en attente

REVALORISER le rôle des élus : l'objectif est presque aussi ancien que la Constitution de 1958. Dans son premier message au Parlement, le 19 mai, le nouveau président de la République avait promis aux Assemblées qu'il leur apporterait toute l'autorité de sa fonction. M. Chirac avait, notamment, invité députés et sénateurs à se doter, face aux *capacités de l'ad*ministration, de moyens d'expertise propres dans les domaines essentiels de leur travail : la fabrication de la loi et le contrôle des finances publiques. Aussitôt relayée par Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, cette incitation avait trouvé sa traduction parlementaire dans le dépôt de deux propositions de loi visant à créer deux offices, chargés l'un de *« l'évaluation de la législation »*, l'autre de *« l'évaluation des politiques publiques »*. Ces initiatives ont connu des fortunes diverses, et sont aujourd'hui encore en cours de discussion, tant elles mettent à mal bien des habitudes, pour ne pas dire des conservatismes.

Inlassable avocat du « légiférer moins et mieux », Pierre Mazeaud, président (RPR) de la commission des lois de l'Assemblée, avait sans doute l'autorité nécessaire pour mener à bien la première partie du chantier. Dès le 19 juillet, sa proposition de loi était adoptée en première lecture à l'Assemblée, sans subir de modification substantielle. Selon le texte voté au Palais-Bourbon, le nouvel office d'*« amélioration de la législation »*, composé de dix députés et dix sénateurs assistés d'un comité juridique, est notamment chargé d'*« évaluer l'adéquation de la législation aux situations qu'elle régit »*. L'objectif ? Remettre de l'ordre dans le maquis des quelque huit mille lois applicables en France...

La proposition de loi de Laurent Dominati (UDF, Paris) et de Jean-Michel Fourgous (RPR, Yvelines), visant à créer un *« office parlementaire d'évaluation des politiques publiques »* afin de remédier aux insuffisances du contrôle budgétaire exercé par le Parlement, a été davantage malmenée lors de son examen *à l'Assemblée nationale, en juillet*. Tout en confirmant l'office dans ses missions d'évaluation à long terme, les députés ont en effet écarté de ses prérogatives le chiffrage « à chaud » de projets gouvernementaux, ainsi que la possibilité qui lui était offerte de se saisir de lui-même d'une question ou d'un projet : la toute-puissante commission des finances n'a pas voulu partager ses prérogatives.

EMPIÉTEMENT

Les sénateurs, qui ont choisi d'attendre le mois de janvier pour examiner ces deux propositions en séance publique, se montrent fort réticents devant ce que nombre d'entre eux considèrent comme un inutile empiétement sur les compétences des commissions permanentes.

Si les craintes semblent s'être apaisées concernant l'office d'amélioration de la législation, il n'en est pas de même, là encore, pour l'office d'évaluation des politiques publiques. La majorité sénatoriale cherche une solution de repli. Celle-ci pourrait être de scinder en deux le nouvel office et de placer sa composante sénatoriale sous la tutelle de la conférence des présidents (présidents de groupes politiques et des présidents de commissions permanentes).

Jean-Baptiste de Montvalon

Trois attentats contre les locaux des services fiscaux de l'Etat ont été commis en Corse depuis samedi

Le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, s'apprête à effectuer sa première visite dans l'île

AJACCIO
de notre correspondant

En deux jours, les centres des impôts des deux départements de Corse ont été la cible d'importants attentats à l'explosif : la nuit de Noël pour le centre d'Ajaccio, la nuit de samedi à dimanche pour celui de Bastia. Les charges ont provoqué d'importants dégâts matériels dans la préfecture de Corse-du-Sud et démoli une aile du bâtiment dans celle de Haute-Corse. Ce « doublé » avait été accompagné, samedi, d'un attentat contre la recette des impôts de Corte (Haute-Corse), revendiqué, comme celui de Bastia, par le FLNC-Canal historique.

Cette nouvelle série d'explosions ne fait que confirmer une recrudescence d'attentats (*Le Monde du 29 novembre*) *déjà dénoncée* il y a quelques jours par l'Assemblée de Corse : par 26 voix (majorité régionale RPR/UDF et div. gauche) et 16 non-participations au vote (nationalistes, PCF, div. droite), l'assemblée territoriale a adopté, le 20 décembre, une motion qui condamne *« les actions suicidaires pour la Corse »* menées par des organisations clandestines, *« déplore l'inertie inexplicable de l'Etat (...), invite le gouvernement à appliquer avec la plus grande rigueur la loi républicaine et demande à la représentation parlementaire de l'île de solliciter d'urgence une entrevue avec le président de la République (...) »*.

Depuis six semaines, on assiste, en effet, à un nouveau développement des actions nationalistes. Après avoir rappelé que *« l'Etat est et demeure notre principal ennemi »*, le FLNC-Canal historique, proche de Corsica Nazione, puis Resistenza, proche de l'ANC, et une organisation nouvelle dite Fronte ribellu (Front rebelle) ont lancé une *série d'attentats contre* les préfectures, le centre administratif de Sartène, les hôtels des deux conseils généraux et les mairies de Porto-Vecchio, Ville-di-Pietrabugno et Ile-Rousse – dont les premiers magistrats sont respectivement Jean-Paul de Rocca Serra, député de Corse-du-Sud, président de l'Assemblée de Corse, Jean Baggioni, député européen, président du conseil exécutif, et Pierre Pasquini, ministre des anciens combattants, tous trois RPR. Le FLNC-Canal historique a également gravement endommagé les locaux de l'Agence de développement de la Corse, de l'Office des transports et de la Caisse mutuelle d'assurance-maladie des travailleurs indépendants. Le FLNC-Canal historique s'est employé à justifier le choix de ces cibles en expliquant qu'*« il est temps que soient mises en place de nouvelles institutions – qui permettront que ne soient pas dilués les pouvoirs de décision – et que l'Etat français et les forces politiques traditionnelles, d'où qu'elles soient, prennent enfin leurs responsabilités »*.

COMMUNION D'IDÉES

En conséquence, l'organisation *clandestine* réclame la suppression des deux conseils généraux et la mise en place d'un nouveau statut fondé sur l'article 74 de la Constitution relatif aux territoires d'outre-mer. Pour ceux qui la réclament, cette réforme entraînerait la reconnaissance du « peuple corse », la plus ancienne revendication de la mouvance autonomiste et nationaliste.

Le développement de la nouvelle stratégie, qu'elle soit le fait d'organisations structurées ou de petits groupes indépendants, sinon isolés, tend visiblement à reconstituer la communion d'idées qui, à défaut d'unité d'action, faisait naguère la force des différents mouvements. Une telle communion avait engendré la dynamique qui, aux élections territoriales de 1992, leur avait apporté au deuxième tour le quart des suffrages exprimés. Cette dynamique avait été brisée l'année suivante. Avaient alors commencé les déchirements internes, avec la série tragique des attentats et règlements de comptes entre nationalistes qui s'accusaient mutuellement de menées mafieuses. Cette guerre semble arrêtée depuis deux mois.

Trêve ou armistice, la situation est mise à profit par les nationalistes, mais aussi par des hommes politiques de droite, essentiellement RPR, pour tenter de revenir à la situation antérieure à l'élection présidentielle, décrite dans les colonnes du quotidien *Corse-Matin* le 25 novembre 1994 par Jean-Guy Talamoni, président du groupe Corsica Nazione à l'Assemblée de Corse et dirigeant de la Cuncolta, principale composante du groupe : *« Un dialogue engagé entre le FLNC et le ministre français chargé des affaires corses, un échange de courriers entre l'organisation clandestine et Charles Pasqua publiés dans la presse, une solution politique devenant possible avec de sérieux espoirs pour la paix. »*

Qualifié par les élus et les syndicats de *« politique de la terre brûlée »*, le durcissement des actions « militaires » intervient au moment où, dans la mouvance nationaliste elle-même, beaucoup de voix (MPA, UPC, ANC) s'élèvent pour réclamer l'autodissolution des organisations clandestines. Mais les conditions mises par le FLNC-Canal historique et la décision du FLNC-Canal habituel de ne pas *« renoncer à son droit à la légitime défense »* laissent penser que l'autodissolution est illusoire. Dès lors, dans un climat de surenchère nationalo-nationaliste, la recrudescence des attentats appelle inévitablement le recours à la loi républicaine, et donc le retour du cycle infernal provocation-répression. Au sein de l'opinion, le sentiment qui prévaut est toutefois une grande lassitude, voire une sorte *d'indifférence impuissante devant* la ruine progressive des espoirs d'un développement paisible de l'île.

C'est dans ce contexte que, précédant Jacques Toubon, ministre de la justice, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, s'apprête à effectuer, sans doute vers la mi-janvier 1996, son premier voyage en Corse. Le 30 août, en présence de M. Pasquini, il avait reçu les parlementaires de l'île auxquels il avait rappelé *« sa disposition naturelle au dialogue avec tous ceux qui représentent les intérêts de la Corse »*, afin de lutter *« contre la dérive de l'Etat de droit »*. M. Debré, croit-on savoir, viendra se placer à l'écoute des Corses, mais il ne peut ignorer que les nationalistes sont nettement minoritaires. Après le départ de M. Pasqua de la place Beauvau, le nouveau ministre aura-t-il définitivement écarté la reprise des *« tractations secrètes comme par le passé »* entre le gouvernement et les nationalistes, ce dont s'est déjà félicité le député de Haute-Corse et maire (Radical) de Bastia, Emile Zuccarelli ? Ou bien M. Debré voudra-t-il démentir M. Pasqua qui, le 7 décembre, avait déclaré à *L'Express* : *« Depuis la constitution du nouveau gouvernement, les Corses ont le sentiment de ne plus avoir d'interlocuteurs »* ?

Paul Silvani

TUERIE Le procureur de la République de Grenoble a annoncé, dimanche 24 décembre, l'ouverture d'une information judiciaire pour *« association de malfaiteurs et assassinats »*, après la découverte, la veille, de seize cadavres calcinés, dont ceux de trois enfants. ● DES IMPACTS DE BALLES ont été retrouvés sur tous les corps. Les experts devront établir s'il y a eu assassinat collectif, suivi d'un ou plusieurs suicides, et si les personnes chargées des exécutions ont péri dans les flammes. L'hypothèse d'une *« équipe de tueurs »* n'est pas écartée. ● LES ENQUÊTEURS et les magistrats helvétiques chargés de l'enquête sur les deux « suicides collectifs » survenus en Suisse en octobre 1994 avaient procédé à l'audition de plusieurs des victimes retrouvées samedi. La législation actuelle, soulignent-ils, rend difficile l'interdiction de cette secte. *(Lire aussi notre éditorial page 10.)*

La police s'interroge sur l'organisation de l'Ordre du Temple solaire

Après la découverte, dans le Vercors, de seize corps calcinés portant tous des impacts de balles, les enquêteurs tentent de démêler les circonstances exactes du drame. Ils cherchent à établir comment s'était restructurée la secte après les précédents massacres d'octobre 1994

GRENOBLE
de notre bureau régional

« Le compte est tragiquement bon », soulignait, samedi 23 décembre, le procureur de la République de Grenoble, Jean-François Lorans. Quelques heures auparavant, les gendarmes avaient découvert seize corps calcinés, dont ceux de trois enfants âgés de six, quatre et deux ans. Ils reposaient en arc de cercle au fond d'une profonde cuvette naturelle du massif du Vercors, au lieu-dit Le Puits de l'enfer. Le 18 décembre, un avis de recherche concernant seize personnes disparues avait été lancé par la police suisse.

Probablement huit jours auparavant, le massif du Vercors avait été le théâtre d'une macabre mise en scène orchestrée par les adeptes de la secte de l'Ordre du Temple solaire. Arrivé dans quatre automobiles immatriculées en Suisse et en France, le groupe a cheminé une trentaine de minutes le long d'une piste de ski de fond tracée dans la forêt des Coulmes, très clairsemée à cet endroit. Situé à environ 5 kilomètres des premières habitations du village de Saint-Pierre-de-Chérennes (Isère), ce site qui se développe vers 1 000 mètres d'altitude n'était pas encore fréquenté par les skieurs, en raison d'un enneigement quasi inexistant.

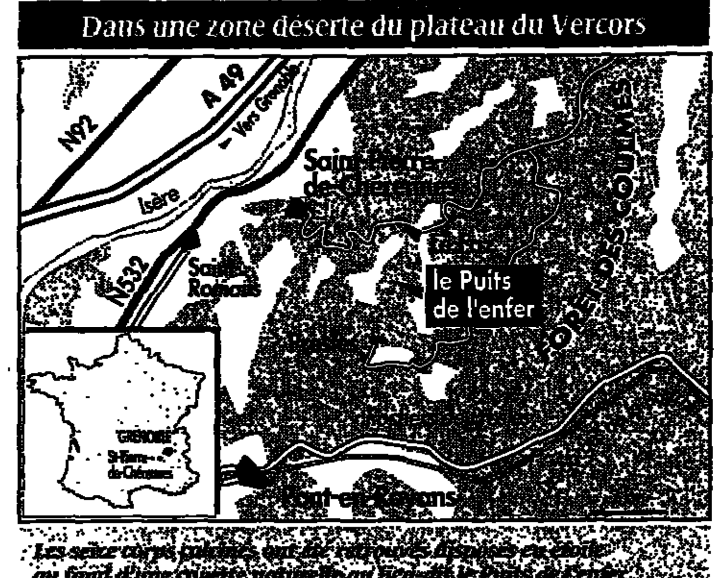
Seuls quelques chasseurs remarquèrent, samedi 16 décembre, la présence de ces véhicules. L'un d'eux, Robert Arnaud, affirme avoir senti ce jour-là, *« une odeur suspecte de cuir et de cheveux brûlés »*. *« J'ai eu des frissons, ça sentait la mort, j'ai trouvé ça bizarre. J'en ai parlé à des collègues, mais ce n'est pas allé plus loin »*, dira-t-il aux enquêteurs. Les corps auraient pu rester longtemps encore en cet endroit si la neige les avait par la suite recouverts.

Les gendarmes disposent de suffisamment d'éléments pour reconstituer le macabre cérémonial des adeptes de l'Ordre du Temple solaire. *« Les corps ont été aspergés de liquide inflammable, alors qu'ils étaient assis en arc de cercle. Ils se sont ensuite affaissés en arrière pendant la combustion*, indique un enquêteur. *L'ensemble donnait l'impression d'une figure composée volontairement en forme d'étoile ou de soleil. »*

ARMES ET PRODUITS TOXIQUES

Dimanche, le procureur de la République de Grenoble a annoncé l'ouverture d'une information judiciaire pour *« association de malfaiteurs et assassinats »*. M. Lorans a confirmé que *« chacun des corps découverts porte une ou plusieurs traces de blessures par balle »*. Un revolver et un fusil à pompe ont été retrouvés sur place, tandis que d'autres armes étaient dissimulées dans les quatre automobiles. Des emballages de médicaments et de produits toxiques ont également été ramassés sur le lieu du drame, ce qui laisse supposer que les membres de la secte ont absorbé ces substances avant de mourir. Enfin, les enquêteurs ont relevé sur la plupart des visages des restes de sacs de plastique, comme lors du précédent massacre, au mois d'octobre 1994, en Suisse.

Dans une zone déserte du plateau du Vercors



Les seize corps calcinés ont été retrouvés disposés en étoile au fond d'une cuvette naturelle au lieu-dit le Puits de l'enfer.

Dans les voitures des membres de la secte, les gendarmes ont également saisi les passeports des seize personnes signalées disparues par la police suisse. Des autopsies devaient être pratiquées mardi à l'hôpital de Grenoble afin de déterminer formellement les identités des victimes. Patrick Vuarnet, fils de l'ancien champion olympique de ski, a été pour sa part déjà identifié.

Parmi les autres victimes figureraient deux policiers français, Jean-Pierre Lardanchet, trente-six ans, qui a probablement entraîné dans la mort ses deux enfants ainsi que son épouse, et Patrick Rostan, vingt-neuf ans. Les deux hommes ont travaillé ensemble à Paris dans les services de la police judiciaire. Le premier a rejoint en septembre 1993 l'antenne de la direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi de clandestins (Diccilec) installée à Annemasse (Haute-Savoie), à la frontière franco-suisse.

Les collègues de Jean-Pierre Lardanchet affirment aujourd'hui qu'il tenait souvent des *« discours fumeux sur Dieu et la vie »*. Il y a quelques jours, ceux-ci se sont aperçus que son arme de poing de calibre 9 mm – identique à celle retrouvée dans la forêt de Saint-Pierre-de Chérennes – avait disparu de son bureau. C'est lui qui aurait « converti » Patrick Rostan. Les deux hommes avaient été entendus par les policiers français et suisses à la suite du massacre d'octobre 1994 à Salvan, leur présence ayant été signalée deux jours avant le drame à proximité. Ils furent cependant disculpés.

Les gendarmes et policiers vont devoir répondre à une série de questions. Tout d'abord, ils tenteront de déterminer l'ordre de la mort des seize victimes pour savoir s'il y a eu assassinat collectif des membres de la secte, suivi d'un ou plusieurs suicides, et si les personnes chargées des exécutions ont également péri dans les flammes. L'hypothèse d'une *« équipe de tueurs »* et d'un *« commanditaire »* n'est pas écartée par les enquêteurs.

Ceux-ci disposeraient d'un témoignage faisant état de la traversée du village de Saint-Pierre-de Chérennes par trois voitures de type Mercedes immatriculées en Suisse quelques jours après la date supposée du drame. *« Les investigations se poursuivent, il serait prématuré d'échaffauder quelque hypothèse »*, a déclaré le procureur de la République. Les policiers français et leurs collègues helvétiques devront également très vite savoir si la hiérarchie de l'Ordre du Temple solaire a été ou non décapitée après la mort, le 4 octobre 1994 en Suisse, de Luc Jouret et Jo Di Mambro.

Claude Francillon

Patrick Vuarnet s'était senti « proche du sacrifice »

Au lendemain de la mort de 53 « fidèles » en Suisse et au Canada, en octobre 1994, Patrick Vuarnet – fils de l'ancien champion de ski et industriel Jean Vuarnet – avait promis à son frère de militer dans une association antisectes. Le jeune homme et sa mère, Edith, avaient alors échappé au massacre. Cette fois, ils figurent très vraisemblablement parmi les victimes, ainsi que la compagne de Patrick Vuarnet, une Suissesse de trente-quatre ans, et la fille de cette dernière, Tania, âgée de six ans. Leur identification formelle ne pourra toutefois être établie qu'après autopsie.

« *Moi-même, je me suis senti proche du sacrifice*, affirmait Patrick Vuarnet, dans un entretien à *L'Express* du 13 octobre 1994. *La nuit du 5 octobre, c'est sûr, il n'y avait que des membres du cercle doré dans les chalets qui ont brûlé. Ma mère et moi, on se demande encore pourquoi on n'a pas été convoqués.* » Patrick Vuarnet disait faire partie du « *cercle doré* », « *l'élite du mouvement* », au sein de laquelle « *le seul devoir était la loi du secret* ».

Mis en cause, enquêteurs et magistrats suisses reconnaissent leur impuissance

BERNE
de notre envoyé spécial

Au lendemain de la macabre découverte de Saint-Pierre-de-Chérennes, les responsables de la justice et de la police helvétiques en sont réduits à un constat d'échec, voire d'impuissance, n'ayant pu empêcher un nouveau drame un peu plus d'un an après le « double suicide collectif », dans la nuit du 4 au 5 octobre 1994, de quarante-huit adeptes de la secte de l'Ordre du Temple solaire (OTS) en Suisse. *« Alors que l'on croyait le mal éradiqué, on s'est trompé et on s'en aperçoit avec une certaine stupeur »*, a admis Gérard Ramseyer, membre du gouvernement du canton de Genève. De son côté, le chef de la sûreté genevoise, Urs Rechsteiner, a indiqué : *« Tout le monde était persuadé que la précédente tragédie avait ouvert les yeux aux membres de la secte. »*

Le juge suisse André Piller, chargé de l'instruction des premiers drames survenus à Cheiry (canton de Fribourg) et à Salvan (canton du Valais), s'est montré encore plus catégorique : *« Rien, absolument rien ne laissait penser que des membres de la secte que j'avais interrogés allaient reprendre le flambeau et organiser un nouveau massacre. »* Dans un premier temps, les résultats de l'enquête sur les tueries de Cheiry et Salvan avaient été annoncés pour fin octobre, puis ils avaient été reportés à décembre et, maintenant, leur publication est attendue pour début 1996.

D'après ce que le juge vient d'en révéler, des centaines de personnes ont été entendues, dont de nombreux membres de la secte, parmi lesquels se trouvaient quelques-unes des victimes découvertes dans le Vercors. Au cours des interrogatoires, certains adeptes *« avaient regretté de ne pas avoir participé au premier voyage »*, alors que d'autres *« s'étaient dits révoltés »* de ce qui s'était passé.

De source judiciaire, on rappelle que les enquêteurs avaient été chargés de déterminer les circonstances des tueries d'octobre 1994 en Suisse et non d'enquêter sur les activités mystiques des membres de la secte. Selon le juge André Piller, *« les enfants ont certainement été tués, ce qui pose le problème de leur protection. Le cas échéant, il faudrait les soustraire à l'autorité parentale une fois réunis les éléments prouvant que les enfants vivant avec telle personne courent un danger »*.

RÉUNIONS À GENÈVE

La justice et la police savaient que des membres de la secte continuaient de se réunir, notamment dans un local de Genève. *« Au nom de la liberté de croyance*, a cependant précisé le chef de la police et sûreté de la ville, *nous n'avons pas le droit de nous immiscer dans la sphère des convictions religieuses. »* A en juger par leurs réactions, l'enquête était loin de répondre à l'attente des avocats et des familles des victimes. Défenseur de plusieurs d'entre elles, Mᵉ Jacques Barillon, du barreau de Genève, déplore que tout n'ait pas été mis en œuvre pour empêcher ce nouveau drame.

Un ancien membre de l'OTS, Thierry Huguenin, auteur du livre *Le 54e*, *et qui avait échappé in extremis* au massacre d'octobre 1994, avait averti les autorités que la secte était restée active et que la Suisse lui servait de plaque tournante. Dans des déclarations au journal *Le Matin* de Lausanne, Rosemarie Jaton, qui a perdu son frère, sa belle-sœur et ses deux neveux à Cheiry, répète qu'elle ne croit pas au *« suicide collectif »* et que, comme les membres de sa famille, les victimes du Vercors *« n'étaient pas consentantes mais ont été assassinées »*. A en croire la liste qu'elle a établie, la secte compterait encore plus de quatre cents membres.

A ces critiques s'ajoutent celles de la presse, qui reproche à la police genevoise d'avoir attendu une semaine avant de confirmer la nouvelle de ces disparitions, révélées jeudi 21 décembre par la télévision suisse romande. Or plusieurs personnes recherchées avaient été entendues par le juge Piller. Et le porte-parole de la police genevoise devait reconnaître que *« des écrits découverts lors de perquisitions expriment des idées de la secte et sont, d'une certaine manière, pessimistes »*. A l'origine, la police avait dressé une liste de dix-huit personnes, comprenant le chef d'orchestre Michel Tabachnik, un temps présenté comme un des dignitaires de la secte, et son épouse. Mais le musicien s'était spontanément présenté pour démentir tout lien avec l'Ordre du Temple solaire, même s'il a admis avoir été invité à y donner deux conférences en juillet 1994.

Pour la première fois, la question de l'interdiction de la secte a été posée. Le porte-parole du département de justice et police à Berne a déclaré qu'une telle décision pourrait être envisagée s'il était établi que l'OTS est une organisation contraire à la loi ou un danger pour l'Etat. Mais une interdiction de ce genre relèverait, en principe, de la compétence des *cantons et ne serait pas facile à* prendre, en vertu de la liberté de croyance. Le juge Piller n'a toutefois pas exclu l'interdiction de la secte *« dans certaines circonstances »* si les résultats de l'enquête sur la tragédie du Vercors démontrent qu'*« il s'agit d'une organisation criminelle »*.

Jean-Claude Buhrer

Une secte composite menée par un tandem diabolique

SI LEUR VIE dans l'Ordre du Temple solaire ne fut que mise en scène, pouvait-il en être autrement de leur mort ? D'ailleurs, ils *ne la nommaient pas mort*, mais *« grand voyage »* ou *« transit »*, convaincus qu'ils étaient d'appartenir à une petite élite – la « grande loge blanche » – appelée à rompre avec un monde moderne détesté, à atteindre, dans l'invisible, des états de conscience plus élevés. L'imminence de l'apocalypse hantait leurs discours et leurs pensées.

L'Ordre du Temple solaire (OTS) surprend par son caractère composite. C'est un cocktail qui emprunte aux ordres initiatiques du Moyen Age, dont il a gardé le nom (le Temple), des symboles chrétiens (la croix, la chapelle retrouvée dans un chalet suisse où se célébraient des *« messes esséniennes »* !), le goût des cérémonies rituelles et secrètes, ainsi qu'une organisation raffinée conduisant l'adepte, par une série d'étapes – lourdement facturées – sur le chemin de la connaissance et de la vérité. Proche également du Nouvel Age, l'OTS développe *des pratiques fondées sur la* médecine naturelle, sur des règles précises d'alimentation et d'hygiène, sur le yoga ou l'écologie (fermes biologiques), conçues comme autant de manières de *« survivre »* avant l'apocalypse.

C'est au début des années 80 que Luc Jouret, un homéopathe belge exerçant à Annemasse (Haute-Savoie), né en 1947, avait tenté de prendre le contrôle de ce qui s'appelait alors l'Ordre réformé du Temple (ORT), à la mort de son grand maître José Origas. Il *avait rompu* avec la *médecine traditionnelle*, voyageant, fréquentant des guérisseurs jusqu'aux Philippines. Dans la quête d'*« une synthèse apte à soigner l'homme dans sa totalité »*, associant la voie thérapeutique – le médecin – et sacerdotale – le prêtre –, il avait tâtonné à travers toutes les formes de rénovation de ce mythique Ordre du Temple, dont le grand maître, Jacques de Molay, avait péri sur le bûcher, en 1314, à l'instigation de Philippe le Bel.

UN PUBLIC AISÉ

En 1984, Luc Jouret rompt avec l'Ordre réformé du Temple et fonde l'Ordre international chevaleresque de la tradition solaire (OICTS). Il anime aussi des clubs – Archedia ou Amenta –, multipliant, en Suisse, en France, au Canada, des conférences et des séminaires. Jeune, beau parleur, il séduit par sa *connaissance scientifique*, médicale et sa maîtrise des sagesses traditionnelles. On vient l'écouter à Genève, à Lausanne, dans le sud de la France. Un public le suit, qui ne le quittera plus, majoritairement féminin, socialement aisé, composé de techniciens, de médecins, d'artistes, etc.

Jouret rode ses thèmes favoris, comme l'annonce d'une transmutation totale de l'humanité, avec l'entrée dans l'ère du Verseau. *« On est dans le règne du feu*, lance-t-il en 1987 à la radio suisse romande. *Nous faisons un saut dans la macro-évolution. Notre cerveau va subir des modifications physiques, subtiles et vibratoires, qui font que l'homme va réagir de manière différente aux événements. »* A cette littérature *new age* assez classique, il ajoute sa philosophie du Temple, *« archétype céleste qui rassemble des hommes et des femmes capables de se mobiliser et de servir »*.

Mais l'Ordre du Temple solaire n'aurait pas connu ce destin sans l'association de Jouret avec Joseph Di Mambro, un personnage trouble de la région d'Annemasse, où il était guérisseur. L'une des pratiques favorites du tandem est de contraindre l'adepte à rechercher celui des personnages de l'Antiquité dont il serait la réincarnation. Ce jeu *devient vite* obsessionnel et il débouche sur toutes les manipulations physiques, psychiques, financières qui définissent la secte.

Ainsi Thierry Huguenin, dans son livre *Le 54ᵉ* – il devait être la cinquante-quatrième victime du suicide d'octobre 1994 –, raconte la ronde folle des épreuves physiques, des réveils en pleine nuit, *des déplacements incessants*, des règles militaires d'hygiène (désinfection quotidienne du domicile), des régimes alimentaires spartiates (seuls les légumes sont admis), imposés par Di Mambro pour arriver au bout de la quête initiatique. *« Nous étions dans un état de flottement qui lui permettait de nous faire croire n'importe quoi »*, écrit Thierry Huguenin, *dont la femme, Nathalie, devint la* nouvelle reine des Atlantes. Une autre est la réincarnation de la *reine Hapshepsout* et un troisième celle du centurion Claude qui avait transpercé le flanc du Christ !

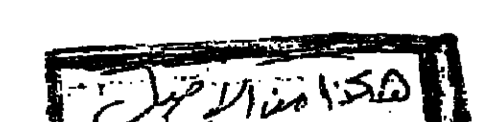
Di Mambro maintient un climat d'hallucination collective. Il rend visite à de grands maîtres cachés à Zurich, organise les cérémonies rituelles, fait grand cas de *« révélations »*, *« miracles »* et autres *« apparitions »*. C'est lui qui invente les *« passeports pour l'éternité »* et les *« maisons de survie »* pour échapper à l'apocalypse. Pourquoi a-t-il décidé d'en hâter l'arrivée ? C'est la question qui trouble les spécialistes. Les noms de Di Mambro et de Jouret *commençaient à circuler* en dehors de l'Ordre, le premier associé à des escroqueries financières, le second à un trafic d'armes au Canada. Ont-ils décidé de *« retourner l'agression »* vers l'intérieur, de rétablir l'illusion de pureté de l'Ordre ? De là à envisager la mise en scène de l'apocalypse et le suicide collectif, il n'y avait qu'un pas, d'autant plus facile à franchir que les membres avaient depuis longtemps cédé leur conscience et leur liberté à ces mauvais génies.

Henri Tincq

« Il n'est pas utile de créer une législation »

Faut-il légiférer contre les sectes ? Jacques Guyard, député (PS) de l'Essonne et maire d'Evry, rapporteur de la commission d'enquête parlementaire sur les sectes, répond par la négative dans un entretien publié, lundi 25 décembre, par *Le Figaro*. « *La commission convient qu'il n'est pas utile de créer une législation d'ensemble, nous sommes suffisamment armés* », déclare M. Guyard, qui estime que la nouvelle incrimination de « *mise en péril des mineurs* » peut « *très bien s'appliquer aux sectes* ».

Le rapporteur de la commission constate cependant que « *la lutte contre les sectes n'a jamais été une priorité d'ordre public* ». « *Faute de plaintes, les parquets devraient davantage s'autosaisir* », estime M. Guyard. Regrettant que « *les administrations (affaires sociales, intérieur, travail, éducation) ne* [soient] *pas assez vigilantes* », le député annonce que la commission proposera la création d'un « *comité des sages que pourraient consulter ces différents ministères* ».



De plus en plus de femmes sont volontaires pour effectuer un service national

Près de la moitié des candidates se déclarent chômeuses ou sans activité précise

Les armées françaises ont admis, en 1994, près de 1 500 jeunes femmes volontaires pour un service national de dix mois. C'est le plus fort contingent jamais enregistré. Les motivations avancées par les candidates sont diverses : crainte du chômage ou envie d'« aventure ». Les formules de coopération et d'aide technique à l'étranger rencontrent le plus de succès, tout comme les services civils de solidarité.

L'AN DERNIER, les armées françaises ont recruté le plus fort contingent de jeunes Françaises volontaires pour faire un service national de dix mois depuis l'ouverture, il y a vingt-trois ans, de cette possibilité aux femmes. En 1994, en effet, il y a eu 4 256 candidates, mais seulement 1 453 admises. Depuis 1972, date à laquelle on avait enregistré 753 dossiers pour 337 appelées retenues, cet effectif de volontaires féminines n'avait jamais été atteint. Pour autant, les armées restent prudentes. Une telle croissance doit être relativisée puisque les femmes ne représentent que 0,6 % des incorporations sous l'uniforme.

Dans une note de synthèse qu'il vient de publier, l'Observatoire du service national (OSN) dresse un portrait sociologique de ce contingent. Plus des deux tiers de ces volontaires féminines ont entre vingt et vingt-deux ans, c'est-à-dire qu'elles sont, en moyenne, légèrement plus âgées que les hommes. Ce qui signifie aussi qu'elles sont généralement plus matures. Leur profil diffère de celui des conscrits pour ce qui a trait à leur origine sociale, leur formation et, du même coup, leur motivation. Si l'on en croit l'étude de l'OSN, *« les jeunes femmes qui sont volontaires pour un service national appartiennent à des milieux souvent modestes, où le niveau de formation générale et professionnelle demeure faible »*.

UNE IMAGE PLUS « POSITIVE »

Ainsi, en 1994, 42 % sont chômeuses ou se déclarent sans activité précise et 41 % se disent étudiantes, une notion qui a besoin d'être explicitée. En réalité, ces étudiantes ont, pour 65 % d'entre elles, un niveau inférieur au baccalauréat (soit un BEP, soit un CAP) ; 25 % sont des bachelières et les 10 % restants ont un niveau supérieur au bac. *« Pour bien situer ces éléments*, observe l'OSN, *il convient de rappeler que plus de 60 % d'une classe d'âge accède actuellement au baccalauréat. »* Cela explique que l'armée de terre, par exemple, n'agrée pas un grand nombre de candidates, jugées insuffisamment qualifiées pour ses besoins.

Les motivations avancées par ces volontaires sous l'uniforme sont diverses. C'est, dit l'OSN, *« un moyen d'éviter le chômage ou de rompre avec une période d'inactivité prolongée »*. C'est encore *« une première étape dans la carrière militaire »*. Et c'est aussi une image plus *« positive »* des armées, à savoir l'aventure (pour 58 % des sondées), la force (46 %), la sécurité (34 %) et, paradoxalement, l'inconnu (26 %). Nombreuses sont les volontaires qui disent rechercher – à travers le service militaire ou les formes civiles du service national – *« le sens du service et de la solidarité »*.

On le constate avec l'incorporation dans la gendarmerie (13 % des femmes, au lieu de 4 % des hommes) ou dans le service de santé (17,8 % des femmes, au lieu de 1,9 % des hommes). Mais on le note davantage encore pour le volontariat féminin dans le service de coopération ou de l'aide technique à l'étranger. Cette formule, constate l'ONS, concerne *« le plus souvent des jeunes femmes de milieu plus aisé, dont la motivation peut être de rejoindre leur époux lui-même coopérant »* et où la qualification requise est au minimum de quatre années après le bac.

De même apparaît un processus nouveau : l'attrait exercé par les services civils de solidarité, dans les villes ou auprès des handicapés. Ce processus, selon l'OSN, a toutes les chances de s'amplifier dans les années à venir, même s'il faut se méfier, écrit-il, de *« l'a-priori »* qui consiste à croire que les femmes auraient le monopole des missions à caractère social ou à vocation humanitaire.

Jacques Isnard

Dix ans de prison pour le notaire-faussaire de Haute-Saône

VESOUL
de notre envoyé spécial

« Un notaire en milieu rural, note le président de la cour d'assises de Haute-Saône et du Territoire de Belfort, Bernard Gauthier, *c'est un peu quelqu'un à qui l'on donne le bon Dieu sans confession. »* Sur le banc des accusés, Xavier Nicklaus acquiesce, lui qui tint étude dans le petit village d'Amance. Ne s'est-il pas autorisé, dix années durant, à faire ressusciter les morts ou à donner vie à de fictives descendances ?

Curieuse figure que ce quinquagénaire immature, à la mine de pénitent, qui comparaît dans un prétoire comble de bonnes gens qui lui confièrent jadis leurs biens et leur argent. On ne l'appelle plus « maître ». On lui reproche un crime : avoir établi treize faux actes « authentiques » de notoriété. Et de multiples délits, dont l'exercice illégal de la profession de banquier. Ainsi, l'hôpital psychiatrique voisin de Saint-Rémy-Clairefontaine lui confiait ses défunts pensionnaires pour règlement de leur succession. A ceux qui mouraient sans descendance, M[e] Nicklaus inventait un lointain parent pour éviter que l'État n'empoche l'argent. Puis il transférait le tout sur son compte de notaire. Ni vu ni connu. Pas même des deux témoins qui contresignaient les actes : la secrétaire de mairie apposait son paraphe *« pour rendre service, en toute confiance »*, l'ancienne employée de l'étude *« en descendant faire ses courses »*. La comptable, elle, n'avait *« jamais trouvé le courage nécessaire pour dénoncer les agissements »* de son patron.

Au total, sur dix ans, 3,6 millions de francs ont été détournés par Xavier Nicklaus, qui ne nie pas. L'ancien code pénal prévoyait la perpétuité. Le nouveau, quinze années de réclusion. L'homme, aux larges lunettes et au costume sombre de notable élevé chez les pères, avoue tout, se mord les doigts, se tord les mains. Il confesse… Jusqu'au vol de l'argent des calendriers qu'il vendait, jadis, lorsqu'il était louveteau. Certes, il donnait bien aux pauvres de quoi construire un puits en Côte-d'Ivoire. Il n'en grugeait pas moins le brave curé de Faverney en lui ponctionnant des honoraires indus.

Pourquoi l'officier ministériel a-t-il agi ainsi ? *« Par nécessité financière*, dit-il. *Et par orgueil. J'avais commis des erreurs professionnelles. Je ne voulais pas passer pour un imbécile. »* Ainsi fut-elle, la vie de M[e] Nicklaus, fils de boulanger ayant raté ses études de droit, mais marié en 1968 à la fille du très respecté *M[e] Bussière, notaire, maire et conseiller* général d'Amance, qui fit de son gendre son quasi-fils adoptif, son premier clerc, puis son naturel successeur en 1979. Ainsi fut-elle, cette longue dérive d'un alcoolique repenti sans repères ni compétences qui, à la mort de son beau-père, sombra inexorablement dans l'engrenage de la malhonnêteté authentifiée, détournant indifféremment de 195 francs à 352 066 francs. A l'audience, on a compté jusqu'à 137 victimes de son imagination.

Au détour des débats, le président Gauthier rappela l'usage qui valait jadis aux avocats et aux notaires inculpés d'être isolés dans les cellules des condamnés à mort. Jeudi 21 décembre, la cour et les jurés ont estimé insuffisantes les sept années requises par le ministère public et ont condamné Xavier Nicklaus à dix ans de réclusion.

Jean-Michel Dumay

Interpellations de personnes ayant hébergé des Basques

LA POLICE a opéré, au cours de la semaine écoulée, une série d'interpellations de personnes ayant hébergé des réfugiés basques. En région nantaise, deux membres de la Confédération paysanne ont ainsi été placées en garde à vue, mardi 19 décembre, à Nantes. Le même jour, six exploitants agricoles ont été interpellés dans la Drôme, pour complicité présumée avec des militants de l'ETA. Tous ont été remis en liberté à l'issue de leur garde à vue. La coordination des comités de soutien aux *« inculpés du droit d'asile »*, qui s'était manifestée en faveur des soixante et onze Basques et Bretons condamnés, le 20 décembre, par le tribunal correctionnel de Paris pour avoir hébergé des militants ou sympathisants de l'ETA, a exprimé sa solidarité avec les personnes dernièrement interpellées.

■ **INTÉGRATION : quatre personnalités ont été nommées au** Haut Conseil à l'intégration, organe consultatif placé auprès du premier ministre et présidé par Marceau Long, ancien vice-président du Conseil d'Etat. Il s'agit de Christian Delorme, prêtre chargé des relations avec l'islam au diocèse de Lyon, de Jeanne-Hélène Kaltenbach, responsable des Associations familiales protestantes, de Jean-Marie Bockel, maire (PS) de Mulhouse, et de René Vandierendonk, maire (CDS) de Roubaix. Ces nominations interviennent après le départ de Françoise de Veyrinas, Georges Charpak, François Autain et René Lenoir.

■ **FUITE DE GAZ : un affaissement de terrain** survenu rue Papillon, dans le 9[e] arrondissement de la capitale, vendredi 22 décembre, a menacé d'effondrement un immeuble situé à proximité d'un chantier correspondant au creusement de la future ligne de RER Eole. Une fuite de gaz, provoquée par la rupture d'une canalisation, a conduit les pompiers à évacuer les habitants de plusieurs immeubles avoisinants.

■ **SOLIDARITÉ : l'Armée du Salut a lancé un appel à la générosité publique**, jeudi 21 décembre, les récentes grèves n'ayant *« pas permis d'obtenir le financement prévu »* de la part des donateurs, pour le dispositif d'urgence traditionnellement mis en place durant les fêtes de fin d'année (soupes de nuit, colis alimentaires, etc.). Les dons peuvent être adressés à : Armée du Salut, 60, rue des Frères-Flavien, 75976 Paris Cedex 20. CCP 5305 X Paris.

■ **MEURTRE : un adolescent âgé de quinze ans a été tué à coups** de couteau à Marlenheim (Bas-Rhin), samedi 23 décembre, pendant son sommeil, par le fils de son logeur. La victime travaillait comme apprenti dans un restaurant et logeait depuis septembre dans la famille de son meurtrier, un étudiant âgé de vingt-deux ans, qui a été placé en garde à vue. Ce dernier a été conduit dans un hôpital afin de subir une expertise psychiatrique.

Une Française âgée de dix-neuf ans a disparu en Grande-Bretagne

LE PÈRE de Céline Figard, une Française âgée de dix-neuf ans qui circulait en auto-stop dans le sud de l'Angleterre et a disparu depuis lundi 18 décembre, a lancé, dimanche 24 décembre, un appel à toute personne pouvant apporter un renseignement sur cette disparition. Partie rejoindre un cousin travaillant dans un hôtel à Fordingbridge (comté de Hampshire), cette étudiante originaire de Haute-Saône avait quitté le domicile familial à bord d'un camion conduit par un ami de ses parents qui l'a acheminée jusqu'à Folkestone (Grande-Bretagne). Le camionneur l'a alors confiée à un autre routier de sa connaissance, qui l'a lui-même déposée à une station-service proche de Newbury. Là, Céline est montée à bord d'un troisième camion, un semi-remorque Mercedes blanc (ou de couleur très claire) conduit par un Britannique. Elle n'a plus été revue depuis.

« Nous sommes terriblement inquiets pour sa sécurité », a déclaré un responsable de la police du comté de Hampshire. Le père de Céline a invité toute personne pouvant apporter des informations à prendre contact avec le commissariat de Fordingbridge (19-44-1-70-32-82-813).

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire,

AURÉLIEN,

dix ans de charme et de joie de vivre.

Meilleurs vœux.
Claude, Antoinette, Virgile,
Et tous les zèbres de la Terre.

Anniversaires de naissance

– A tous ses amis :

Emilienne BOUCHET,

née le 25 décembre 1891,

fêtera son cent quatrième Noël.

Décès

– Rousses (Lozère).

M. et M[me] Gérard Duriez
et leurs enfants,
M[me] Jacques Roux
et son fils,
M. et M[me] Michel Lamboley
et leurs enfants,
M. et M[me] Jean-Claude Roux
et leur fille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jean ROUX,

survenu le 21 décembre 1995.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 23 décembre 1995, à Rousses.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M[me] Jean THOMAS,
née Madeleine
de SAINT-CHARTRIER,

survenu le 20 décembre 1995.

Les obsèques ont eu lieu à Morlaix.

De la part de
Anne et Jean-Louis Chevalier,
Mathieu, David et Delphine.

10, rue Fresnel,
14920 Mathieu.

– Camille Lullien,
sa belle-sœur,
Nicolas et Isabelle Lullien,
Marie Lullien,
Thomas et Laurence Lullien,
Thérèse et Alain Weber,
ses enfants,
Pierre, Etienne, Rémy, Jean-Baptiste,
Jeanne et Joseph,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Juliette JÉRÔME-LULLIEN,

survenu le 20 décembre 1995, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie aura lieu le mardi 26 décembre, à 15 heures, en l'église de Montigny-lès-Cormeilles.

– Le président,
Le conseil d'administration,
L'équipe des Musicoliers,
ont la tristesse de faire part du décès de

M[me] Juliette JÉRÔME-LULLIEN,

qui, pendant de longues années, a contribué au développement de l'association.

Anniversaires de décès

JEAN,

nous a quittés le 25 décembre 1987.

Noël, ce sera notre pensée auprès de lui. Toujours.

Ses parents.

– Le 25 décembre 1986, disparaissait

Tobias GOTTESFELD.

Son épouse, ses enfants
et petits-enfants
vous prient de vous associer à son souvenir.

Stéphane,

un second Noël sans toi.

Περίλυπός ἐστιν ἡ ψυχή μου ἕως θανάτου.

Mt. 26 38.

– Le 26 décembre 1987,

Anatoli MASLOV,

disparaissait brutalement, à l'âge de trente-six ans.

Catherine,
sa femme,
demande à ceux qui l'ont connu et aimé de garder vivant le souvenir de son sourire.

« Cela, tu pourras seul le déchiffrer…
Quand les ténèbres d'insomnie
sur nous descendent,
la flèche de muguet, ensoleillée,
vient s'enfoncer dans la nuit de décembre.
Et vers toi sur le sentier je m'avance. »

Avis de messe

– Les Pères blancs
Et les familles Besson et Chantalou,
recommandent à votre prière,

le Père Robert BESSON,
missionnaire,

décédé tragiquement au Zaïre, le 20 décembre 1995.

Une messe sera célébrée le 3 janvier, à 11 heures, chez les Pères blancs, 31, rue Friand, 75014 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communicat. diverses	110 F
Thèses étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

DISPARITIONS

Robert Namia

Un des fondateurs du « Nouvel Observateur »

ROBERT NAMIA, qui participa à la création du *Nouvel Observateur* et en fut le directeur artistique pendant quinze ans, est mort d'une crise cardiaque, lundi 18 décembre. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.

Cet ami d'Albert Camus, avec lequel il passa sa jeunesse en Algérie et partagea sa passion pour la politique, le théâtre et la littérature, combattit dans les rangs des Brigades internationales pendant la guerre d'Espagne, puis travailla dans les services de presse de l'armée américaine pendant la seconde guerre mondiale. Robert Namia, dont Claude Roy salue *« l'intelligence vive »* et *« l'humour mordant »*, entra ensuite au quotidien *Combat*, dirigé par Albert Camus.

Puis il collabora à *L'Express*, où l'avait appelé Jean-Jacques Servan-Schreiber. Mais cet intellectuel engagé milita aussi aux côtés des Algériens, participant ainsi à l'accession à l'indépendance du pays où il était né. En 1962, après les accords d'Evian, Robert Namia franchit la Méditerranée pour aider des journaux tunisiens et algériens à vivre et à se développer. Lors de la transformation de *France-Observateur* en *Nouvel Observateur*, en 1964, Jean Daniel lui demanda de venir travailler à ses côtés. Pendant quinze ans, Robert Namia, *« l'un des plus grands artistes de la mise en page »*, selon les mots de Jean Daniel, réalisera tous les numéros de l'hebdomadaire.

Il prit ensuite sa retraite dans sa maison de Touraine, partageant son temps entre la Société des amis d'Albert Camus, pour laquelle il prononça de nombreuses conférences, en France et à l'étranger, à propos de l'auteur de *L'Homme révolté*, et l'écriture. Car Robert Namia, tout de *« défi castillan et de saveur oranaise »*, a accumulé des milliers de pages sur l'Algérie, pour lesquelles il ne s'était pas soucié de chercher un éditeur. Ses enfants comptent réparer cet oubli, qui est aussi l'ultime pudeur d'un gentilhomme.

Yves-Marie Labé

■ **JOSE NARANJO**, un proche collaborateur du président Fidel Castro, est décédé samedi 23 décembre, d'une crise cardiaque, à l'âge de soixante-six ans. Plus connu sous son surnom de *« Pepin »*, Jose Naranjo a été le premier maire de La Havane après le triomphe de la révolution cubaine, en 1959. Membre du comité central du Parti communiste cubain, il était un des plus anciens conseillers de Fidel Castro dont il avait rejoint la guérilla dans la Sierra Maestra à la fin des années 50. Après la prise de pouvoir des révolutionnaires, il a occupé de nombreux postes de décision, dont le ministère de l'industrie alimentaire.

■ **EMMANUEL LEVINAS**, philosophe français, est décédé lundi 25 décembre dans le service de cardiologie de l'hôpital Beaujon à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans. *(Lire page 18.)*

NOMINATION

CINÉMA

DOMINIQUE WALLON, directeur général du Centre national de la cinématographie de janvier 1989 à début octobre 1995, qui avait rejoint son corps d'origine, l'inspection générale des finances, depuis son remplacement par Marc Tessier, vient de recevoir une nouvelle affectation dans le cinéma. Il a en effet été chargé par le ministre de la culture de superviser le Palais du cinéma, qui doit s'installer dans l'actuel Palais de Tokyo, et réunir la Cinémathèque française, la Femis (école de cinéma) et la Bifi (bibliothèque).

Dans un communiqué, le ministère de la culture précise que *« cette mission couvrira tout à la fois la phase préparatoire à l'ouverture au public du bâtiment rénové et la préfiguration du fonctionnement du Palais du cinéma. M. Wallon définira et mettra en place la nouvelle institution qui assure la coordination entre les associations partenaires du projet. »* Il sera également chargé de *« la mise au point des programmes détaillés des bâtiments, notamment des espaces communs, et conduira une politique globale de communication et de valorisation des activités du futur Palais du cinéma »*.

Dominique Wallon devrait rejoindre son poste au début du mois de janvier.

[Né le 21 juin 1939, inspecteur des finances, Dominique Wallon a été notamment président de la Maison de la culture de Grenoble (1977-1981), directeur du développement culturel au ministère de la culture (1981-1986), chargé de mission auprès de Robert Vigouroux, maire de Marseille (1986-1989), avant d'être nommé directeur général du Centre national de la cinématographie (CNC), poste qu'il a occupé de janvier 1989 à octobre 1995.]

Le développement des économies asiatiques a détruit les valeurs traditionnelles mais suscite de nouvelles attentes spirituelles. Le dialogue et les rencontres avec l'Autre ont succédé aux missions d'évangélisation

Missionnaires d'aujourd'hui en Asie



LE missionnaire traîne derrière lui un chapelet d'images poussiéreuses et confuses. Affaire « de sabre et de goupillon » autrefois, la mission dans le monde moderne semble une survivance qui se confond avec l'action humanitaire. On imagine le missionnaire en Afrique creusant des puits ou en Inde soignant les lépreux, mais plus mal dans ces Asie du Nord-Est ou du Sud-Est aux économies « *battantes* » *et aux nouvelles* classes moyennes consommatrices. Ces régions sont-elles vraiment des « terres de mission » ?

Quel sens peut avoir la mission dans des pays développés et riches, tels que le Japon, la Corée du Sud, qui compte entrer à l'OCDE d'ici deux ans, Taïwan, qui est le second détenteur de réserves en devises dans le monde, Hongkong ou Singapour ? Ces pays appartiennent, de surcroît, à de grandes civilisations à forte tradition spiritualiste. Seul le plus retardataire d'entre eux, les Philippines, est un pays catholique. Dans certains cas, comme en Corée, l'Eglise a une histoire nationale : ce sont des lettrés qui, au dix-huitième siècle, introduisirent le christianisme dans la péninsule à partir de la Chine.

Au cours des siècles passés, lorsqu'une grande partie de l'Asie était miséreuse, déchirée entre les empires coloniaux, la mission qui accompagnait souvent le colonisateur pouvait avoir un sens. Mais aujourd'hui ? Il n'est plus question de convertir au « jet d'eau ». Aider à fonder des Eglises locales en formant des prêtres autochtones, conformément à l'objectif originel des Missions étrangères de Paris (MEP) ? Désormais ces Eglises existent. Alors, proclamer la bonne parole aux extrémités du monde ? Certes, mais ces peuples l'attendent-ils vraiment ?

Et pourtant, les MEP, qui, il y a plus de trois siècles, partirent évangéliser cette partie du monde, y maintiennent leurs hommes. Sur les quatre cents missionnaires des MEP, deux cent cinquante sont en Asie du Sud-Est et du Nord-Est. Entreprise surannée ? Survivance appelée à disparaître par l'extinction des vocations ? Après un sérieux recul pendant vingt ans, se dessine une lente reprise dans les vocations et, signe plus profond d'une vitalité, d'une volonté de rester éveillé, se manifeste au sein des MEP un mouvement de renouvellement de l'élan missionnaire, qui passe par une interrogation de fond sur le rôle de la mission et la place du missionnaire dans les nouvelles sociétés en train de naître en Asie. En toile de fond se profile la question : quel type d'homme émerge dans ces sociétés ? Les Pères missionnaires vivent dans des sociétés qui ont connu et connaissent encore des mutations profondes, parfois brutales (la Corée du Sud a plus changé au cours de ces cinquante dernières années qu'en un millénaire). Ils doivent renouveler leur action. « *On est là avec eux, aussi perdus qu'eux et on ne sait pas toujours ce que l'on doit faire* », dit l'un d'eux.

Ces questions posées au sein des MEP dans le cadre du Service d'animation régionale (SAR-MEP), qui a tenu récemment deux sessions à Singapour et à Hongkong, sont révélatrices d'une vigueur nouvelle : la foi de ces hommes de terrain, profondément insérés dans les sociétés dans lesquelles ils vivent, reste une foi inquiète, non sur elle-même mais sur la manière dont elle peut s'exprimer. Les questions que posent les Pères des MEP, qu'ils se posent à eux-mêmes, ne viennent pas des livres, mais sont le fruit d'itinéraires, d'expériences. C'est là que réside aujourd'hui le levain des MEP.

Qu'est-ce que la mission aujourd'hui ? Une question qui interroge aussi bien le chrétien que le non-chrétien, car, au-delà de la diffusion du message du Christ, se pose le problème de la rencontre avec l'Autre, l'Etranger, de la reconnaissance de celui-ci, du dialogue des civilisations de l'Est et de l'Ouest. Des questions que débattent, certes, les anthropologues, et sur lesquelles ils théorisent, mais qui, dans le cas des MEP, s'enrichissent d'une expérience primordiale du terrain. L'approche est chrétienne, assurément. Mais elle est aussi intellectuelle dans son souci de comprendre, « avant qu'il ne soit trop tard ».

La rencontre avec l'Etranger, avec une personne nourrie de valeurs différentes, fruit d'une histoire et de références culturelles singulières, est déstabilisante pour quiconque. Elle fait vaciller les repères, prendre conscience de l'« arbitraire culturel ». Après l'étonnement et la séduction « exotique », cette déstabilisation suscite trois types de réaction : le rejet de cet inassimilable dans l'étrange et le repli sur ses propres valeurs, avec le sentiment renforcé de leur primauté ; la fascination qui se traduit par un effort, vain et toujours déçu, pour se fondre dans ce nouvel univers, pour devenir l'Autre ; un retour sur soi-même qui, loin de rejeter l'Autre, en fait le ferment d'un approfondissement de la connaissance de soi par la mise en perspective des valeurs qui nous animent.

Pour le missionnaire d'aujourd'hui, la rencontre avec ces hommes d'ailleurs, en particulier dans cette « Asie des baguettes » née dans la matrice civilisatrice de la Chine, a un double impact. Elle n'ébranle pas sa conviction, sa foi. Mais la découverte chez l'Autre d'un système élaboré de valeurs humaines l'interroge. Ce capital humaniste constitue des « pierres d'attente », par analogie à celles sur lesquelles on peut prendre appui pour traverser une rivière. Elles représentent pour le missionnaire les soubassements sur lesquels le message de l'Evangile peut commencer à se diffuser. Mais, plus profondément peut-être, « *on découvre que ce n'est pas nous qui avons tout et qu'eux n'ont rien* », dit Mgr René Dupont, qui fut évêque d'Andong (Corée du Sud) et arriva à Séoul en 1953, au lendemain de la guerre, dans un pays rasé, détruit, meurtri, où il n'y avait pas 250 kilomètres de route goudronnée.

ÊTRE missionnaire, c'est surtout se retrouver en position minoritaire, renouer avec l'humilité de l'Evangile. « *C'est à nous de découvrir et de répondre à ce qu'ils attendent de nous* », poursuit Mgr Dupont. Philosophe de formation, le Père Espie ajoute : « *Respecter l'Autre est un début. Accepter la question qu'il me pose est une autre affaire. C'est au contact du bouddhisme que je me suis découvert plus à l'aise pour formuler ma propre question et ma propre réponse.* »

Ce contact avec l'Autre contraint à préciser les références qui sont les nôtres. Ainsi l'Occident chrétien a-t-il tendance à dissocier le spirituel du temporel, ce qui n'est pas le cas dans les civilisations de l'Asie du Nord-Est. Or, « *n'a-t-on pas trop tendance à rejeter dans le matérialisme une telle attitude : après tout, lorsqu'il est dit : « J'avais faim et tu m'as donné à manger », le message chrétien n'est-il pas aussi matérialiste ?* », interroge le Père Espie. Confronté à un autre univers culturel, le missionnaire se trouve dans cette position privilégiée de questionner le dogme, ce qui ne signifie pas le contester, mais tenter de se rapprocher de son sens originel. « *Le dogme est précieux, mais il ne dispense pas de chercher à comprendre ce qu'il signifie pour moi* », poursuit le Père Espie.

Depuis que la liberté des religions a été reconnue dans cette partie du monde, la position minoritaire du missionnaire est peut-être d'autant plus délicate à vivre que son message ne rencontre guère de résistance des autres religions : le bouddhisme du Grand Véhicule est tolérant (au Japon, en Corée, à Taïwan), bien que commencent à se manifester des crispations intégristes en Thaïlande, et l'animisme des croyances populaires, fort répandues, est largement indifférent au christianisme. A cela s'ajoute un fort syncrétisme religieux : « *Toutes les religions se valent.* »

L'une des grandes richesses de la vie de missionnaire est précisément d'être contraint par la richesse de l'environnement à renouer avec l'humilité : un point de départ pour une plus grande fidélité à l'Evangile.

Mais il découvre aussi, ou redécouvre, qu'il a besoin de l'Autre (le Prochain), que c'est le regard de cet autre qui le fonde : « *Je ne sais pas s'ils ont besoin de moi, mais moi j'ai besoin d'eux* », dit un missionnaire. Pour le Père Billeau, ce Vendéen aux yeux bleus né en 1909 qui, avec sa barbe blanche de prophète et sa bouffarde à la bouche, a derrière lui soixante ans de missionnariat en Chine puis au Vietnam, le missionnaire est plus proche de saint Bonaventure, qui voulait aller vers l'homme, que de saint Thomas, pour qui primait la doctrine : de la fidélité à Dieu aller vers la fidélité à l'homme.

Convertir ? Là n'est pas l'essentiel. « *J'ai peut-être baptisé dix convertis dans ma vie*, dit le Père Billeau. *Il faut attendre, ne pas se presser. Nous ne sommes que la cire de la bougie, la lumière vient d'ailleurs.* » En revanche, témoigner par son attitude du message que l'on porte en soi est plus essentiel. Lorsque des paysans demandent à Paul Couvreur, missionnaire en milieu rural en Corée qui travaille gratuitement dans les fermes : « *Pourquoi fais-tu cela ?* », il répond : « *Le Dieu auquel je crois a fait ainsi.* »

> « J'ai peut-être baptisé dix convertis dans ma vie. Il faut attendre, ne pas se presser. Nous ne sommes que la cire de la bougie, la lumière vient d'ailleurs »

L'humilité de l'Evangile et la fidélité à l'homme poussent le missionnaire du côté du faible, du laissé-pour-compte, du démuni, c'est-à-dire souvent à aller à contre-courant. Parce qu'il est Etranger au sens premier du terme (« *Nous restons à jamais des étrangers et c'est bien ainsi* », dit le Père Billeau), le missionnaire est en position de dire, de faire ce qu'un autre ne peut pas.

Malgré des exceptions notables, les Eglises locales sont devenues comme ailleurs des institutions : elles consolent, colmatent les brèches, mais finissent parfois par participer à l'ordre dominant. L'Eglise de Corée fut activement du côté des faibles du temps des dictatures, et son message dépassait alors la communauté des chrétiens, mais elle a perdu de son mordant et est devenue une Eglise de classe moyenne, une « Eglise de l'argent et des *bâtiments* ». Au siècle dernier, celle du Japon fut également du côté des paysans et des minorités discriminées. Aujourd'hui, elle est davantage perçue, en raison notamment de ses grandes institutions scolaires, comme une Eglise de l'élite. Dans les deux cas, ce sont des Eglises centrées sur la paroisse, mais qui, selon le constat d'un Père des MEP, ne forment plus guère de chrétiens. A Taïwan, l'Eglise a longtemps été perçue comme l'« Eglise des sauvages » (c'est-à-dire des aborigènes du Nord-Est), et elle reste à leur côté sans avoir été le relais de leur revendication culturelle.

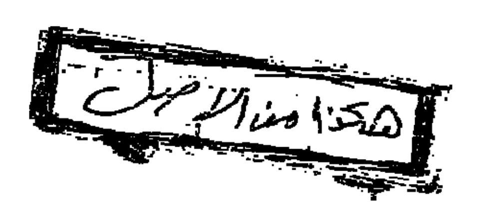
LA présence des missionnaires dans ces communautés marginalisées ou parmi les *tâcherons* (laissés-pour-compte, anciens prisonniers et autres) des décharges publiques de Séoul, des mondes que les prêtres locaux ignorent, constitue autant d'exemples du rôle de témoignage du missionnaire. Certes, membre des Eglises locales, celui-ci est aussi en quelque sorte en porte-à-faux par rapport à elle. Il n'est pas entièrement assimilé. Et c'est sa force, et peut-être sa raison d'être.

Intégré au contexte culturel tout en conservant une distance, le missionnaire rappelle que l'Eglise est universelle. Dans un mouvement inverse, il rapporte en France l'image d'autres Eglises : telle est notamment la raison d'être de cette remarquable source d'information et de réflexion sur la foi dans cette extrémité du monde, mais aussi sur les sociétés où elles sont implantées, qu'est le mensuel des MEP *Eglises d'Asie*.

C'est dans cette présence à contre-courant que réside la signification renouvelée du missionnariat aujourd'hui. Faisant preuve de fantastiques capacités d'adaptation, l'Asie du Sud-Est et du Nord-Est a produit en cette fin de siècle des sociétés prodigieusement efficaces, *mais destructrices des valeurs* traditionnelles (famille, éthique du respect des personnes âgées) et ultra-compétitives, où le profit et la jouissance individuelle semblent les motivations ultimes et annihilent les solidarités anciennes. Le malaise de ces sociétés se manifeste par une quête individuelle de sécurité, de paix intérieure : c'est le cas en Chine, mais aussi au Japon, où les maux tendent à s'estomper dans la quiétude consensuelle. Il se manifeste dans ces pays une attente spirituelle dont témoignent un retour aux pratiques magico-religieuses et, comme vient de le démontrer de manière dramatique le Japon, l'ascendant des sectes sur une partie de la jeunesse. La distance inéluctable et nécessaire de cet homme venu d'ailleurs qu'est le missionnaire est peut-être la condition même de sa présence dans les sociétés où il vit.

Autrefois, le missionnaire brûlait les voiles en arrivant. La destination était définitive et sans possibilité de retour. Aujourd'hui, il y a davantage d'aller et retour et il s'apparente à un « *mutant dans un monde nouveau* », apprenant et pratiquant cette tâche difficile que l'on soit chrétien ou non : « *Vivre en amitié avec l'Autre.* »

Philippe Pons



Stéphane Courtois, directeur de recherche au CNRS

Les crimes de Staline sont encore sous-estimés

Le directeur du Groupe d'études et d'observation de la démocratie à l'université de Nanterre estime que les spécialistes de l'ex-URSS se heurtent à « une sorte de négationnisme », certains milieux s'employant, selon lui, à masquer l'étendue des massacres dont le « petit père des peuples » fut responsable

« Les deux mémoires douloureuses du vingtième siècle français, celle de Vichy et celle du communisme, perturbent, à vous en croire, la pratique des historiens qui traitent de l'époque contemporaine. Vous contestez la position récente adoptée par l'un d'entre eux, François Bédarida, qui, dans un livre récent, *Passés recomposés, champs et chantiers de l'histoire*, sous la direction de P. Bouthier et D. Julia, éditions Autrement – *cf.* « Le Monde des livres » du 24 février –, jugeait que *« recherche sur le temps présent, fonction d'expertise et responsabilité sociale de l'historien »* vont désormais de pair. S'agit-il d'une dérive, le chercheur n'ayant à rendre des comptes qu'à la vérité et non à la société dans laquelle il vit ?

– Je ne conteste pas que l'historien ait une responsabilité sociale ni même politique. Il participe, comme tout citoyen, à la vie de la cité. Mais il ne me semble pas qu'il doive répondre à une demande sociale spécifiée et impérative. Notre travail consiste d'abord à établir et à interpréter des connaissances afin de faire émerger une « vérité » historique. Notre principale *obligation sociale est de* mener ce travail avec compétence. Or la démarche historique répond à des rythmes et à des logiques spécifiques qui, souvent, s'opposent aux obligations d'une expertise soumise à un commanditaire et liée par des délais impératifs. Pourquoi, par qui, l'historien serait-il sommé de répondre à une demande sociale ? Et qui porterait cette demande ? Une famille ? Un groupe politique ? Une Eglise ? Ne se place-t-on pas dans la même logique que les Etats totalitaires où le Parti faisait produire une « histoire » qui était sa réponse à la demande qu'il avait lui-même émise ? L'histoire ne s'élabore ni devant les tribunaux ni dans des commissions « d'experts », mais dans ses lieux et selon ses modalités traditionnels (l'université, le CNRS, etc.).

– Vous contestez notamment les conclusions de la commission d'historiens chargée par la famille de Pierre Cot de décider si oui ou non l'ancien ministre de l'air du Front populaire a été un agent soviétique (*Le Monde* du 4 février). Cherchez-vous, à travers cette figure, à *établir* la complicité de certains Français avec un régime totalitaire qui, dites-vous, avait le crime contre l'humanité comme pratique ?

– A mes yeux, Pierre Cot a été un compagnon de route de l'URSS, fervent et précoce, avant de devenir un agent de ce système. Le télégramme secret envoyé par Earl Browder, le secrétaire du PC américain, le 24 ou le 25 novembre 1940, soit en pleine lune de miel entre Hitler et Staline, à Pavel Fitine, chef des services du NKVD opérant à l'étranger, ne laisse guère de place au doute : *« Pierre Cot souhaite que les dirigeants de l'URSS sachent qu'il est prêt à remplir n'importe quelle mission et que, pour cela, il serait même prêt à changer sa position. »* Et ce télégramme a été vu par Staline, Molotov, Beria et Dimitrov ! Pour les familiers du monde communiste international et des archives soviétiques, ce genre de document n'a rien d'équivoque.

» Comme tous les admirateurs de Staline, Pierre Cot, prix Staline 1953, a été complice du système stalinien qui a pratiqué le crime contre l'humanité sur une grande échelle : pendant la guerre civile, lors de la collectivisation, à l'occasion de famines organisées (en particulier, en Ukraine), lors des grandes purges de 1936-38, lors de l'occupation des Etats baltes, de la Pologne et de la Bessarabie en 1939-41, en 1945 contre les prisonniers de guerre russes et les peuples « punis » pour une prétendue collaboration, et aussi après la guerre avec une deuxième « dékoulakisation » et des purges antisémites. Aujourd'hui, les historiens polonais découvrent que Staline, compte non tenu des juifs, a tué à peine moitié moins de leurs concitoyens que Hitler, essentiellement en 1944-45, et selon les mêmes critères, en liquidant les classes dirigeantes, les élites intellectuelles et sociales.

» Certes, beaucoup de communistes étaient de bonne foi. La plupart, qui ne sont jamais allés en URSS, ont cru au paradis soviétique. Enfermés dans leur croyance, ils ont refusé de prendre en compte les informations critiques sur le système soviétique, les tenant pour de la propagande « impérialiste ». Or dès les années 20 et 30, beaucoup d'informations circulaient sur le caractère terroriste de ce régime. En dépit des révélations constantes fondées depuis quatre ou cinq ans sur les archives, on ne prend pas encore conscience de l'ampleur de la tragédie. Le parti bolchevique, avec à sa tête Lénine puis Staline, a été responsable de la mort d'au minimum vingt-cinq millions de personnes en URSS. Certains milieux font tout pour masquer l'étendue de cette catastrophe, dont l'état actuel de la Russie n'est qu'une conséquence. Et je n'hésite pas à dire que l'historien du communisme se heurte à une sorte de négationnisme. La raison en est – il faut avoir l'honnêteté de le dire – que cette blessure affecte une large part de l'opinion française, en particulier la gauche. Des alliances ont été passées avec le Parti communiste et avec l'Union soviétique, alliances renouvelées dans les années 70-80. Beaucoup de gens portent une part de ce fardeau.

– Est-ce cette perméabilité excessive à une « demande sociale », qui a conduit la plupart des historiens français de la deuxième guerre mondiale à insister sur l'histoire de la Résistance, tout en laissant dans l'ombre d'autres sujets supposés gênants : le génocide ou la collaboration ?

– En France, l'histoire universitaire de la deuxième guerre mondiale s'est longtemps élaborée dans les cadres du Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale, dont l'Institut d'histoire du temps présent est, en partie, le successeur. Ce Comité d'histoire a été créé sur impulsion directe de l'État, il dépendait des services du premier ministre d'un Etat qui s'était restructuré en 1944 sur la base d'une nouvelle légitimité : celle de la Résistance, des vainqueurs de la guerre civile froide qu'a connue la France pendant l'Occupation. Le Comité d'histoire, placé sous l'obédience du mouvement gaulliste, a été le lieu de fixation d'une mémoire résistante, mais aussi un lieu de légitimation de la présence gaulliste au pouvoir. Ce qui, je m'empresse de le souligner, n'enlève rien au travail scientifique remarquable qu'il a effectué. Mais ce travail laissait dans l'ombre tout un pan de l'histoire de France, qui faisait horreur au Général et reste, aujourd'hui encore, extrêmement douloureux au pays : la défaite et l'Occupation. Force est de constater qu'il n'y a pas eu quarante millions de résistants et que beaucoup d'historiens sont allés au devant des attentes d'un pouvoir en quête de légitimité. L'intervention de François Mitterrand sur sa propre histoire, il y a un an, n'en est que plus atypique et, quelque part, que plus courageuse.

– Même s'il y a participé dans l'après-guerre en France, le Parti communiste n'a pas, comme le gaullisme, détenu le pouvoir. Pourquoi soutenir que la mémoire du communisme ait été et soit encore plus occultée aujourd'hui que ne l'a été celle de Vichy ?

– Certes, le Parti communiste a été très peu au pouvoir. Mais il a bénéficié après guerre d'un pouvoir social, politique et idéologique extrêmement puissant. Cette hégémonie a duré jusque dans les années 70. Elle était régulièrement entretenue, alimentée, relayée, en s'appuyant sur les thèmes de l'antifascisme, de la victoire de l'URSS et donc du communisme sur le nazisme. Prenez deux livres très connus, parus en 1964 et en 1968 : *L'Orchestre rouge*, de Gilles Perrault, et *L'Aveu*, d'Arthur London. Ils exaltaient la dimension héroïque du communisme et ont joué un rôle important dans les convictions révolutionnaires de toute la génération de 1968, à laquelle j'ai très activement participé. Ces livres remplissaient, de fait, la fonction d'« épurateurs » du communisme : ils permettaient de rejeter les excès du stalinisme et de préserver l'idéal communiste et révolutionnaire. Comme si les deux n'étaient pas inséparables ! A ce propos, je demeure surpris du peu d'informations qui filtrent des archives de la Stasi, qui manipulait et contrôlait largement la mouvance gauchiste en Europe.

– Suggérez-vous que le regain de l'idéologie communiste dans les années 60 est le résultat d'une manœuvre souterraine de l'appareil de propagande soviétique ?

– Ce genre d'opération sophistiquée, destinée à orienter l'opinion publique, est une spécialité communiste. C'est la vieille agit-prop. Prendre les Soviétiques et leurs amis pour des imbéciles serait une grave erreur. Je vais d'ailleurs vous surprendre, mais je milite pour une réévaluation de la figure de Staline. Il ne fait pour moi guère de doute qu'il a été le plus grand criminel de ce siècle. Mais il en a été aussi le plus grand homme politique : je veux dire le plus compétent, le plus professionnel, celui qui a le mieux mis en adéquation ses moyens et ses fins. Dès 1917, Staline a eu une vision mondiale et s'est fixé des objectifs précis qu'il a remplis. Trotsky l'avait qualifié de *« plus brillante médiocrité de la bureaucratie soviétique »*. Mais les archives montrent l'incroyable capacité de cet homme à se maintenir au sommet du pouvoir et à faire de l'URSS l'une des deux superpuissances. Ses qualités premières étaient la prudence, le réalisme, le sens aigu des rapports de force, la ténacité. Il ne négligeait aucun détail, s'occupant aussi bien des affaires mondiales que de l'URSS, du Parti communiste français ou du fin fond de l'Ouzbekistan. La dernière livraison de la revue *Communisme*, consacrée à la nouvelle histoire de l'URSS vue à travers les archives, confirme, entre autres, que dès 1925-1926, Staline avait constitué, au sein de la direction soviétique, un groupe fractionniste, qui lui a permis de s'emparer du pouvoir total.

– Vous parlez, à propos de Staline, de *« plus grand criminel du siècle »*. Estimez-vous qu'il l'est davantage que Hitler ?

– On peut, bien sûr, considérer que c'est Hitler qui a déclenché la deuxième guerre mondiale. Mais, là aussi, les archives sont accablantes sur les responsabilités de Staline dans l'affaire. Hitler a tenu douze ans et a mis en œuvre un racisme visant l'extermination des juifs. Staline a tenu plus de trente-cinq ans et entrepris l'extermination de quiconque s'opposait au projet marxiste-léniniste : ouvriers, paysans ou intellectuels, Russes, *allogènes ou étrangers*, « nationalistes » ou « cosmopolites ». Avec le génocide juif, le communisme a été la tragédie majeure de ce siècle, responsable de l'assassinat de dizaines de millions de personnes, de la Russie à la Chine, du Cambodge à l'Ethiopie. Les convergences entre les deux régimes, nazi et stalinien, sont telles qu'elles l'emportent sur les dissemblances et ramènent au premier plan le concept de totalitarisme.

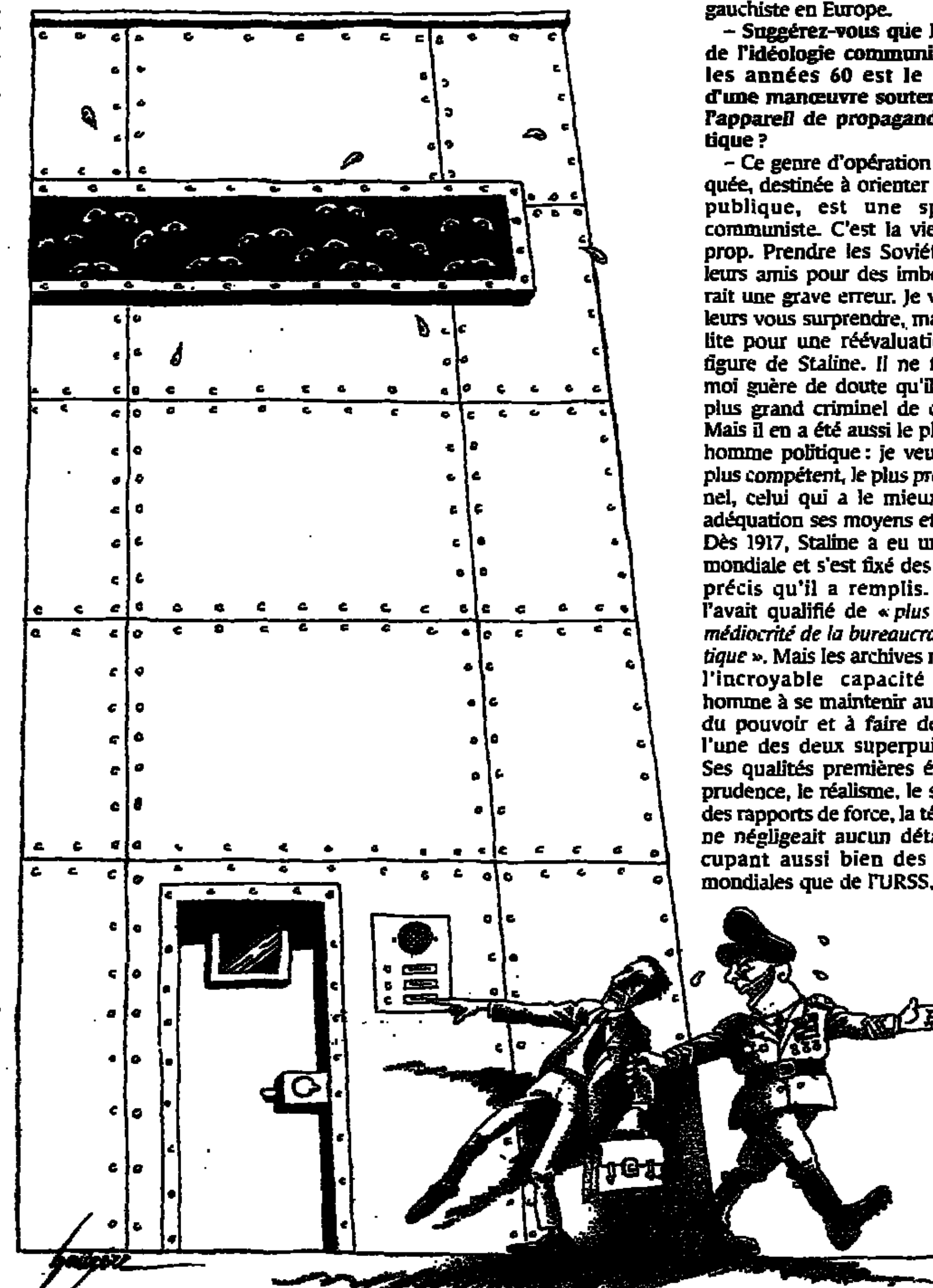
– Cette « réhabilitation » de l'action d'un homme, Staline, sur les événements, n'est-elle pas à mettre en parallèle avec celle de l'histoire-complot qui, elle aussi, fait l'objet d'une sorte de regain de faveur auprès de quelques historiens ?

– Si l'on entend par « histoire-complot » l'intervention d'un individu, sorte de *deus ex-machina*, qui manipulerait les événements, l'explication est grotesque en regard de la complexité de l'histoire de ce siècle. En revanche, si l'on désigne par là le travail subversif organisé systématiquement par le mouvement communiste et l'Union soviétique, alors oui. A Moscou, à Prague ou ailleurs, les archives attestent de la réalité de ce *« travail conspiratif »*, selon l'expression consacrée du monde communiste. Rien d'ailleurs que de très normal : ce système se proclamait révolutionnaire et visait au renversement du capitalisme et donc de la démocratie par tous les moyens. Ce travail subversif s'appuyait sur des organisations spécialisées – partis communistes, organisations de guérillas, etc. – et était porté par une idéologie très puissante qui a connu deux moments d'intensité maximale en 1917 et en 1945.

– Ne court-on pas le risque de surestimer, par ce genre d'explication, la puissance de cet appareil bureaucratique, qui, après tout, a fini par échouer ?

– Cette machine a fait la preuve de son efficacité pendant des décennies, même si elle a fini par s'effondrer sous le poids de sa propre incohérence en voulant, sous la perestroïka, marier révolution et démocratie, communisme et économie de marché. Elle était ce qu'Annie Kriegel appelait *« la face sombre du communisme »*. *« Sombre »* non seulement parce qu'elle était tragique, mais parce qu'elle était systématiquement tenue secrète et avait donc largement échappé à nos investigations. Aujourd'hui, l'ouverture des archives commence à lever un coin du voile. »

Propos recueillis par Thomas Ferenczi et Nicolas Weill

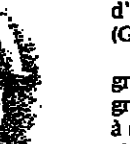


L'historien comme expert

● **L'affaire Pierre Cot.** A la suite de la publication du livre de Thierry Wolton, *Le Grand Recrutement*, dans lequel ce journaliste accusait un ancien ministre du Front populaire, Pierre Cot, mort en 1977, d'avoir été un espion soviétique, la famille de *celui-ci avait demandé à quatre* historiens – Serge Bernstein, Robert Frank, Sabine Jansen et Nicolas Werth – de se prononcer sur la nature des liens de Pierre Cot avec l'URSS. En janvier 1995, la commission rendait ses conclusions et démontait les arguments de Thierry Wolton (*Le Monde* du 25 janvier 1995). Elle concluait ainsi : *« L'affirmation selon laquelle Pierre Cot aurait été un agent soviétique ne repose sur aucune base historique sérieuse. »* Dans une brochure publiée en juin 1995, Stéphane Courtois analysait les résultats de la commission et aboutissait à la conclusion inverse.

● **Ce qu'a dit François Bédarida :** *« Affirmons-le d'entrée de jeu : recherche sur le temps présent, fonction d'expertise et responsabilité sociale de l'historien vont de pair. Notre société, en effet, si passionnée d'histoire et si avide d'intelligibilité de son passé, est plus que tout anxieuse de comprendre les grands drames du siècle, à l'intersection de la mémoire – pour ceux qui ont vécu ce temps – et de l'histoire – pour les générations qui les ont appris dans les livres, mais qui en observent partout les marques brûlantes. L'historien se trouve alors sommé de démêler l'écheveau et de fournir un fil conducteur, en alliant fonction critique et fonction civique – auxquelles la demande sociale, pour faire bonne mesure, ajoute souvent une fonction éthique. Voilà donc le modeste chercheur proclamé « expert », à son corps consentant ou à son corps défendant. »* (*Passés recomposés*, Autrement, p. 136.)

Un spécialiste du mouvement communiste



STÉPHANE COURTOIS est l'un des chercheurs qui, en France, tentent de faire l'histoire du mouvement communiste en historiens, à partir des archives, non des plaidoyers ni des réquisitoires. A ce titre, la « révolution des preuves » qu'a provoquée, depuis quelques années, l'ouverture des archives de l'ex-URSS, a bouleversé de fond en comble les données d'une recherche que la plupart croyaient devoir mener pour toujours à l'écart des sources soviétiques.

Né en 1947, Stéphane Courtois a été un temps attiré par l'extrême gauche, par le maoïsme notamment. Un passé de militant marxiste qui ne le prédisposait guère à devenir le collaborateur étroit d'Annie Kriegel, laquelle, après sa rupture des années 50 avec le PCF, était nettement passée à droite depuis 1968. Il le restera pourtant jusqu'à la mort de celle-ci, le 26 août 1995, alors qu'il préparait avec elle une biographie du « kominternien » Eugène Fried (à paraître dans la collection « Archives du communisme », qu'il codirige au Seuil). Adressé à Annie Kriegel par René Rémond, en 1974, Stéphane Courtois fait sa thèse sur le Parti communiste et les problèmes syndicaux de 1939 à 1944, sous la direction de celle-ci, et c'est également avec Annie Kriegel qu'il fonde, en 1981, la revue *Communisme*, aux éditions l'Age d'homme. Directeur de recherche au CNRS, il dirige, à l'université de Paris X-Nanterre, le Groupe d'études et d'observation de la démocratie (Géode).

En 1985, son nom devient connu du grand public, à l'occasion de la déprogrammation du film de Mosco consacré à l'« affaire Manouchian », *Des « Terroristes » à la retraite*, aux « Dossiers de l'écran », sur Antenne 2. Stéphane Courtois avait contribué à préparer ce documentaire à l'aide d'un rapport de synthèse découvert dans les archives de la police sur ce groupe, rendu célèbre par la fameuse *Affiche rouge*. Moins radical que ceux qui accusaient le PCF d'avoir trahi, en novembre 1943, le groupe Manouchian, Stéphane Courtois estimait que celui-ci avait pas été délibérément lâché mais sacrifié par la direction communiste (qui lui avait refusé un repli salvateur dans la zone dite « libre »). Depuis, Stéphane Courtois intervient régulièrement à l'occasion de certaines « affaires » portant sur les liens de personnalités politiques françaises avec le mouvement communiste ou avec l'URSS, comme Jean Moulin ou, tout récemment, Pierre Cot.

Parmi les dernières publications de Stéphane Courtois, signalons son *Histoire du Parti communiste français* (en collaboration avec Marc Lazar, PUF 1995) et *L'Etat du monde en 1945* (en collaboration avec Annette Wieviorka, La Découverte, 1995).

J.-M. F.

français.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction : *Thomas Ferenczi, Robert Solé*
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Les multiples défis d'un syndicalisme convalescent

Suite de la première page

Un dirigeant patronal peut pronostiquer *« un regain de syndicalisation »*, d'abord à la CGT : pour l'heure ce sont plutôt des cartes qui se rendent à la CFDT ou à FO, toutes deux troublées par la zizanie qu'Alain Juppé a introduite dans leurs rangs. Mais, autour des cortèges, les confédérations ont rallié en partie l'armée silencieuse des sympathisants, ces salariés qui, en 1993, votaient à plus de 63 % pour elles aux comités d'entreprise.

Paradoxalement, le syndicalisme reste faible mais est redevenu une force. Après trois semaines de crise et un sommet social manqué, l'après-conflit s'annonce pourtant tourmenté. Chaque syndicat est confronté à un défi.

Pour la CGT, c'est celui de la contestation. Comment capitalisera-t-elle les fruits du mouvement en tenant les deux bouts de la chaîne : être la vigie des conflits, guettant les signes annonciateurs de nouvelles poussées de fièvre début 1996 et, en même temps, poursuivre l'adaptation du syndicalisme et l'ouverture contractuelle, privilégiées par Louis Viannet en 1995 ?

Une position d'autant plus délicate qu'elle n'a plus, clés en main, de contre-modèle social à proposer, le communisme s'étant effondré et les relations avec le PCF, à distance pendant le conflit, s'étant étiolées.

IMAGE BROUILLÉE

Pour FO, encore sonnée par un plan qui lui a confisqué son royaume de l'assurance-maladie, et secouée par la candidature – sans espoir – de Jacques Mairé contre Marc Blondel, c'est le défi de l'opposition. M. Blondel a rompu, comme il le souhaitait depuis son élection en 1989, avec le *« syndicalisme d'accompagnement »* de M. Bergeron. Dénoncé naguère comme le symbole (moderniste) de ce syndicalisme-là, Michel Huc, « patron » des métallos FO, prête aujourd'hui main-forte à M. Blondel. *« Les valeurs réformistes,* écrivait-il, le 18 décembre, dans une circulaire, *ce n'est pas tout accepter mais c'est négocier des réformes conformes aux intérêts des salariés. »*

M. Huc s'en prend à *« ces soi-disant organisations syndicales, et plus particulièrement la CFDT, qui ont confié aux élites de la pensée unique la mission de nous soigner demain »*.

Reste à savoir s'il y a place pour une autre centrale contestataire sans qu'elle se fasse manger la laine sur le dos par la CGT, plus imaginative, ou doubler sur sa gauche par la FSU ou SUD.

La CFDT va devoir relever le défi de la coopération, avec une image brouillée. Nicole Notat a apporté une précieuse caution à M. Juppé, en retenant ses revendications enfin satisfaites. Consacrée interlocuteur privilégié du gouvernement et du patronat, plébiscitée dans les sondages par ces mêmes patrons, elle a donné l'impression qu'elle n'était pas dans la grève, se privant d'atouts pour en négocier la sortie, alors que « ses » cheminots – oppositionnels – y étaient bien, et sur des revendications appuyées par la confédération !

Ces erreurs de management et de communication peuvent affaiblir Mme Notat, à la légitimité vacillante depuis son congrès de mars. Dans une centrale qui marie, depuis 1978, culture contestataire et modernisme syndical, Mme Notat a peu de marges pour s'imposer dans l'après-crise.

L'ABSENCE DES EXCLUS

Au-delà d'hommages qui la fragilisent, ni le gouvernement ni le CNPF ne lui ont fourni beaucoup de grain à moudre. Si Mme Notat est contestée (par une minorité) à l'intérieur comme à l'extérieur, et si on la prive des moyens de conduire ce qu'elle appelle *« la construction négociée de compromis fondant durablement les nouvelles avancées sociales nécessaires »*, elle perdra son pari.

Les petites centrales ont aussi leurs défis. La CFTC, en pointe dans l'apaisement mais gréviste à la SNCF, a celui de la différence. Alain Deleu la cultive depuis son élection, en 1993, à la présidence. Premier à réclamer un « Grenelle », il a bien fait entendre sa petite musique. S'il défend fermement les valeurs sociales de l'Eglise, il ne se distingue pleinement de la CFDT que sur la politique familiale.

Est-ce suffisant pour croître ? Plus dur encore est le défi de la CFE-CGC, celui de sa spécificité. Elle représente exclusivement des cadres dont elle clame sans cesse le « ras-le-bol ». Or ils ont été les grands absents de la crise.

Une absence paradoxale comme, à l'autre bout, celle des exclus, qui sont en dehors du syndicalisme, alors que les syndicats devraient d'abord réarmer pour réduire la fracture sociale, toujours vive en dépit des promesses présidentielles.

Michel Noblecourt

RECTIFICATIF

LES RELIGIEUSES EN ALGÉRIE

Suite à nos informations sur le dernier assassinat d'une religieuse en Algérie (*le Monde* daté des 19-20 novembre), la congrégation des Sœurs Blanches nous fait savoir qu'elle n'a jamais donné l'ordre à ses religieuses présentes sur place de quitter l'Algérie.

Le Monde

ÉDITORIAL

Sectes : l'impossible tolérance

ON reste confondu devant tant d'inconscience de toutes parts. Seize corps calcinés, découverts dans le massif du Vercors, en disent plus long sur le désarroi des sociétés contemporaines, riches ou pauvres, que les piles d'ouvrages, enquêtes et rapports plongeant dans l'univers des sectes, cernant leurs contours et ramifications, sans faire avancer d'un pouce la réflexion sur l'opportunité et la nature des mesures à prendre.

Immolation collective ou assassinat ? L'enquête tranchera, mais d'ores et déjà cette deuxième mort de l'Ordre du temple solaire s'ajoute au bain de sang et de cendres dans lequel périt, en 1993, la secte des davidiens à Wako (Texas), au délire mortel d'un Jim Jones au Guyana en 1978, et au récent attentat au gaz perpétré par la secte Aum dans le métro de Tokyo. Entre deux tragédies, les sectes ont l'art de se faire oublier. Combien faudra-t-il de tels naufrages pour passer de l'émotion collective à la riposte organisée.

La question est pressante, car le terrain est miné par la montée de toute une culture irrationnelle, parareligieuse et ésotérique, liée aux attentes millénaristes et aux peurs apocalyptiques. C'en est fini du monopole des grandes sectes (Moon, Krishna, Soka Gakkaï, etc.), qui avaient pignon sur rue dans les années 60 à 80, facilitant les poursuites judiciaires. Non seulement elles n'avancent plus masquées, mais l'émiettement du phénomène sectaire s'est aggravé par l'éclosion de groupes composites, comme l'Ordre du temple solaire, à l'intersection de mouvements ésotériques inoffensifs et de sectes proprements dites. Mais la dérive – du secret à l'enfermement, de l'enseignement à l'endoctrinement, de la séduction à la dépossession – est presque toujours fatale.

Réagir, mais comment ? Dans cette affaire, la police suisse a pu faire preuve d'une étrange passivité, mais la lutte contre les sectes bute toujours sur des questions de définition et de moyens. Au nom de la liberté de conscience et faute de définition rigoureuse et incontestable de la secte, d'une connaissance exacte de ses activités, faut-il continuer de s'interdire de légiférer ? Ou faut-il dépasser ces considérations de principe et accepter de trancher dans le vif, c'est-à-dire réprimer des pratiques – à condition de les établir – aussi gravement répréhensibles que la manipulation mentale, l'escroquerie intellectuelle, morale, financière, les mauvais traitements, voire l'exploitation sexuelle ?

Déjà ouvert en France par le rapport Vivien de 1985, à tendance plutôt répressive, le débat rebondit. En 1993, la commission des droits de l'homme siégeant auprès du premier ministre avait rejeté tout projet de législation spécifique, souhaitant seulement un renforcement de l'arsenal existant. Le gouvernement japonais a fait récemment un choix différent, imposant, par la loi, plus de transparence aux sectes. On attend du nouveau rapport d'enquête parlementaire prévu en France un égal esprit de décision.

Imposture *par Ronald Searle*



REVUE DE PRESSE

LIBÉRATION
Gérard Dupuy

■ Un pêle-mêle disparate de croyances incohérentes et de platitudes métaphysiques fournit à quelques poignées d'égarés un prétexte suffisant pour verser dans la démence froide. Mais ces croyances sont trop différentes entre elles pour qu'on y cherche les raisons d'un tel déchaînement d'instinct de mort (...). La liberté de culte est, et doit rester absolue, si niais et outrageant au bon sens que ce culte paraisse. Les crimes des sectaires ne sont pas le prix à payer pour une telle liberté. Au contraire : s'ils expriment les aberrations d'une société, c'est à celle-ci qu'il faut s'en prendre – et on s'apercevra vite que la liberté de conscience y reste encore le meilleur des... garde-fous.

FRANCE INTER
Jérome Dorville

■ Comment ne pas être saisi par le vertige et la rage lorsqu'on apprend qu'il y aurait, rien qu'en France, plus d'un millier de sectes recensées, dont certaines ont pignon sur rue, avec brochure sur papier glacé, ou peuvent se permettre en toute impunité de défigurer un paysage de Provence en bâtissant une sorte de Disneyland à la gloire de leur gourou. La plupart se dissimulent derrière le paravent bien commode de la liberté d'association, loi de 1901. Toutes profitent des textes qui garantissent la liberté des cultes et des croyances qui a le dos bien souple et qu'il faudrait songer enfin à encadrer.

LE JOURNAL DU DIMANCHE
Alain Genestar

■ Secte ? Eglise ? La différence est parfois subtile. Elle ne devient évidente que lorsque l'horreur absurde s'en mêle et caractérise clairement – trop tard – la première. La difficulté pour la loi est qu'elle est contrainte d'attendre que le mal soit accompli, que le flagrant délit d'atteinte aux libertés soit établi pour ensuite intervenir, condamner ou interdire selon la gravité de ce qu'elle constate. (...) Mais des lois nouvelles viendraient contrarier la liberté des consciences, la délimitant, conférant une appellation juridique à des religions « autorisées », celles qui, selon l'Etat et ses critères, relèveraient du bien et les autres du mal.

La France, enfant terrible de l'OTAN

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

Qu'est-ce qui a poussé la France à se rapprocher de l'OTAN, après trente ans ou presque de bouderie ? Passé le premier moment de satisfaction officielle, c'est la question que se posent les alliés occidentaux. Bien sûr, il ne s'agit pas d'un « retour », comme vient de le souligner Charles Millon, ministre de la défense, encore moins – contrairement à l'appréciation de plusieurs observateurs étrangers – d'une *« défaite »* de Paris qui reconnaîtrait l'inanité de ses efforts pour transformer l'OTAN de l'extérieur.

D'où l'inquiétude : « l'enfant terrible » de l'Alliance atlantique s'apprête-t-il maintenant à jouer le trouble-fête à l'intérieur de l'organisation ? Les réponses que M. Millon a données, ces jours derniers, dans son discours à un colloque de la Fondation des études de défense nationale (*Le Monde* du 21 décembre), peuvent apaiser les esprits, mais elles ne suffisent pas à lever toutes les incertitudes.

Comme le remarquait un collaborateur du Congrès américain à une réunion sur l'avenir de la sécurité européenne organisée récemment à Washington par l'université John's Hopkins et le Forum international des sciences humaines, il reviendra à Jacques Chirac de préciser ses intentions, en février, lors de sa prochaine visite aux Etats-Unis, voire de s'engager, avec Bill Clinton, sur un projet de réforme de l'OTAN. Encore faudra-t-il, si telle est leur intention, que les présidents français et américain agissent avec tact pour ne pas donner l'impression à leurs partenaires de décider sans eux du sort de l'Alliance.

La direction de l'OTAN est une des premières questions posées par une éventuelle réforme. Les Américains pensent que la France cherche, d'une manière ou d'une autre, à ressusciter l'idée du directoire chère au général de Gaulle. En 1958, le fondateur de la Ve République avait proposé que les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne exercent le pouvoir au sein de l'Alliance ; désormais, il s'agirait d'une double commande euro-américaine qui prendrait en compte la double composante de l'OTAN, avec un pilier nord-atlantique (Etats-Unis et Canada) et un pilier européen.

Les Etats-Unis n'y sont pas hostiles s'il s'agit de mettre en pratique le *burden sharing*, le partage du fardeau (financier) ; ils sont moins enthousiastes s'il s'agit de partager le pouvoir. Surtout avec des Européens qui parleraient d'une seule voix, qui seraient représentés en tant que tels, au risque, dit-on à Washington, de créer une *« logique des blocs »* au sein de l'Alliance.

Certes les Américains ont admis, au sommet de Bruxelles en janvier 1994, que les Européens pourraient agir, *au nom de l'OTAN et en bénéficiant de ses moyens*, sans qu'ils soient eux-mêmes impliqués.

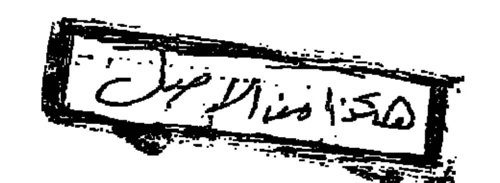
> L'expérience de la Bosnie a prouvé que les Européens n'étaient pas en mesure d'agir efficacement sans le concours massif des Etats-Unis

Mais le développement de ces GFIM (groupes de forces interarmées multinationales) n'a fait aucun progrès depuis deux ans, parce que les Etats-Unis ne veulent pas mettre leurs installations et leurs ressources au service d'opérations dont ils n'assumeraient pas le commandement ; la conception française implique au contraire que les Européens aient la maîtrise des actions où Washington ne serait pas directement partie prenante. Ce débat apparemment abstrait est fondamental ; de sa solution dépend la possibilité d'une défense européenne à la fois intégrée *dans* l'OTAN et autonome par rappport à elle, selon les circonstances et les enjeux. Pour les Américains, il se résume à une alternative : ou bien les Européens, pour être indépendants, veulent disposer de leurs propres moyens d'action, et ceux-ci risquent de faire double emploi avec les moyens américains mis à la disposition de l'OTAN (avec les coûts afférants) ; ou les Européens veulent pouvoir utiliser les moyens de l'OTAN, et ils doivent accepter une certaine dépendance vis-à-vis de Washington. Ce dilemme est symptomatique du flou qui entoure encore l'idée française d'une identité de défense, expression d'une Union européenne puissance mondiale en même temps que composante de l'Alliance atlantique. Sans doute les alliés disposent-ils encore de temps pour le résoudre, car l'expérience de la Bosnie a prouvé que les Européens n'étaient pas en mesure d'agir efficacement sans le concours massif des Etats-Unis et on conçoit difficilement des situations telles qu'elles pourraient provoquer une réaction unanime des membres de l'Union européenne (selon les règles de la politique extérieure et de sécurité commune définies à Maastricht) ou des membres de l'UEO, sans susciter l'intérêt de Washington.

Au moins dans un avenir proche. Malgré ces problèmes en suspens, auxquels s'ajoute la question de l'élargissement de l'OTAN vers l'Est, les Américains considèrent dans l'ensemble que la décision annoncée par Paris, le 5 décembre, de rejoindre différentes instances atlantiques est un pas positif ; il épargnera aux Européens (surtout aux Allemands) quelques déchirements et facilitera des avancées vers la réforme de l'OTAN dont personne ne nie la nécessité. Mais tous les alliés s'attendent à ce que le gouvernement français soit à l'intérieur un interlocuteur aussi coriace et susceptible qu'il l'a été à l'extérieur.

Daniel Vernet





AMBITIONS Siemens en demande toujours plus. Après un bénéfice record de 2,08 milliards de deutschemarks (environ 7,2 milliards de francs) en 1994-1995, le troisième groupe allemand espère une augmentation de 20 à 25 % de ses profits sur l'exercice 1996. Son chiffre d'affaires devrait passer de 88,8 milliards de marks à plus de 91 milliards. ● CHANGEMENT DE CULTURE et innovations sont au programme. Le groupe, qui emploie 373 000 personnes, a réalisé 8 % de gains de productivité. Quarante mille emplois ont disparu en trois ans. Mais les réticences sont fortes, notamment parmi les cadres touchés par la réduction des niveaux hiérarchiques. ● OBJECTIF DE RENTABILITÉ : 15 % contre 9,4 % actuellement. Pour l'atteindre, Siemens doit renforcer des positions encore trop faibles à l'étranger.

Malgré des résultats record, le groupe allemand Siemens est au milieu du gué

Le numéro trois allemand, présent dans de nombreux secteurs (télécommunications, énergie, transports, informatique...), souffre de son insuffisante implantation mondiale. Il mise sur des coopérations internationales

MUNICH
de notre envoyé spécial

L'homme a beau paraître satisfait, il reste susceptible : Heinrich von Pierer, président du directoire de Siemens, n'a pas apprécié les sourires ironiques de certains journalistes quand il a évoqué lors d'une récente conférence de presse la modernité de son groupe. Heinrich von Pierer, arrivé dans la tourmente en 1992, entend être pris au sérieux : la troisième entreprise allemande a enregistré pour l'exercice 1995 (du 1er octobre 1994 au 30 septembre 1995) un bénéfice record de 2,08 milliards de deutschemarks (environ 7,2 milliards de francs) et espère le voir augmenter de 20 % à 25 % en 1996 ! Son chiffre d'affaires, lui, devrait se situer entre 91 et 93 milliards de marks contre 88,8 milliards aujourd'hui.

Siemens récolte les fruits de son plan d'assainissement et d'innovation, baptisé TOP (time optimized process). La productivité a augmenté de 8 % lors du dernier exercice, permettant une économie d'environ 7 milliards de deutschemarks. Les effectifs ont été réduits de 40 000 en trois ans pour atteindre 373 000 salariés fin septembre. Le nombre d'employés devrait encore décliner dans les prochaines années. Quelques-unes des activités les moins rentables ou marginales, comme les simulateurs cardiaques, ont été vendues. *« TOP signifie surtout plus d'innovations »*, affirme Heinrich von Pierer. Siemens, autrefois critiqué pour son inertie et sa bureaucratie, se vante maintenant d'une gamme où la moitié des produits a moins de cinq ans.

Le groupe essaie de mettre en place un véritable changement de culture. *« Nous voulons réduire les niveaux hiérarchiques de huit à moins de trois en moyenne, favoriser le contact direct avec la clientèle et payer les gens selon leur mérite »*, résume Franz Holzwarth, un des responsables de TOP au siège du groupe, à Munich. Au cours des ateliers de travail, les clients sont invités à critiquer leur fournisseur Siemens. Les cadres supérieurs, désormais notés par leurs employés, s'engagent par écrit à réaliser certains objectifs et sont motivés par des primes qui *« peuvent doubler le salaire annuel »*, précise Franz Holzwarth.

UN ACCORD EXEMPLAIRE

Deux secteurs, qui ont englouti des milliards de deutschemarks ces dernières années, semblent profiter de ce changement de style. Les composants constituent dorénavant l'activité la plus profitable (1,018 milliard de marks de bénéfice brut en 1995), notamment grâce au boom des semi-conducteurs. *« Siemens a fait un effort considérable pour rattraper son retard technologique dans ce domaine »*, juge Jürgen Hackenberg. Avec Motorola, IBM et Toshiba, les Munichois souhaitent mettre au point une puce d'une capacité de 1 gigabit. Ils veulent aussi investir près de 8 milliards de marks dans des usines de production à Dresde, à Newcastle (Grande-Bretagne) et aux Etats-Unis.

Autre pari très coûteux, Siemens Nixdorf Informationssysteme (SNI), né des décombres de Nixdorf en 1990, réalise pour la première fois des bénéfices (62 millions de marks avant impôts) grâce à une arrivée, encore modeste, sur le marché, des micro-ordinateurs individuels. Les divisions énergie (64 millions de marks de bénéfices), industrie (702 millions de bénéfices) ainsi que transport (en perte de 18 millions) ont amélioré ces dernières années leur position européenne. Elles multiplient les alliances internationales pour maîtriser de nouvelles technologies et pénétrer des marchés auparavant inaccessibles.

L'accord signé avec Matra début décembre pour créer une société commune (50-50) dans les systèmes de transport et de signalisation automatique est exemplaire. *« Cela nous permettra de rattraper notre retard en matière de métro sans conducteur »*, commente Wolfram O. Martinsen, membre du directoire chargé des activités transport chez Siemens, qui compte aussi en profiter pour vendre du matériel de signalisation à la SNCF.

Siemens mise beaucoup sur ces coopérations car il n'a pas les moyens d'agir en solitaire. Sa rentabilité sur fonds propres est très en deçà des attentes (9,4 % en 1995 contre 15 % prévus) et inférieure à celle des concurrents ABB et General Electric. Même si la direction estime que l'essentiel des problèmes structurels seront résolus dans deux ou trois ans, *« les innovations doivent encore être renforcées et il y a beaucoup à faire pour changer les mentalités »*, estime Alfons Graf, président du conseil d'entreprise.

DES POSITIONS À RENFORCER

La résistance à TOP est bien réelle : les salariés les plus réticents, souvent des cadres touchés par la réduction des niveaux hiérarchiques, ont rebaptisé TOP en *« tot oder pensioniert »* (mort ou retraité) et *« total ohne personal »* (absolument sans personnel) !

Beaucoup ont du mal aussi à oublier le temps béni où les clients publics, comme l'exploitant téléphonique Deutsche Telekom, acceptaient de payer le prix fort. Siemens, dont la palette des produits est beaucoup plus étendue que celle de ses rivaux, consacre beaucoup d'argent à redresser certaines activités à problèmes, comme les composants ou l'informatique grand public, et manque de moyens pour imposer ses spécialités sur le plan mondial, estime pour sa part une étude de la banque d'affaires londonienne Goldman Sachs parue en 1994.

« Le cap des 15 % de rentabilité est possible mais il dépend de beaucoup trop de facteurs extérieurs pour être certain », juge Jurgen Hackenberg, analyste à la Deutsche Bank Research. Le redressement rapide des composants et de l'informatique n'est pas à l'abri d'un retournement de la demande ou d'une chute des prix. Les positions de Siemens sont encore très modestes sur certains marchés : les semi-conducteurs « pointent » seulement à la dix-septième place mondiale et à la troisième en Europe, derrière Philips et SGS-Thomson.

Tous les espoirs se portent vers l'étranger : deux tiers des ventes sont réalisées hors d'Allemagne, pour seulement un petit tiers de la création de la valeur ajoutée. *« Nous devons combler ce déséquilibre »*, répète Heinrich von Pierer en lorgnant sur les marchés asiatiques.

Dans cette région, Siemens participe déjà à une soixantaine de sociétés communes dont plus de trente en Chine. D'ici à l'an 2000, le géant bavarois veut y réaliser 20 % de son chiffre d'affaires contre 10 % actuellement. Présent aux côtés du chancelier Kohl lors de sa dernière visite en Chine en novembre, Heinrich von Pierer a pu se rassurer : là-bas, personne ne sourit quand il défend son groupe.

Philippe Ricard

La troisième entreprise allemande

SIEMENS

en millions de marks	1991	92	93	94	95
[illegible]	1 792	1 955	1 982	1 993	2 084
[illegible]	73 000	78 500	81 600	84 600	88 800

Source : Siemens

Siemens espère augmenter son bénéfice de 20 à 25 % en 1996

Négociations au ralenti avec GEC Alsthom

Pendant l'été, Heinrich von Pierer parlait d'un *« train commun »* à grande vitesse pour annoncer l'alliance Siemens-GEC Alsthom (*Le Monde* du 26 juillet). Six mois plus tard, force est de constater que les projets entre les deux groupes roulent au ralenti. Le consortium franco-britannique n'a pas caché ses réserves. En écho, le président du directoire de Siemens affirmait récemment que *« rien ne presse »*.

Le protocole d'accord qui s'achève doit être prolongé jusqu'à fin janvier 1996. Les deux groupes devraient alors annoncer une coopération plus concrète. Désormais, les partenaires semblent d'accord pour limiter l'activité de leurs sociétés communes à la commercialisation d'éléments du TGV et de ICE sur le marché asiatique, notamment à Taiwan et en Chine. Mais *« il n'est pas facile de fixer cette coopération »*, indique Wolfram O. Martinsen, responsable des activités transports de Siemens, pour qui *« le train commun n'est pas le premier objectif »*.

Depuis 1945, Hans Stern transforme les cailloux du Brésil en joyaux

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Nous publions le premier volet d'une série de reportages, réalisée à l'occasion des fêtes, sur le luxe dans le monde.

En 1939, fuyant les persécutions nazies, un jeune juif allemand arrive au Brésil avec ses parents sans un sou en poche. A soixante-treize ans, Hans Stern est aujourd'hui un des joailliers les plus célèbres du monde. Il possède 175 boutiques dans quatorze pays et emploie 3 500 personnes, dont 2 700 au Brésil où il contrôle 60 % de la production de pierres précieuses. La maison Stern domine le marché des aigues-marines, émeraudes, topazes, améthystes et autres tourmalines.

Le siège de cette entreprise, vouée au culte des belles pierres, est un immeuble moderne d'Ipanema, un des quartiers résidentiels de Rio. Le bureau de M. Stern est au dix-septième et dernier étage, au-dessus des salons d'exposition et des ateliers de taille, polissage et sertissage. Le maître des lieux est un homme tranquille, au front dégarni et aux lunettes épaisses, qui parle de son métier avec un brin d'ironie. *« Selon la loi brésilienne, le sous-sol appartient à l'Etat et non au propriétaire du terrain. Il faut une licence pour prospecter, et payer une taxe sur les pierres qu'on a trouvées. Nous exploitons nous-mêmes quelques sites, mais, en règle générale, nous préférons traiter avec des prospecteurs indépendants. Quand on a ses propres mines, les plus belles pierres sont volées, c'est inévitable, car le contrôle est impossible. Il faut ensuite les racheter »*, explique-t-il. Les *garimpeiros*, comme on appelle les prospecteurs, deviennent rarement riches. *« Très peu d'entre eux gagnent bien leur vie, et quand ils tombent sur un bon gisement, ils dépensent d'un seul coup tout ce qu'ils ont. Je n'en connais pas beaucoup qui ont fait fortune »*, poursuit Hans Stern.

A son arrivée au Brésil, le jeune homme, qui n'a pas d'argent pour continuer ses études, trouve un emploi qui consiste à taper à la machine le courrier d'une entreprise qui taille et exporte du mica, du cristal de roche et des pierres fines. Il est saisi par la passion des belles pierres. *« J'ai été fasciné, depuis le début, par la façon dont on peut faire d'un caillou informe un joyau. »* Il découvre en même temps le monde des *garimpeiros*.

En 1945, à l'âge de vingt-trois ans, il crée sa propre société de courtage de pierres avec un capital de 200 dollars. Quelques années plus tard, la chance lui sourit : il acquiert la plus grosse aigue-marine jamais découverte. Il en tire un extraordinaire collier, acheté 22 000 dollars par le dictateur du Nicaragua, Anastasio Somoza. C'est le début de la réussite et de la célébrité.

UNE NOUVELLE COLLECTION

Les commandes spéciales, destinées aux cours européennes, aux monarques arabes ou à des personnalités richissimes, représentent environ 20 % du chiffre d'affaires actuel, que M. Stern se refuse absolument à divulguer. Le reste, c'est-à-dire l'essentiel, est constitué par la vente dans les boutiques de la société, en particulier aux touristes. *« Le goût évolue. Les gens veulent désormais des bijoux plus massifs, moins décoratifs, aux formes plus simples. Il y a aussi des modes pour les pierres. Il y a quelques années, les aigues-marines étaient très en vogue. Actuellement ce sont les émeraudes. »* Une nouvelle collection va être lancée, sur des motifs inspirés par les bijoux traditionnels des Indiens de l'Amazonie, aux dessins très géométriques.

M. Stern a quatre fils, dont trois travaillent dans son entreprise. Il estime que le temps de la relève va bientôt venir, mais sa passion initiale semble intacte. Il montre volontiers, dans une petite mallette au cuir fatigué, sa collection personnelle de pierres choisies pour leur beauté et leur rareté, comme la topaze impériale qu'on ne trouve que dans l'Etat du Minas Gerais, près de la ville d'Ouro Preto. Lui-même porte au poignet une montre, conçue pour le quarantième anniversaire de sa société, dont le boîtier et le cadran sont formés par un saphir synthétique d'un seul bloc.

A Rio, une des villes les plus dangereuses du monde, où l'enlèvement des hommes d'affaires avec demande de rançon est devenue une des activités favorites de la pègre locale, Hans Stern se déplace sans gardes du corps, et conduit lui-même sa voiture. *« Je suis fataliste, et de toute façon les gardes du corps ne servent à rien. Ils sont même parfois dangereux »*, explique-t-il. Les boutiques de la maison Stern à Rio ont pourtant une particularité. Les bijoux sont vendus dans un écrin, comme le veut la tradition, mais celui-ci est ensuite placé dans un banal sac en papier, sur lequel le nom Stern n'apparaît pas...

Dominique Dhombres

Le management mis en nouvelles par Italo Calvino

VOICI LE LIVRE-SUPRISE de l'année pour les hommes et les femmes d'entreprise : le recueil de nouvelles d'Italo Calvino, *La Grande Bonnasse des Antilles*. Pierre Lepape a su décrire dans son feuilleton (*Le Monde* du 17 novembre) le plaisir que tout un chacun éprouve à lire *Le Baron perché* et *Les Villes insensibles*.

BIBLIOGRAPHIE

Ancien collaborateur de *L'Unita*, Italo Calvino n'ignore pas les entreprises. En 1973, lors d'un séjour à Paris, *IBM* lui passe une commande : dans quelle mesure est-il possible d'écrire un récit à l'aide d'un ordinateur ? *Play Boy* publiera en exclusivité le résultat : *L'Incendie de la maison abominable*. Cette nouvelle tissée par une merveilleuse et étrange logique ravira les architectes et les usagers des systèmes experts.

Suntori, fabricant japonais de boissons, fête son cinquantième anniversaire. Nouvelle commande à Calvino, mais assortie d'une condition : mentionner dans le texte une boisson alcoolisée quelle qu'elle soit. Calvino est beau joueur. *La Glaciation* est une histoire poétique et drôle de glaçons, de whisky, d'icebergs et d'une *« bon Dieu de fille »*.

Italo Calvino exerce toute son ironie et sa subtilité pour faire découvrir l'une des inventions du XXe siècle : le management. Un interlocuteur mystérieux se présente à *Henry Ford* avec une bonne nouvelle. Un comité non moins énigmatique a décidé d'élever un monument au *« personnage de notre siècle qui a exercé la plus grande influence sur l'histoire de l'humanité (...). Sur l'image même de l'homme »*. *« Qui, sinon Henry Ford, a changé le monde ? »* L'interlocuteur n'interviewe pas Henry Ford, il mène un interrogatoire serré. L'écrivain entretient le suspense tout au long de ce dialogue inédit, écrit pour la télévision en 1982. Italo Calvino dit tout, tout, sur le capitalisme. En dix-sept pages, son art condamne au chômage technique les économistes du fordisme qui s'évertuent à noircir des milliers de pages serrées.

AVANT-GARDISME

Une nouvelle mode, qui prend son élan dans les pays scandinaves et anglo-saxons, promeut la découverte des œuvres littéraires comme mode d'éducation des dirigeants d'entreprise. Dans *Good Novels, Better Management*, deux professeurs suédois de gestion, épris d'avant-gardisme en tous genres, Barbara Czarniawska-Joerges et Pierre Guillet de Monthoux nous en offrent la première anthologie. L'audace des interprétations, les propos iconoclastes, la quête d'une vie d'entreprise riche de sens, bousculeront les docteurs en management conformistes, mais les hommes d'action sauront les apprécier.

Geert Hofstede nous surprend par une lecture d'un chef-d'œuvre de la littérature hollandaise du XIXe siècle. Ce spécialiste mondialement connu du management culturel découvre dans *Max Havelaar* (1860) les mœurs et les traits de la vie des affaires et des entrepreneurs bataves. Pierre Guillet de Monthoux interprète avec brio le nouvel univers marchand des grands magasins décrit par Emile Zola dans *Au bonheur des dames*. Les investisseurs français en Espagne s'enrichiront à la lecture de *Amado Amo*, de Rosa Montero. Le *héros*, *un cadre dirigeant de l'Espagne* entrepreneuriale et socialiste des années 80, joue au manager à l'américaine, mais les rêves de Don Quichotte ne le quittent pas.

Une préoccupation tracasse cette nouvelle mode : l'éducation donnée dans les *business schools* s'enticherait d'une valeur maigrichonne, l'efficience. Le managerialisme littéraire s'aventure à la recherche des sens, des finalités de l'action. Il n'ignore pas la mort et le destin dont aucun opuscule de management n'ose parler. Il balance par-dessus bord le premier et l'ultime tabou des *business schools*. Voilà une bonne nouvelle.

Jean-Gustave Padioleau

★ ***La Grande Bonnasse des Antilles*, Ed. du Seuil, 276 p., 130 F. *Good Novels, Better Management*, Harwood Academic Publishers, *Poststrasse 22, 7000 Chur (Suisse)*, décembre 1995. 22 dollars.**

■ ***TÉLÉCOMMUNICATIONS* : le téléphoniste italien STET** paiera 273 millions de dollars (1,35 milliard de francs) son entrée dans le capital d'Entel, l'opérateur chilien Empresa nacional de telecomunicaciones de Chile. Après augmentation de capital, STET possédera 18 % des parts, à égalité avec Chilquinta (électricité) qui contrôle actuellement Entel.

■ **Aux Etats-Unis, l'accord de principe**, conclu mercredi 20 décembre entre la Maison Blanche et les leaders de la majorité républicaine au Congrès sur le projet de réforme de la réglementation des télécommunications, a été remis en cause, vendredi 22 décembre, par certains républicains à la Chambre des représentants.

■ **TRANSPORT AÉRIEN : la Chine et les Etats-Unis ont conclu un accord**, samedi 23 décembre, autorisant la compagnie américaine Northwest à réaliser des vols directs entre Pékin et Détroit à partir du mois d'avril. C'est la première fois qu'une ligne directe est établie entre les deux pays. La compagnie aérienne chinoise, China Southern, sera également autorisée à offrir des vols directs vers les Etats-Unis.

■ **L'assemblée extraordinaire d'actionnaires d'Iberia** a approuvé, samedi 23 décembre, quasiment à l'unanimité, une augmentation de capital de 87 milliards de pesetas (3,5 milliards de francs) autorisée par Bruxelles. Le récent feu vert européen à une augmentation de capital représente un ballon d'oxygène pour la compagnie aérienne espagnole, qui a accusé des pertes de 9 milliards de pesetas (365 millions de francs) pendant les dix premiers mois de 1995.

■ **PR Holdings Inc., holding de contrôle de la Philippine Airlines**, va être dissoute, un accord ayant été conclu en ce sens entre les investisseurs institutionnels publics et l'homme d'affaires sino-philippin Lucio Tan, a indiqué, vendredi 22 décembre, Gabriel Singson, membre du conseil d'administration et gouverneur de la *Banque centrale des Philippines*.

J.-M. F. *français.*

AUJOURD'HUI

SPORTS

PROFESSIONNALISME Le Paris-Saint-Germain a annoncé, *samedi 23 décembre, la création d'un* club de rugby à XIII destiné à participer aux côtés de onze clubs anglais à la division européenne de la Super-League créée par Rupert *Murdoch. Le premier match est prévu* le 31 mars contre les Anglais de Sheffield. ● LE MAGNAT de la presse, Américain d'origine australienne, s'est offert les droits télévisés du XIII à l'échelle de la planète. Il possède désormais le contrôle total d'un sport dont il n'a pas hésité à modifier les règles pour le rendre plus attractif. Canal Plus sera le relais en France de la nouvelle compétition. ● JACQUES FOUROUX a été désigné président du Paris-Saint-Germain Rugby League. Vingt-six joueurs français en cours de sélection sont appelés à rejoindre son équipe, ainsi que quelques vedettes étrangères.

Le rugby à XIII passe sous la tutelle de la télévision

La Super-League, championnat mondial lancé par Rupert Murdoch et relayé en France par Canal Plus et le Paris-Saint-Germain Rugby League, devra tout au petit écran

LA TÉLÉVISION suivait jusqu'alors les compétitions sportives et tentait de les plier à ses besoins spécifiques. Désormais, elle les crée de toutes pièces, les façonne à son image, pour ses images. Le 31 mars sera lancé le championnat du monde de *rugby à XIII*. La Super-League doit tout à Rupert Murdoch, le magnat des médias. *L'Américain d'origine australienne* en a pensé le concept et a fait modifié certaines règles du jeu pour le rendre plus visuel. Il a surtout financé cette superproduction, achetant purement et simplement le rugby à XIII de la planète.


RUGBY

La Super-League se présente comme un championnat bi-polaire. Une division « européenne » regroupera douze équipes dont onze en Angleterre où le professionnalisme est déjà bien implanté. La douzième sera le Paris-Saint-Germain. Sa création a été officiel*lement annoncée, samedi 23 dé*cembre. Elle sera présidée par Jacques Fouroux, ancien joueur et entraîneur du XV de France, passé depuis dans la maison treiziste. A l'issue des phases de classement, qui s'achèveront le 25 août, les quatre meilleures formations européennes rencontreront en phases finales le quatuor de tête du championnat de l'hémisphère sud. La finale mondiale se déroulera le samedi 28 septembre.

En Europe, News Corporation, la multinationale de M. Murdoch, qui a réalisé 5 milliards de francs de bénéfices en 1995, a signé avec les Anglais un contrat sur cinq ans de 87 millions de livres (environ 700 millions de francs). La France, *où les dirigeants ont vu dans* l'offre du milliardaire la providence capable de tirer leur sport de l'anonymat, s'est convertie pour une bouchée de pain. Paris-Saint-Germain s'est vu promettre pendant cinq ans 1 million de livres annuel (environ 8 millions de francs).

La bagarre a été autrement plus féroce en Australie, où le rugby à XIII est le sport le plus populaire. La fédération refusant de se vendre en bloc, M. Murdoch l'a achetée en kit. A coups de millions de dollars locaux, il a détourné *vers son championnat* les plus grandes équipes, en a créé d'autres de toutes pièces. Le dernier acte est survenu lundi 18 décembre lors d'une réunion à Sydney. Les dix plus grandes nations treizistes ont déserté l'International Board, l'instance mondiale, pour créer le World Super League International Board, laissant dans l'ancienne organisation un dernier carré de résistants emmené par le président de la fédération australienne, Ken Arthurson, qui a porté l'affaire en justice. Pour environ 2,4 milliards de francs, M. Murdoch ne venait pas simplement d'acheter des droits : il faisait main basse sur un sport.

Les chaînes de télévision de son groupe ont bien entendu obtenu l'exclusivité des retransmissions de la Super League. Mais la mainmise va plus loin. Selon le quotidien britannique *The Independent*, une clause du contrat des joueurs anglais stipule que tous les transferts doivent être soumis à l'approbation préalable de News Corporation. Autant dire que la multinationale décidera qui jouera où et deviendra le régisseur des rapports de force entre les équipes. *« La télévision menace de tyrannie »*, n'hésitait pas à titrer *The Independent*. Même si elle est plus policée, c'est la même logique qui a poussé en France Canal Plus, actionnaire principal du PSG, à s'intéresser à ce jeu en jachère. Au terme d'un accord avec News Corporation, la chaîne cryptée a obtenu les droits de la Super League sur le territoire national. Charles Biétry, directeur des sports de Canal Plus et président du PSG omnisports, voit dans cette version du ballon ovale *« un des sports de télévision de demain »*. Retransmission en direct ou en différé, résumé filmé ? Sur Canal Plus ou sur Eurosport ? Le traitement des matches est encore à l'étude. Une seule chose est sûre : l'équipe vivra par et pour le petit écran.

Jacques Fouroux, en Napoléon parisien

Jacques Fouroux s'apprête à revêtir le costume présidentiel. L'ancien capitaine et entraîneur du XV de France, en rupture de ban quinziste, a réussi sa reconversion. « Le petit Napoléon » sera le dirigeant du Paris-Saint-Germain, version rugby à XIII. L'été dernier, il avait offert un aperçu de ce que pourrait être la nouvelle compétition, un mélange de spectacle sportif et de show musical capable d'attirer les spectateurs grâce à la gratuité des places. Surnommée le « Fouroux circus », l'épreuve n'en avait pas moins obtenu un beau succès d'affluence dans les stades. Jacques Fouroux y voyait la confirmation d'une vieille intuition. Le rugby doit accepter « une révolution culturelle » qui permette de promouvoir médiatiquement ses aspects spectaculaires. C'est faute d'en avoir convaincu les quinzistes qu'il s'était replié sur le treize. Le PSG Rugby League comprendra vingt-six joueurs français issus d'une sélection dans l'élite treiziste. Les vedettes seront des étrangers, actuellement en cours de recrutement.

TOURNÉE ESTIVALE

L'essentiel du budget proviendra de la télévision. Les places dans le stade seront vendues au prix de gros à des commanditaires et à la municipalité qui les distribueront ensuite gratuitement. Ce principe avait permis de remplir les stades l'été dernier, lors de la France Rugby League qui avait servi de ballon d'essai au nouveau championnat (*Le Monde* du 19 septembre). Il n'est pourtant guère rentable, sauf à considérer qu'un stade est plus télégénique plein que vide. Les spectateurs deviennent alors acteurs à part entière *du programme* télévisé, l'ambiance contribuant à l'audience.

L'opération de marketing télévisé ne s'arrête pas là. Le PSG, dont on ne sait encore dans quel stade il jouera dans la capitale, désertera Paris à la fin de juillet et en août pour disputer ses matches *« dans des villes du bord de mer »*, suivant ainsi la grande transhumance estivale. Toujours pour attirer le chaland, des spectacles musicaux accompagneront les matches. Dr Alban, Capella, Corona, ces noms parleront aux jeunes générations qu'on espère à l'évidence drainer vers un sport qui, bien que soixantenaire, se veut nouveau et *révolutionnaire. Ces deux* innovations contribuent un peu plus au caractère artificiel du PSG dans sa version à treize.

Il sera intéressant de savoir si la télévision peut ainsi fabriquer un sport, l'imposer par son seul impact dans un pays où il est dédaigné. Pour cela, *« il faudra que les joueurs séduisent, pratiquent du beau jeu »*, affirme Charles Biétry. Les joueurs ! On avait fini par les oublier.

Benoît Hopquin

L'épée fait ses preuves au féminin

L'arme sera au programme des J.O. d'Atlanta

C'ÉTAIT au temps où les gentilhommes, mais pas les femmes, réglaient leurs querelles d'honneur sur le pré. Dans les rues du Paris de Louis XIV, une jeune audacieuse portait l'habit masculin et l'épée qui en était l'apanage pour provo*quer en duel ceux qui l'avaient of*fensée. Cette Mademoiselle de Maupin, cantatrice a la ville et duelliste d'exception, fut popularisée par Théophile Gautier. Les « fines lames » d'aujourd'hui, comme on appelait autrefois les femmes rusées, n'ont plus à se travestir ou se cacher pour en découdre à l'épée. L'été prochain à Atlanta, l'épée féminine sera pour la première fois discipline olympique. Car si l'escrime est aussi vieille que l'olympisme, l'arme est neuve dans les compétitions internationales : elle n'est au programme des championnats du monde que depuis 1989.

Dans un sport longtemps dominé par ses origines militaires, l'épée, arme « dure », était réservée aux hommes, comme le sabre. *« Il a fallu se battre contre les idées reçues*, se souvient Michel Salesse, l'entraîneur de l'équipe de France d'épée dames. *Il y a dix ans encore, on racontait n'importe quoi. Que ce ne n'était pas esthétique, que l'arme était trop lourde et sa lame trop dangereuse pour les femmes... »* Elles devaient, par conséquent, se contenter de l'arme d'étude : le fleuret. Mais la technologie a concocté de nouveaux plastrons pour protéger les poitrines, et la fédération internationale a dû progressivement ouvrir ses compétitions seniors, puis de jeunes, devant le succès grandissant de l'arme – cette année, les cadettes ont droit à leur championnat du monde.

Comme dans toutes les disci*plines « neuves », la hiérarchie* n'est pas tout à fait établie. La Hongrie, nation traditionnelle du sabre, domine aujourd'hui les Françaises et les Allemandes. Mais de nombreux pays sans culture féminine en escrime ont commencé à investir dans la nouvelle arme (l'Estonie, l'Ukraine, la Norvège, par exemple). Les tireuses sont encore pour la plupart issues du fleuret (80 % de l'équipe de France) ou du pentathlon, qui inclut une épreuve d'épée.

LE SABRE, DERNIÈRE BARRIÈRE

Dans les clubs, le nombre des épéistes féminines n'a cessé d'augmenter pour devancer aujourd'hui les effectifs des fleurettistes, suivant en cela l'évolution observée chez les messieurs. Aux derniers championnats du monde, à La Haye, 134 *concurrentes étaient engagées* contre 93 au fleuret. Arme de loisir également, l'épée permet surtout une pratique plus ludique et donc plus longue. Car au contraire du fleuret, il n'y a pas de conventions. C'est simple et direct : le premier qui touche remporte le point.

A trente-deux ans, Brigitte Benon fait déjà figure de « dinosaure » de l'épée féminine mondiale. Première championne de France en 1986, victorieuse d'un championnat du monde officieux en 1988, elle avait mis fin à sa carrière en 1992. *« Je n'étais plus motivée*, raconte-t-elle. *Je suis passée à l'épée à vingt ans, par lassitude du fleuret. J'ai vécu les premiers pas internationaux de notre arme en pensant bien qu'elle serait olympique à Barcelone. Ça ne s'est pas fait. J'ai tout arrêté. »* Elle a finalement repris le chemin des salles d'entraînement l'année dernière, quand la perspective d'Atlanta est devenue un objectif enfin conforme à ses ambitions. Samedi 23 décembre, au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris, elle s'est offert son cadeau de Noël en remportant aisément un quatrième titre national. En battant successivement Sophie Moressée et Sangita Triphati, deux membres de l'équipe de France vice-championne du monde à La Haye, elle s'est rappelée au bon souvenir des sélectionneurs nationaux.

Des trois armes de l'escrime, seul le sabre reste encore réservé aux hommes en compétition. Les *grands coups fouettés transversale*ment seraient davantage traumatisants pour l'épiderme féminin. *« Là aussi les réserves tomberont*, estime Claude Leclerc, directeur technique national. *Dans le sport moderne, il n'y a aucune barrière que les femmes n'aient pu franchir. C'est une bonne leçon. »*

Stéphane Joby

Le basket-ball parisien n'a pas encore trouvé son public

AVEC les ordinateurs, tout le monde a accès aux images de synthèse. Les Parisiens peuvent aussi découvrir ce que pourrait être un public virtuel. Il leur suffit de se rendre, par exemple, au Palais des sports Marcel-Cerdan de Levallois pour un match du championnat de France de basket-ball. L'ambiance y doit beaucoup plus à *« l'orgue »* directement branché sur les colonnes de sonorisation qu'aux cris et aux applaudissements des spectateurs.


BASKET

Avec leur nouveau synthétiseur, les dirigeants du Levallois SCB tentent d'animer leur salle pendant les matches de leur équipe. *« Il était difficile à nos joueurs de donner le meilleur d'eux-mêmes quand ils ne se sentaient pas encouragés. Nous devions être également la seule salle de France où les joueurs de l'équipe adverse pouvaient tenter tranquillement leurs lancers francs »*, explique *Jean-Michel Hautefort, le président* du club.

Comme Levallois, le Paris Saint-Germain Racing Basket, l'autre *club de l'agglomération parisienne*, peine à trouver un public. On a certes refusé du monde, samedi 23 décembre, pour le match PSG-Pau, remporté 79 à 77 par les Béarnais. Mais seules les équipes qui participent à une compétition européenne, comme Pau, Limoges, Antibes ou Villeurbanne, semblent attirer les passionnés de basket de la région parisienne, alors que la plupart des autres matches de pro A les laissent indifférents. Un paradoxe au moment où le championnat mobilise de plus en plus de spectateurs en province.

« Notre objectif n'est pas de faire de la recette, et nous nous contentons pour l'instant d'une moyenne de 700 à 800 spectateurs payants, avoue Pierre Chabaud, directeur du développement du club, créé en 1992 par Canal Plus et la Ville de Paris sur l'ossature du Racing. *L'important est de ne pas jouer devant des salles trop vides. Nous y arrivons avec les places retenues par nos partenaires et en invitant les écoles et les clubs sportifs. »*

MENACES SUR LEVALLOIS

Déjà handicapés par l'obligation de quitter plusieurs fois dans l'année leur antre de Coubertin, quand un tournoi de judo ou d'escrime les oblige à émigrer vers la Halle Carpentier, les joueurs du PSG doivent *également s'habituer à jouer de*vant des salles alternativement enthousiastes et hostiles.

« Pour donner des habitudes à un public de véritables supporteurs, nous n'avons d'autres solutions que de figurer dans les premiers du championnat, explique Pierre Chabaud. Les places de quart et de demi-finaliste du PSG à l'issue des deux dernières saisons n'ont pas encore provoqué ce déclic. Actuellement, sixième au classement, à six points des coleaders Limoges et Pau, l'équipe pense pouvoir viser le titre national... au cours des prochaines saisons.

Le 9 décembre, la rencontre entre Levallois et le PSG n'avait attiré dans les Hauts-de-Seine que quelques centaines de spectateurs payants. Ce derby aurait été un petit événement dans toute autre région. Il ne fut que l'occasion d'une scène plutôt déprimante pour les dirigeants des deux clubs. Concurrence déloyale pour la guichetterie, plusieurs jeunes Levalloisiens revendaient avant le match les billets gratuits distribués par la mairie. *« Au moins, comme cela on ne vole pas »*, affirmaient les plus cyniques de ces adeptes du marché noir, casquette « *streetball* » vissée sur la tête. Les autres justifiaient plus sérieusement leur lucrative opération par le peu d'intérêt pour *« les petites équipes du championnat. »*

Depuis son arrivée dans l'élite en 1992, l'équipe de Levallois n'aura que rarement rempli la superbe salle inaugurée quelques semaines avant son accession en pro A. A peine un quart des 3 500 places sont vendues pour chaque match à domicile. Et la fréquentation a encore un peu baissé cette saison. La mairie fait donc appel aux licenciés des dix-neuf équipes du club, et à des dizaines d'invités pour occuper une partie de la salle.

Pour Levallois, le résultat du championnat sera décisif. La nouvelle municipalité a accepté de respecter les engagements de Patrick Balkany, le maire (RPR) déchu, soit 14 millions de francs de subventions sur un budget de 20 millions. *« L'équipe se doit d'obtenir une qualification européenne ou on ferme »*, dit sans détour Jean-Michel Hautefort. *« Moins de mille spectateurs ne justifient pas l'entretien d'une équipe-spectacle dans une ville de 50 000 habitants qui compte 11 000 licenciés. Le basket professionnel ne pourra continuer à mobiliser plus du tiers des subventions sportives de Levallois que s'il joue vraiment un rôle social »*, assure un président de club qui est aussi le nouveau maire adjoint chargé des sports.

Christophe de Chenay

■ **DOPAGE : deux nouveaux contrôles antidopage positifs,** effectués en championnat de France, ont été révélés, jeudi 21 décembre à Paris, par Claude Simonet, président de la Fédération française de football. Ils concernent Oumar Dieng (PSG) et Gilles Hampartzoumian (AS Cannes). Trois joueurs font déjà l'objet d'une procédure pour usage de produits prohibés : le gardien remplaçant bordelais Franck Fontan, l'ex-joueur de Mulhouse Stéphane Paille, et le gardien international monégasque Fabien Barthez.

■ **FOOTBALL : Jacky Charlton a démissionné de son poste de sélectionneur de l'équipe d'Irlande**, jeudi 21 décembre. Ancien international anglais, Jacky Charlton, 59 ans, a été pendant neuf ans à la tête de l'équipe de la République d'Irlande, qu'il a menée en phase finale de la Coupe du monde en 1990 et 1994 et de l'Euro 88. Sa décision fait suite à la défaite de l'Eire face aux Pays-Bas (2-0) en match de barrage pour la qualification à l'Euro 96. – *(AFP.)*

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

CORRIDA D'ISSY-LES-MOULINEAUX

Messieurs

1. S. Korona (Ken), les 10 km en 29 min 20 s ; 2. A. Behar (Fra) ; 3. S. Bitok (Ken) ; 4. B. Le Stum (Fra) ; 5. J-F Berthon (Fra)

Dames

1. S. Barsosio (Ken), les 6 km en 20 min 49 s ; 2. E. Fidatov (Rou) ; 3. R. Maraoui (Mar) ; ... 6. Z. Dahmani (Fra)

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE (Pro A)

15e tour aller

Limoges-Villeurbanne	86-69
Lyon-Nancy	77-72 a. p.
Gravelines-Strasbourg	71-92
Besançon-Levallois	59-89
Evreux-Cholet	77-86
Montpellier-Dijon	81-104
Le Mans-Antibes	67-76
PSG Racing-Pau Orthez	77-79

Classement : 1. Limoges et Pau-Orthez, 29 pts ; 3. Villeurbanne, 27 ; 4. Antibes et Dijon, 24 ; 6. PSG-Racing et Nancy, 23 ; 8. Levallois, Evreux et Montpellier, 22 ; 11. Cholet, 21 ; 12. Strasbourg, 20 ; 13. Besançon et Gravelines, 19 ; 15. Le Mans et Lyon, 18.

ESCRIME

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Fleuret messieurs	
Lambert b. C. Bel	15-6
Fleuret dames	
Magnan b. Modaine	15-13
Epée messieurs	
Muratorio b. Pillac	15-14
Epée dames	
Benon b. Troparts	15-9
Sabre messieurs	
Seguin b. Guichot	15-13

FOOTBALL

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

19e journée

Newcastle-Nottingham Forest	3-1
Coventry-Everton	2-1
Liverpool-Arsenal	3-1
Manchester City-Chelsea	0-1
Middlesbrough-West Ham	4-2
Queen's Park Rangers-Aston Villa	1-0
Sheffield Wednesday-Southampton	2-2
Tottenham-Bolton	2-2
Wimbledon-Blackburn	1-1
Leeds-Manchester United	3-1

Classement : 1. Newcastle, 45 pts ; 2. Manchester United, 35 ; 3. Liverpool, 34 ; 4. Tottenham, 34 ; 5. Middlesbrough, 33 ; 6. Aston Villa, 32 ; 7. Arsenal, 31 ; 8. Nottingham Forest, 28 ; 9. Leeds, 28 ; 10. Chelsea, 26 ; 11. Blackburn, 25 ; 12. Everton, 23 ; 13. West Ham, 23 ; 14. Sheffield Wednesday, 22 ; 15. Southampton, 18 ; 16. Queen's Park Rangers, 18 ; 17. Manchester City, 16 ; 18. Wimbledon, 15 ; 19. Coventry, 15 ; 20. Bolton, 10.

CHAMPIONNAT D'ITALIE

15e journée

Crémonèse-Torino	1-1
Fiorentina-Milan AC	2-2
Inter de Milan-Cagliari	4-0
Juventus-AS Rome	0-2
Lazio-Atalanta	5-1
Padoue-Piacenza	1-1
Parme-Vicence	0-1
Udinese-Bari	1-2
Sampdoria-Naples	2-2

Classement : 1. Milan AC, 30 pts ; 2. Fiorentina, 29 ; 3. Parme, 27 ; 4. Lazio, 25 ; 5. Juventus et AS Rome, 24 ; 7. Atalanta, 22 ; 8. Inter Milan et Samdoria, 21 ; 10. Vicence, Cagliari et Naples, 20 ; 13. Udinese, 19 ; 14. Piacenza, 16 ; 15. Torino, 15 ; 16. Bari, 12 ; 17. Crémonèse, 10 ; 18. Padoue, 9

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE

11e journée

Groupe A1

Poule 1

Bayonne-Stade Toulousain	15-25
Nice-Grenoble	22-11
Toulon-Narbonne	14-9
Perpignan-Racing CF	40-15
Agen-Nîmes	44-6

Classement : 1. Stade Toulousain, 26 pts ; 2. Toulon, 25 ; 3. Narbonne, 24 ; 4. Perpignan, 24 ; 5. Grenoble, 24 ; 6. Nice, 20 ; 7. Racing CF, 20 ; 8. Nîmes, 20 ; 9. Agen, 19 ; 10. Bayonne, 18.

Poule 2

Castres-Brive	12-20
Bègles Bordeaux-Dax	13-23
Bourgoin-Montpellier	63-6
Colomiers-Rumilly	73-10
Pau-Montferrand	23-18

Classement : 1. Bègles-Bordeaux, 25 pts ; 2. Bourgoin, 25 ; 3. Brive, 25 ; 4. Pau, 23 ; 5. Montferrand, 21 ; 6. Colomiers, 21 ; 7. Dax, 21 ; 8. Castres, 20 ; 9. Rumilly, 20 ; 10. Montpellier, 15

SKI ALPIN

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Slalom

Messieurs

1. S. Amiez (SA Pralognan) 1 min 37 s 56 ; 2. K. Page (AP Serre-Chevalier) 1 min 38 s 10 ; 3. M. Ancenay (SA Notre-Dame-Belle) 1 min 40 s 33 ; 4. E. Rolland (CS Pralognan) 1 min 40 s 70 ; 5. G. Guigmer (CS Deux-Alpes) 1 min 41 s 51.

Dames

1. P. Chauvet (AP Montgenèvre) 1 min 45 s 24 ; 2. L. Pequenot (Alpe-d'Huez) 1 min 45 s 49 ; 3. C. Pascal (CO Pra-Loup) 1 min 46 s 15 ; 4. H. Richard (ASPTT Annecy) 1 min 47 s 59 ; 5. V. Vidal (SA La Toussuire) 1 min 47 s 72

Les boîtes de nuit broient du noir

Boudées par les jeunes, la moitié des 3 500 discothèques sont menacées. L'avenir serait réservé aux énormes centres de loisirs nocturnes capables de proposer des ambiances multiples

LEUR NOM évoque une époque révolue, celle du 45-tours et de la musique disco. Comme figées dans le temps, les discothèques se sont endormies sur leurs succès passés et traversent, à quarante ans, une très mauvaise passe.

Leurs exploitants cherchent à faire revenir des jeunes pour lesquels le samedi soir en « boîte » a définitivement basculé du côté ringard, et se souviennent avec nostalgie des années 60. Les discothèques, se substituant aux clubs élitistes et aux dancings avec orchestre, deviennent alors le lieu où s'exercent les libertés nouvellement acquises. Au milieu des années 70, le phénomène disco transforme la sortie en boîte en loisir de masse : de 1975 à 1985, le nombre des établissements passent de 2 600 à 4 200 *« sur une recette simple, uniforme : de gros fauteuils où l'on s'enfonce, des jeux de lumières tape-à-l'œil et une musique boum-boum »*, résume Patrick Malvaës, président du Syndicat national des discothèques et lieux de loisirs. Pour lui, *« ce produit-là, encore courant, est fichu »*.

La moitié des quelque 3 500 discothèques (dont 500 saisonnières) recensées actuellement *« risquent de disparaître dans les années à venir »*, affirme Yves Bougeard, président de l'Association des métiers de la nuit. Les cent millions d'entrées annuelles toujours enregistrées sont le fait d'un nombre décroissant de jeunes. Et le chiffre d'affaires global (5 milliards de francs), sur la pente déclinante depuis le début des années 90, est en chute de 20 % chaque année. Faut-il simplement y voir la énième manifestation d'une crise globale de la consommation ?

« Si auparavant, on allait au restaurant ou dans un bar, puis en discothèque, la baisse du pouvoir d'achat oblige désormais à faire un choix. Une entrée en discothèque coûte tout de même 100 francs en moyenne en région parisienne, et 70 francs en province », souligne Michel Hammer, responsable des métiers de la nuit à la Fédération nationale de l'industrie hôtelière (FNIH). Et cela sans compter le prix, souvent prohibitif, des consommations non comprises dans le ticket d'entrée. Mais au-delà des difficultés conjoncturelles, c'est une véritable crise d'identité que traversent actuellement les discothèques, de moins en moins en phase avec leur clientèle potentielle. *« En fait, on ne s'éclate pas toujours en boîte. C'est un peu anonyme, ça manque d'ambiance »*, estime Christelle, vingt ans, qui préfère de loin *« les soirées chez les copains »*.

« Ce milieu compte peu de professionnels, explique M. Hammer. *Trop de gens ont ouvert des boîtes dans les années 80 en pensant faire fortune rapidement et sans travailler. »*

Il faut « dépasser le réel, réintroduire une notion de merveilleux »

D'où une écoute inexistante des souhaits des jeunes, un accueil qui laisse à désirer, du portier-cerbère aux verres sales (sous prétexte que l'on boit dans le noir), en passant par le barman qui n'a pas inventé le cocktail. D'où, encore, des investissements insuffisants *« faute desquels la décoration d'un grand nombre d'établissements n'est plus du tout adaptée aux goûts des jeunes clients,* relève Yves Bougeard. *Dans certaines boîtes, les fauteuils sont tellement vieux qu'ils sentent mauvais... »*

Plus grave encore : les jeunes s'ennuient en discothèque. La preuve ? Ils n'y arrivent plus guère avant 1 ou 2 heures du matin. Au début des années 70, on découvrait en boîte de nuit de nouveaux sons venus d'ailleurs. Depuis, les radios FM ont pris le relais. Le niveau sonore empêchant par ailleurs de pousser bien loin les conversations, les sorties en « tribus » se font de préférence dans des endroits plus calmes, plus conviviaux, comme les bars d'ambiance (bars Tex-Mex, cafés-rock, bars karaoké, etc.). Ce n'est qu'après, et de plus en plus tard, que l'on pousse éventuellement la porte d'une boîte de nuit. *« En fait, la discothèque n'est plus qu'un loisir parmi d'autres,* remarque Denis Crépin, de la Sacem. *Le niveau de culture générale des jeunes s'est trop élevé pour qu'ils aillent comme par le passé en discothèque tous les samedis soir... »* Cafés à thèmes, concerts, cassettes vidéo, chaînes de télévision à foison, sports-loisirs, jeux d'arcade, cybercafés... *« Les sollicitations sont de plus en plus nombreuses. Dans le même temps, les 18-25 ans fument moins, boivent moins, se protègent du sida. Le monde de la nuit est traditionnellement associé à des valeurs contraires à ces évolutions »*, note Patrick Malvaës.

Reste le besoin de communion, de partage, de regroupement identitaire des jeunes, sur lequel les exploitants de discothèques basent tous leurs espoirs. *« Si le produit standard est condamné,* selon M. Malvaës, *il y a en revanche un avenir pour les endroits ciblant des clientèles précises, proposant un son de grande qualité à des jeunes de plus en plus exigeants, et redonnant le rôle premier au consommateur. »*

Cubes et mini-scènes sur lesquels le client pourra danser, écrans vidéo où il apparaîtra : il s'agit de lui rendre la vedette. *« Et de dépasser le réel, de réintroduire une notion de merveilleux. »*

Les élections de miss et autres distributions de tee-shirts sont à ranger au placard des animations antiques. La discothèque devra se transformer en immense spectacle continu. La société Mystere T surfe déjà sur cette vague en fournissant décors, animations, costumes permettant de plonger ponctuellement une boîte de nuit dans un univers bien particulier et de *« surprendre les plus blasés »* : une soirée cinéma, et les clients deviennent acteurs d'un film vidéo tourné dans un décor fantastique. Tout cela sans oublier qu'un coin « club » doit être réservé aux conversations, et, puisque les goûts musicaux se segmentent de plus en plus, plusieurs étages de musiques différentes s'imposent. Fini le temps de la tranquille alternance disco-slows dans une pièce unique.

« Bien évidemment, seuls les plus gros établissements pourront offrir autant tout en se battant sur les prix d'entrée », estime le directeur de Mystere T, Thierry Morin. D'ores et déjà, on dénombre en France quarante-sept établissements pouvant accueillir plus de 2 000 personnes, dont quatre offrant de 5 000 à 6 000 places.

Face à ces énormes centres de loisirs nocturnes installés en périphérie des grandes villes, capables d'attirer à 200 kilomètres à la ronde et de faire « voyager » leurs clients toute la nuit dans un même lieu, les lendemains des petites et moyennes discothèques ne s'annoncent pas chantants.

Pascale Krémer

Macumba, centre de loisirs de nuit



Un 3615 code Macumba sur Minitel, un attaché de presse attitré et bientôt un serveur sur Internet... Le Macumba de Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie) fait figure de prototype d'une nouvelle génération de discothèques, sur laquelle misent pour l'avenir les spécialistes du monde de la nuit. Chaque fin de semaine (jeudi, vendredi, samedi), le Macumba, qui s'étend sur une surface de 6 000 mètres carrés, reçoit dix mille personnes. Son parking est constamment surveillé par huit gardiens, dont deux à cheval. *« Les gens doivent se sentir en sécurité, pris en charge dès l'arrivée par un service d'accueil important »*, souligne Thierry Barret, le directeur du service de presse.

Une dizaine de salles, dont l'ambiance musicale et la décoration « ciblent » les différents publics : le Macumba, pour les 18-25 ans, qui diffuse de la musique techno ; l'Empire, au décor pompéien, pour les 25-35 ans ; le Club 30-40, alliant musiques actuelles et tubes des années 1960-1970, dans un cadre hollywoodien ; le Pavillon et le Roger's pour les 30-60 ans, avec orchestre et musique rétro ; le Bal pour les adeptes du musette... Certaines salles se prolongent à l'extérieur, où piscine et tournebroches géants sont prévus pour la belle saison.

Concerts, spectacles, soirées à thème animent les lieux en permanence. A l'Irish Pub, on peut gagner une cassette vidéo de sa prestation musicale au karaoké, et un écran géant est installé lors des grands événements sportifs. Une salle de jeux virtuels ainsi qu'une initiation à la navigation sur Internet seront proposées à partir de ce Noël. L'idée est d'offrir suffisamment d'attractions pour que les clients passent l'intégralité de leur soirée au Macumba : *« Ils peuvent prendre un apéritif dès 19 heures au pub irlandais, faire un tour dans nos boutiques, puis manger dans un des trois restaurants, et enfin aller danser »*, énumère M. Barret. Pour les attirer plus tôt, l'entrée, d'ailleurs, est gratuite entre 19 et 22 heures.

***« Nous ne sommes plus une discothèque mais un centre de loisirs de la nuit,* tient-on à préciser. *On ne peut plus se contenter aujourd'hui de n'offrir que de la danse. Il faut faire rêver, surprendre les clients, les transporter ailleurs. »* Un hôtel se montera sans doute bientôt dans ce « centre », qui restera ouvert 24 heures sur 24. *« Nous attirons à 300 kilomètres à la ronde : 50 % de la clientèle est suisse, mais on vient aussi d'Annecy, de Thonon, de Lyon, de Grenoble ou de Chambéry, grâce à la publicité : nous lui consacrons 8 % de notre chiffre d'affaires. »* Autant de recettes qui expliquent que, avec un prix d'entrée de 30 francs la semaine et autour de 50 francs le week-end, ce chiffre d'affaires dépasse les 30 millions de francs et enregistre une hausse de près de 40 % d'une année sur l'autre.**

P. Kr.

Les Napolitains réclament une « appellation contrôlée » pour leur pizza

NAPLES
de notre envoyée spéciale

« Basta ! assez ! » : déjà les gondoliers vénitiens se sont emparés des ritournelles de *O sole mio*, laissez-nous au moins la pizza ! C'est un véritable cri de révolte que les Napolitains viennent de pousser pour protéger leur patrimoine contre toutes les ignominies graisseuses injustement baptisées *« pizza napolitaine »* dont se repaît l'humanité des deux hémisphères. La municipalité suivie de l'aristocratie des *pizzaioli* et de tout ce que compte la ville d'hommes de goût et d'historiens de la pâte, a donc entrepris de retourner aux racines et de donner à la pizza une *« appellation d'origine contrôlée »*.

Un défi lancé aux Pizza Hut, Pizza Express et autres formules rapides qui offusquent la tradition en rapportant des fortunes. Outre-Atlantique, le business de la pizza est des plus florissants qui réalise un chiffre d'affaires de 71,3 milliards de francs par an grâce à la consommation de 11 milliards de pizzas. Chiffres auxquels l'Italie n'a rien à envier : 2,5 milliards de pizzas mangées par an ; 30 000 pizzérias (500 à Naples), et un secteur qui emploie plus de 170 000 personnes. Les plus enthousiastes ajoutent même que la pizza rapporte autant d'argent au pays que les voitures vendues chez Fiat.

UN LABEL

Il n'empêche. Les Napolitains ont éprouvé le besoin de consacrer un congrès mondial à leur précieuse production. Pas moins de trois jours de réflexion, de débats, de prospective viennent ainsi d'avoir lieu dans une Naples encore convalescente après les scandales, la corruption et la mauvaise image du passé où le nouveau maire, Antonio Bassolino, ne laisse passer aucune occasion de redorer le blason de la cité et d'attirer un tourisme de qualité.

Il devrait donc y avoir bientôt un label « pizza napolitaine », une « Fondation de la pizza » et un musée. Sans compter de nouvelles écoles professionnelles et brevetées pour la formation des pizzaioli, ces magiciens du « calzone », *« marinara »* et autres « quattro-stagione » qui en clôture du congrès ont fait une démonstration de leur adresse lors des « Olympiades de la pizza ». Bref, Antonio Bassolino, qui prétend manger sa pizza quotidienne, voudrait que son congrès se tienne chaque année comme la Fête de la bière en octobre à Munich.

En attendant, la pizza napolitaine va donc être certifiée AOC sur les menus italiens. En quoi consiste-t-elle ? Son ancêtre, la « focaccia », plus ou moins héritée des Grecs, devint « pizza » à la fin du XVIe siècle une fois que la tomate, ingrédient indispensable, importée du Pérou, fit son apparition à Naples via l'Espagne.

DIX COMMANDEMENTS

Pour le reste il y a dix commandements à respecter :

1. – Il n'y a de véritable pizza napolitaine que « marinara » (huile, tomate, origan, ail, sel), celle créée par les marins qui partaient en mer à l'aube, et « margherita » (huile, tomate, fromage râpé, mozzarelle, sel), celle imaginée pour régaler la reine Marguerite, le « calzone » (chausson au fromage et salaison) étant toutefois admis ainsi que d'autres spécialités.

2. – La mozzarelle sera de préférence de lait de bufflesse, la meilleure étant faite, paraît-il, les jours de pleine lune.

3. – L'eau de la pâte doit être légère et équilibrée en sels minéraux comme celle des sources de l'Avellin.

4. – Les tomates, en grappes, doivent être goûteuses mais pas trop juteuses et écrasées avec les doigts sur la pâte ; le basilic frais en large feuille est recommandé.

5. – La pâte sera travaillée uniquement à la main.

6. – La cuisson devra permettre de distinguer les trois couleurs nationales : blanc de la mozzarelle, rouge des tomates, vert du basilic.

7. – Le four, exclusivement à bois et fait de cylindres superposés, aura une base de briques réfractaires sablées si possible au sable de Torre-Annunciata près du Vésuve, et d'une dimension de 4,5 « paumes de la main ».

8. – La pizza, plat individuel (rien à voir avec les mastodontes familiaux servis aux Etats-Unis) et populaire par excellence que l'on avalait pliée en quatre dans les ruelles où elle était faite dans des fours portatifs, se mange brûlante. On rapporte l'anecdote du cinéaste Vittorio De Sica qui, laissant ses amis s'asseoir à une table, restait debout près du four, chez le célèbre Ciro, pour déguster avant qu'elle ne refroidisse, ne serait-ce qu'un instant, sa « marinara ».

9. – Le bord de la pizza doit être haut et particulièrement craquant, le reste plus plat.

10. – Le transport dans un emballage en carton est une hérésie, seul le torchon ou le panier en osier ne dénaturant pas le goût de la pâte.

Quant au breuvage avec lequel la déguster, il y faudrait, disent les plus rigoristes, de l'asprinio d'Aversa, un vin de couleur paille tirant sur le vert, frais et sec, à l'arrière-goût citronné, mais la bière est communément admise. Quant au Coca-Cola qui a envahi les pizzérias américaines et se fraye un chemin jusque dans le saint des saints napolitain, tous lui tordent le nez. Il n'empêche, besoin de promotion aidant, Coca-Cola était l'un des principaux sponsors du Congrès.

Marie-Claude Decamps

Des lettres de noblesse

En vacances au palais de Capodimonte, la reine Marguerite qui ne dédaignait pas s'encanailler fit convoquer, un beau jour de 1889, Raffaele Esposito et sa femme Pasqualina Brandi, pour qu'ils lui fassent goûter à leur spécialité. Le couple créa, à l'intention de la souveraine, la *« margherita »*. *Leurs descendants qui tiennent aujourd'hui* la pizzeria Brandi exhibent avec fierté la lettre de remerciements envoyée à leur ancêtre par le chef du service de la bouche de la maison de sa majesté.

Ce n'était pas la première fois que la pizza acquérait ses titres de noblesse : en 1772, déjà, Ferdinand de Bourbon avait enfreint l'étiquette pour se précipiter chez Antonio Testa, dit *n'Tuono*, à la montée de Santa-Teresa et se mêler incognito aux clients moins fortunés qui, debout, dévoraient pour 2 centimes une pizza fumante appelée *ogge a otto*, parce que les pauvres qui la consommaient ne pouvaient souvent la payer que huit jours plus tard. Enfin à son tour, Garibaldi entrant à Naples avec son expédition des *Mille*, en juin 1860, délaissera le dîner officiel pour se ruer lui aussi dans une pizzeria.

J.-M. F. français.

Soleil et fraîcheur sur la moitié nord

DE L'AIR FROID provenant du Groenland descend progressivement sur le pays par le nord vers la Méditerranée. Il repousse la trajectoire des perturbations sur le sud de la France, assurant le *retour du soleil sur la moitié* nord et un temps plus perturbé au sud.

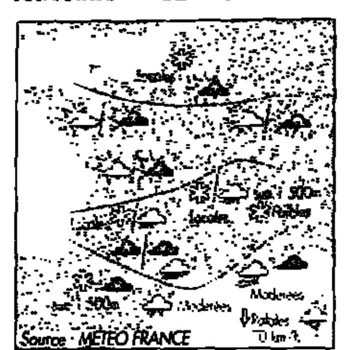
Mardi matin, le ciel sera couvert et pluvieux des Pyrénées à la Provence-Côte d'Azur et à la Corse. Il neigera sur la chaîne pyrénéenne au-dessus de 1 600 mètres, sur les Alpes du Sud au-dessus de 2 000 mètres, moins abondamment sur les Alpes du Nord au-dessus de 1 500 mètres, à partir de 1 200 mètres sur le Massif Central.

Sur l'Aquitaine, la région Midi-Pyrénées, le Massif Central, les Alpes et la Franche-Comté, les nuages prédomineront largement et seront porteurs de pluies faibles, localement modérées sur les versants ouest du Massif Central. Quelques flocons pourront tomber de la Gironde au Jura. Au nord de la Loire, les brouillards matinaux seront fréquents mais fugaces. Ils laisseront place à un soleil dominant. Quelques averses de neige pourront localement s'observer sur le Nord-Picardie.

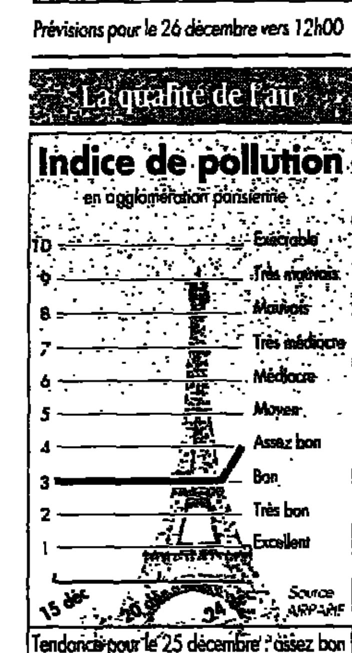
Mardi après-midi, le ciel restera chargé au sud, du Béarn au Massif Central, à la région Rhône-Alpes jusqu'au pourtour méditerranéen. Les quelques pluies faibles pourront être mêlées de neige jusqu'en plaine, en particulier sur le Massif Central. Il neigera de manière un peu plus marquée sur les Pyrénées au-dessus de 1 200 mètres. Le mistral soufflera en vallée du Rhône jusqu'à 90 km/h en rafales. Au nord de ces régions, le ciel sera peu nuageux et le soleil généreux. Quelques rares averses de neige ne sont pas exclues de la Haute-Normandie à la Côte d'Opale.

Côté températures, on observera un dégradé de fraîcheur du nord au sud. Les températures minimales s'étageront de – 2 degrés au nord de la Seine à 4 degrés au niveau de la Loire, jusqu'à 12 degrés sur l'extrême Sud. L'après-midi, le thermomètre indiquera de 4 degrés près des frontières du Nord-Est à 14 degrés en bordure de la Méditerranée, 6 à 8 degrés ailleurs.

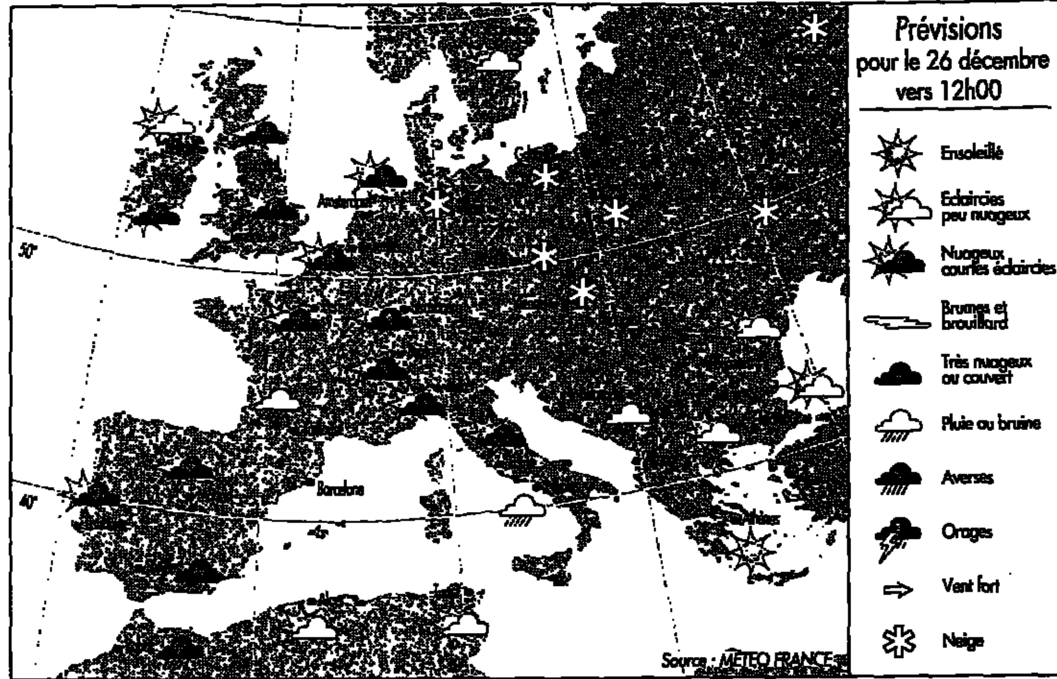
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

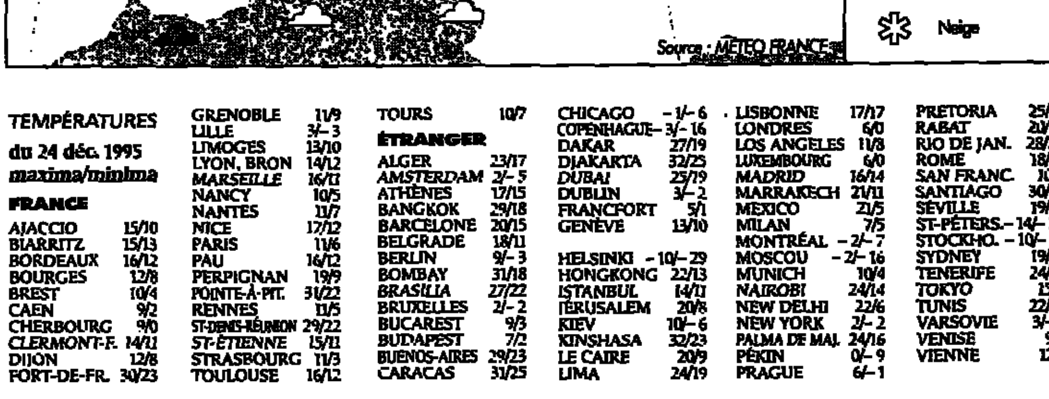


Prévisions pour le 26 décembre vers 12h00



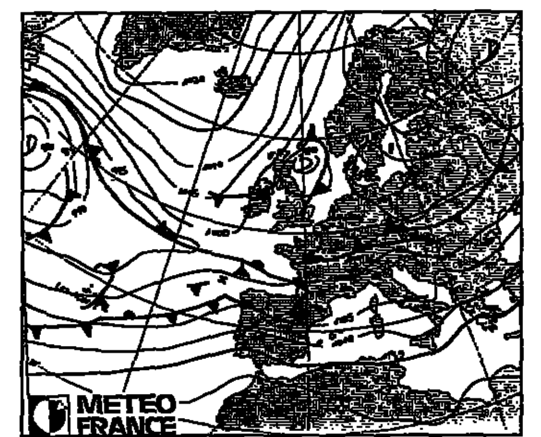
Tendance pour le 25 décembre : assez bon



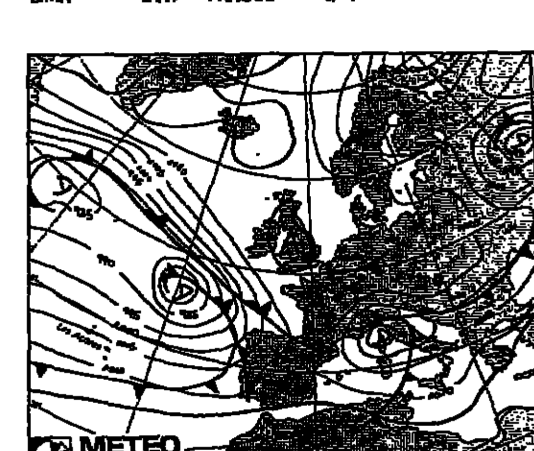


TEMPÉRATURES du 24 déc. 1995 maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	15/10
BIARRITZ	15/13
BORDEAUX	16/12
BOURGES	12/8
BREST	10/4
CAEN	9/2
CHERBOURG	9/0
CLERMONT-F.	14/11
DIJON	12/8
FORT-DE-FR.	30/23
GRENOBLE	11/9
LILLE	3/– 3
LIMOGES	13/10
LYON, BRON	14/12
MARSEILLE	16/11
NANCY	10/5
NANTES	11/7
NICE	17/12
PARIS	11/6
PAU	16/12
PERPIGNAN	19/9
POINTE-À-PIT.	31/22
RENNES	11/5
ST-DENIS-RÉUNION	29/22
ST-ÉTIENNE	15/11
STRASBOURG	11/3
TOULOUSE	16/12
TOURS	10/7
ÉTRANGER	
ALGER	23/17
AMSTERDAM	2/– 5
ATHÈNES	17/15
BANGKOK	29/18
BARCELONE	20/15
BELGRADE	18/11
BERLIN	9/– 3
BOMBAY	31/18
BRASILIA	27/22
BRUXELLES	2/– 2
BUCAREST	9/3
BUDAPEST	7/2
BUENOS-AIRES	29/23
CARACAS	31/25
CHICAGO	– 1/– 6
COPENHAGUE	– 3/– 16
DAKAR	27/19
DJAKARTA	32/25
DUBAI	25/19
DUBLIN	3/– 2
FRANCFORT	5/1
GENÈVE	13/10
HELSINKI	– 10/– 29
HONGKONG	22/13
ISTANBUL	14/11
JÉRUSALEM	20/8
KIEV	10/– 6
KINSHASA	32/23
LE CAIRE	20/9
LIMA	24/19
LISBONNE	17/17
LONDRES	6/0
LOS ANGELES	11/8
LUXEMBOURG	6/0
MADRID	16/14
MARRAKECH	21/11
MEXICO	21/5
MILAN	7/5
MONTRÉAL	– 2/– 7
MOSCOU	– 2/– 16
MUNICH	10/4
NAIROBI	24/14
NEW DELHI	22/6
NEW YORK	2/– 2
PALMA DE MAJ.	24/16
PÉKIN	0/– 9
PRAGUE	6/– 1
PRETORIA	25/13
RABAT	20/13
RIO DE JAN.	28/22
ROME	18/13
SAN FRANC.	10/7
SANTIAGO	30/16
SÉVILLE	19/17
ST-PÉTERS.	– 14/– 22
STOCKHO.	– 10/– 17
SYDNEY	19/15
TENERIFE	24/17
TOKYO	15/2
TUNIS	22/14
VARSOVIE	3/– 7
VENISE	9/7
VIENNE	12/1



Situation le 25 décembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 27 décembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Pénurie en Corse

A CHAQUE RETOUR de Corse, on demeure sous le charme de ses paysages saisissants, de la diversité de ses sites, de ses couchers de soleil, de son climat idéal, et l'on ne s'explique pas pourquoi cette province n'a pas pu ou n'a pas su trouver comme ressource essentielle le tourisme. Les hôtels, sauf quelques-uns à Ajaccio et Bastia avant les bombardements, y sont inconfortables, souvent douteux ; les routes y sont mauvaises et non entretenues, et les deux villes principales, qui totalisent plus du tiers de la population insulaire, manquent d'eau potable.

Aujourd'hui la Corse souffre de *ses épreuves et de son isolement.* Ses épreuves ? Nous les connaissons tous ; ce furent l'occupation italienne, puis allemande, les bombardements de Bastia (où près de trois mille appartements situés dans les quartiers neufs et au voisinage de la gare furent détruits) et de *la côte* orientale, les combats pour la libération de l'île et la grande part des insulaires dans le sacrifice national.

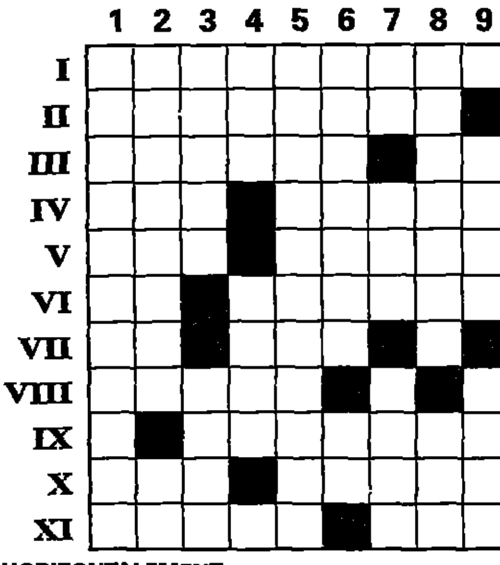
L'isolement ? Il fut total en 1943, presque total en 1944. Dès 1945 de trop rares bateaux arrivèrent du continent, et aujourd'hui le *Ville-d'Ajaccio* touche la Corse trois ou *quatre fois par mois.* Quelques cargos arrivent aussi, mais tout cela est notoirement insuffisant, tant pour les passagers que pour les denrées et l'outillage.

Comment s'étonner dans ces conditions de la pénurie de certains produits et de la cherté de la vie dans l'île ? Alors qu'ils ne connurent *pas la carte de pain pendant* la guerre, les Corses sont aujourd'hui contingentés ; le beurre y est inconnu, les pâtes y sont rares et les légumineuses introuvables à moins de 60 francs le kilo. Le poisson, sauf dans le sud de l'île, semble réservé aux restaurateurs. *La* viande y est rare, et le sucre n'arrive de la métropole *qu'avec un certain retard.*

R. Pierron
(26 décembre 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6720



HORIZONTALEMENT

I. Pour travailler, ils ont besoin d'une bonne taloche. – II. Est dans le vent. – III. Se protège d'une façon très malodorante. Symbole. – IV. Tamis. Spécial, pour le sénateur. – V. Pâques, par exemple. Fait de la copie. – VI. Souvent en première ligne. Feras sauter. – VII. Terme de mépris. Transmet les données. – VIII. Port sur un plateau. – IX. Contrat pour le négrier. – X. Gros, il peut devenir du toupet. Un acide un peu déshydraté. – XI. Est parfois brutalement invité à reculer. Support.

VERTICALEMENT

1. De tristes individus. – 2. Trouva l'endroit. Elément radioactif. – 3. Poisson. Commence par être bourru. – 4. *Sur un chantier naval. Provision de bouche.* – 5. Le juste retour des choses. – 6. Qui ne sont pas comme la rose. Dieu pour Moïse. – 7. Pronom. Peut être égaré quand on déménage. Dans l'Eure-et-Loir. – 8. Est fait de plusieurs morceaux. Pas annoncée. – 9. Equidés. Nom qu'on peut donner au morpion ou à la souris.

SOLUTION DU N° 6719

HORIZONTALEMENT

I. Electrocution. – II. Nourriture. Noir. – III. Curiosité. Agile. – IV. Hie. Ta. Pilées. – V. Es. Clientèle. Su. – VI. Brosse. – VII. Enéide. Dégelée. – VIII. Tyrolienne. – IX. Embêté. Us. Uns. – X. Noire. Résoudre. – XI. Finesse. Is. Rite. – XII. Ase. Alopécie. – XIII. Nettoyage. Il. As. – XIV. Tiroirs. Eloge. – XV. Sien. Née. Glèbes.

VERTICALEMENT

1. Enchère. Enfants. – 2. Louis. Nîmoise. – 3. Eure. Be. Binette. – 4. Cri. Critère. Tin. – 5. Troglodytes. Or. – 6. Ris. Isère. Sayon. – 7. Otites. Relaie. – 8. Cutané. Lue. Ogre. – 9. Ure. Dissipés. – 10. Té. Pelée. Osé. – 11. Ail. Gnou. Ciel. – 12. Ongle. En. Drille. – 13. Noie. Fleurie. Ob. – 14. Iles. Net. Age. – 15. Présumées. Esses.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ *MANCHE. Le trafic du tunnel* sous la Manche a franchi le 21 décembre, veille du premier anniversaire de la mise en service des navettes tourisme, la barre des 7 000 véhicules de tourisme par jour : 7 174 voitures ont effectué l'aller-retour. – *(AFP.)*

■ **CANADA.** Depuis un *mois* et demi, les provinces de l'est du Canada enregistrent des chutes de neige exceptionnelles. Mi-décembre, à Québec il était tombé 1,5 mètre de neige, soit quatre fois plus que l'an dernier à la *même époque. – (AFP.)*

■ **MACAO.** Le nouvel aéroport international de Macao, qui a été inauguré le 8 décembre, *devrait accueillir quelque six* millions et demi de passagers par an et permettre de désengorger Kai Tak, l'aéroport du territoire britannique de Hongkong en attendant l'ouverture du futur aéroport de Chek Lap Kok en 1998. – *(AFP.)*

■ **PAYS-BAS.** La compagnie aé*rienne néerlandaise KLM a déci*dé de prendre une participation dans le capital de Kenya Airways, en voie de privatisation, pour renforcer sa position sur le marché africain de l'aviation. Dès que la transaction aura été *finalisée début 1996, les deux* compagnies harmoniseront leurs horaires de vols pour multiplier les correspondances entre *leurs réseaux respectifs. – (AFP.)*

■ **BELGIQUE.** Eurobelgian Airlines, deuxième compagnie aérienne belge, a signé un accord stratégique avec le voyagiste français Look Voyages, qui devrait permettre aux deux parte*naires de développer leurs acti*vités en Europe. – *(AFP.)*

■ **EUROPE.** Le trafic passagers des compagnies aériennes européennes a augmenté de 9,1 % en octobre par rapport au même mois l'année dernière. La plus forte croissance a été enregistrée sur les destinations de *l'Atlantique nord* (+ 11,6 %). Sur l'Afrique, le trafic s'est accrû de 10,7 % et sur l'Extrême-Orient de 10,2 %. – *(AFP, Reuter.)*

PARIS EN VISITE

Mercredi 27 décembre

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** *Le Couronnement de la Vierge,* de Fra Angelico (33 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; exposition sur les émaux de Limoges (33 F + prix d'entrée), 19 heures ; chefs-d'œuvre de la peinture française (33 F + prix d'entrée), 19 h 30 ; les ivoires précieux des palais assyriens (33 F + prix d'entrée), 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (35 F), 14 h 30, devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Ville de Paris).

■ **L'ÉGLISE DE LA MADELEINE** et les passages du quartier (37 F), 14 h 30, devant la façade principale de l'église (Monuments historiques).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (50 F), 14 h 30, place des Vosges devant la statue de Louis XIII (Mme Cazes).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** et ses jardins (50 F), 14 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Christine Merle).

■ **LE PANTHÉON :** visite pour les jeunes (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée principale (Monuments historiques).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du XIXe siècle (50 F), 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

■ **MARAIS :** l'hôtel de Sully et la place des Vosges (37 F), 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

■ **MUSÉE MAILLOL** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 61, rue de Grenelle *(Mathilde Hager).*

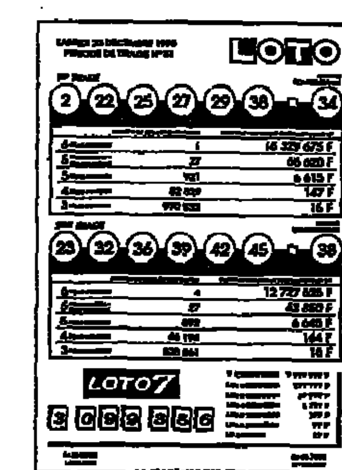
■ **LES INVALIDES** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, dans la cour d'honneur sous la statue de Napoléon (Monuments historiques).

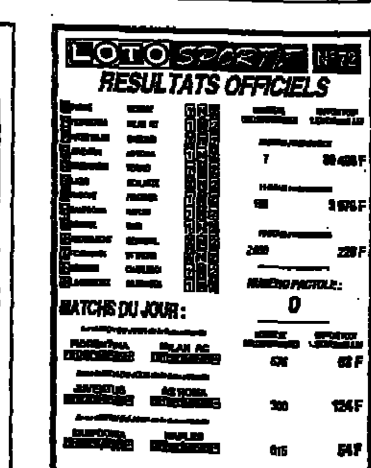
■ **MARAIS :** hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE CARNAVALET :** exposition Robert Doisneau (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **SENTIER :** parcours policier (55 F), 15 heures, sortie du métro Sentier côté rue des Petits-Carreaux (Paris et son histoire).

JEUX





LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.

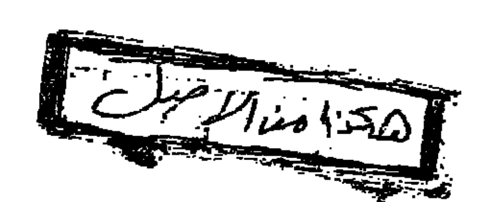
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ

Président-directeur général Jean-Marie Colombani
Directeur général Gérard Morax
Membres du comité de direction Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30





PATRIMOINE En dépit des efforts de préservation (250 *bâtiments* ont été classés) et de restauration (la Casa da Misericordia, l'ancien hôpital San Rafael ou le Club militaire), Macao est emportée dans un tourbillon de démolition et de construction que rien ne saurait endiguer. ● A MACAO, l'aube convoquait les siècles. L'Est et l'Ouest se rencontrèrent dans ce village de pêcheurs alors connu pour son temple dédié à la divinité de la mer, A-Ma, qui prit le nom de A-Ma kao. Il y a dix ans encore l'histoire semblait avoir suspendu son cours en ce lieu suranné. ● LES ENCHANTERESSES aurores, à Macao, sont désormais amères. Le frénétique « développement » du sud de la Chine, région où l'environnement est l'un des plus brutalisés de la terre, a eu raison de l'indifférence de cette ville aux changements du monde. Les capitaux affluent, et elle est la proie du capitalisme le plus sauvage.

Dernières images de Macao avant le saccage du « développement »

Aucune politique de protection ne préservera l'âme de ce lieu magique de la rencontre entre l'Est et l'Ouest.
Macao de demain ne sera qu'une caricature : un « Disneyland » de l'Europe en Chine

MACAO
de notre envoyé spécial

Lorsque la nuit se dissout dans les premières lueurs de l'aube, la ville semble se confondre avec la couleur limoneuse des eaux du delta de la rivière des Perles. Macao se dégage des ténèbres telle une vieille photo jaunie. Encore engourdies, les rues de la vieille ville de l'enclave portugaise en sol chinois renouent avec les gestes séculaires de deux civilisations. Les églises sont encore vides mais les salles de jeu toujours pleines. De la *terrasse de l'hôtel Bela Vista*, on aperçoit les réverbères allumés de l'avenida da Republica qui épouse la courbe de la Praia Grande, cette promenade aux vénérables figuiers de l'Inde qui serpente au pied de la colline da Barra.

A Macao, l'aube convoquait les siècles. C'est la masse verdoyante de la colline de Barra avec en arrière-plan le campanile et la façade blanche de Saint-Paul, qu'il y a quatre siècles apercevaient les navigateurs au sortir du labyrinthe d'îles du delta : ils savaient alors qu'ils étaient au bout de leur peine. Le voyage des rives du Tage à celles de la rivière des Perles en doublant le cap de Bonne-espérance touchait à sa fin. Combien d'espoirs et d'ambition fallait-il à ces hommes de la Renaissance encore habités par les terreurs du Moyen Age pour partir sur leurs voiliers vers l'inconnu de ces terres lointaines. L'Est et l'Ouest se rencontrèrent dans ce village de pê~~cheurs alors connu pour~~ son temple dédié à la divinité de la mer, A-Ma, qui prit le nom de A-Ma kao (la baie de A-Ma).

L'enclave portugaise en terre de Chine fut le plus riche entrepôt du *monde occidental* en Asie et y transitèrent, dit-on, plus de marchandises que sur le pont du Rialto à Venise. Chrétien ou non, on ne pouvait qu'être pèlerin en cette ville qui fut aussi le point du rayonnement de la foi catholique en Asie. Une ville de saints hommes, de marchands âpres au gain et d'aventuriers, d'exilés et *d'esclaves à la peau d'ébène* venus d'Afrique, de femmes au teint doré de Malacacca, la tête couverte, à la portugaise, d'une longue cape, mais aussi une cité des arts dont témoigne l'exquis Théâtre Dom Pedro V, comparable par ses admirables proportions à la Fenice de Venise. Puis Macao devint, à partir du XIX[e] siècle, une ville qui sentait *le soufre : cité du jeu, des fumeries* d'opium, des « villas » aux plaisirs secrets et de toutes les contrebandes.

L'hôtel Bela Vista, construit à la fin du XIX[e] siècle.

La richesse et le prestige s'étaient certes évanouis de cette ville d'allusions, où vacillaient les repères, mais, il y a dix ans encore, l'histoire semblait avoir suspendu son cours en ce lieu suranné où les *toits chinois recourbés en leurs* extrémités voisinaient avec les colonnes corinthiennes, les dentelles de fer forgé des balcons pansus ou les patios ombragés et où les effigies de Marie faisaient pendant aux petits autels d'un rouge vermillon – dédiés à une divinité bouddhiste ou taoïste – devant lesquels brûlaient des baguettes d'encens au *coin d'une rue*. Cette ville où se mariaient si bien les merveilleux chrétien et profane, à la fois besogneuse et oisive, avait la sérénité divine de l'instant qui n'en finit pas de passer : confetti d'éternité à la surface du monde, elle subissait avec suave volupté l'outrage du temps.

Le cliquetis de la tasse de thé apportée *par un garçon interrompt* la rêverie. Le regard perdu dans la Baie Grande encore plongée dans l'incertitude de l'aube, nous nous étions laissé porter par le vagabondage des images rémanentes. Les enchanteresses aurores, à Macao, sont désormais amères.

Au cours de ces vingt-cinq dernières années, en dépit des agres*sions dont elle était victime*, la somnolente Macao était restée telle une page d'histoire qui n'en finissait pas de se tourner. Elle est aujourd'hui tournée. Sans ménagement. Le frénétique « développement » du sud de la Chine, région où l'environnement est l'un des plus brutalisés de la terre, a eu raison de l'indifférence de Macao aux changements du monde. Lorsqu'en 1999 le Portugal restituera l'enclave à la Chine, Macao sera l'une de ces villes de l'« Asie bat*tante* » *dont l'âme a été ravie*. Les capitaux chinois, taïwanais ou hongkongais affluent, et Macao est la proie du capitalisme le plus sauvage. La Chine évoque outragée le sac du palais d'Eté à Pékin par les troupes anglo-françaises en 1860. Elle est certes chez elle à Macao, mais le saccage n'en est pas moins éhonté.

Les Portugais, qui ont longtemps ignoré Macao, s'empressent de polir leurs vestiges. Mais, dans le meilleur des cas, l'héritage sera réduit à un décor, une mise en scène du passé. En dépit des efforts de préservation (deux cent cinquante bâtiments *ont été classés*) et de restauration (la Casa da Misericordia, l'ancien hôpital San Rafael ou le Club militaire), la ville est emportée dans un tourbillon de démolition et de construction que la loi de protection du patrimoine de 1984 ou l'action – souvent critiquée par les habitants – de la Fondation Orient chargée de préserver l'héritage ne peuvent endiguer. Pour un bâtiment portugais sauvé, combien de maisons de thé des quartiers chinois tombent en décrépitude (telle la fameuse Cha Luk Kok) !

La spéculation pousse les propriétaires, insuffisamment aidés ou mus par l'appât du gain, à laisser s'effondrer une maison classée qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas restaurer (quand un mystérieux incendie n'accélère pas sa destinée). Ville en péril ? Même plus : *« Préserver Macao est une bataille perdue depuis deux ou trois ans »*, estime un architecte local. Désormais, les spéculateurs ne se contentent plus de terrains regagnés, ils attaquent la vieille ville, qui retentit du bruit des marteaux *piqueurs et des excavatrices*.

Les autorités portugaises sont fières de la promenade piétonne qui s'étend du Largo do Senado (dont les bâtiments sont restaurés) à Saint-Paul. La fontaine et les rues aux petits pavés blanc et noir donnent au quartier un air européen, mais les volées de musique disco qui s'échappent des boutiques *leur confèrent le côté factice* d'une modernité planétaire. Les statues de bronze placées au pied de l'escalier menant à Saint-Paul en sont un autre exemple. L'une représente une Asiatique s'offrant au soleil. Sa pose choque la population chinoise et elle n'a en rien la grâce qui se dégage de l'extase ambiguë de la Sainte-Thérèse du Ber*nin de Sainte-Marie-des-Victoires*, à Rome...

Ses églises en témoignent : Macao fut la *« Ville du nom de Dieu »*. Matteo Ricci en partit à la conquête de l'âme de la Chine et au séminaire furent formées des générations de missionnaires. Saint-Paul, construite en 1602 par des artisans portugais et japonais, était en bois – magnifiquement sculptés et peints, rappelant les récits de voyageurs émerveillés. Ce joyau de Macao périt dans un incendie en 1835 et il n'en reste que la façade de pierre. Avec ses fenêtres ouvertes sur le ciel, elle est *le symbole de Macao comme de la* destinée des ambitions humaines. L'espoir chrétien imprimé dans la pierre semble se marier au vide du ciel, au « rien » du zen. Le soir, en gravissant le large escalier désert qui mène à Saint-Paul, la pierre grise qui se détache sur la soie de la nuit semble un masque sans vi*sage sur l'immensité des ténèbres*.

Lorsqu'en 1999 le Portugal restituera l'enclave à la Chine, Macao sera une ville dont l'âme a été ravie. Les capitaux chinois, taïwanais ou hongkongais affluent, et Macao est la proie du capitalisme le plus sauvage

Que faire dans le Macao d'aujourd'hui sinon se replier dans la complicité de la nuit, partir en quête d'un lieu où accrocher sa rêverie : dans le lacis de venelles de la ville chinoise derrière la Villa Camoès ; sur le banc de pierre de la petite place pavée plantée de trois arbres séculaires de Beco do Lilau, avec cette vieille femme qui passe de longues heures à sa fenêtre des bâtons d'encens à la main, face à trois maisons chacune d'une couleur : ocre, vert et rose ; flâner dans les cours des maisons de riches Chinois des alentours qui, délabrées et désertées, ne sont plus peuplées que d'une armée de chats mais possèdent ces fascinantes fenêtres aux étroits carreaux de nacre qui donnaient à la pièce une lumière diaphane ; goûter le frais dans la petite cour de la merveilleuse église Saint-Joseph plantée d'hibiscus ; écouter en fin de journée le gazouillement des oiseaux – dans des cages pendues aux fenêtres des maisons – répondant au chant de ceux qui se nichent dans les pierres de la façade de Saint-Paul ; laisser filer le temps, assis sur le parapet en face de la petite église blanc et bleu dédiée à saint François-Xavier – sur l'île de Coloanes –, dont le fronton porte en idéogrammes l'inscription *« La maison du seigneur »*.

C'est l'heure chaude des après-midi silencieux. La mer s'est retirée et, avec elle, les bruits de la vie. Seul le clapotis des vaguelettes rythme l'écoulement du temps. De l'autre côté du bras de mer, c'est la Chine : des collines éventrées et des camions qui évoluent dans la poussière.

Le thé a refroidi. Il fait grand jour. *Les évocations sont rétives à* la lumière. De la terrasse du Bela Vista, pour peu que l'on détourne son regard de la colline Barra, on mesure le désastre. Bela Vista. Ce nom ne signifie plus grand-chose : la Praia Grande a été remblayée pour former deux bassins et sur les terrains regagnés surgiront bientôt béton et enseignes ; la baie elle-même sera barrée par une autoroute... Le livre des Merveilles est refermé. Aucune politique de protection ne préservera l'âme de Macao, ce lieu magique de la rencontre entre l'Est et l'Ouest. Macao de demain ne sera qu'une *caricature : un « Disneyland »* de l'Europe en Chine. Il faut oublier Macao, avec tendresse, comme s'estompe le souvenir d'un amour dont des bouffées de bonheur surgissent inopinément du murmure de la mémoire.

Philippe Pons

Joseph Kessel, déjà

Cette petite *« cité blanche et discrète, alanguie, engourdie, même dans son quartier chinois* [était] *d'un charme qui tournait à l'envoûtement. On eût dit qu'une opération magique avait transporté des rives atlantiques l'essence du Portugal à la pointe extrême de la baie de Canton (...). À cause de la forme de ses maisons, de ses arcades, de ses églises, d'une certaine démarche nonchalante des passants et de leur langage chantant,* [elle] *avait la tranquille douceur des paseos dans les villes de provinces ibériques »*, écrivait Joseph Kessel au milieu des années 50 dans *Hongkong et Macao* (Gallimard).

Il déplorait néanmoins l'existence de deux gratte-ciel *« extravagants, massifs, dépaysés, hideux, dévastant toutes les perspectives et toutes les harmonies »*. Quels adjectifs devrait-il trouver, aujourd'hui que ces deux hideux édifices ont disparu dans une forêt de béton, pour décrire le saccage de Macao ?

Le Bela Vista, ou l'histoire d'un hôtel de légende

MACAO
de notre envoyé spécial

Plus qu'un hôtel, le Bela Vista était un de ces lieux romantiques – *de style* colonial, avec de larges vérandas — sur lesquels le temps semble ne pas avoir prise. De ses terrasses, on goûtait les aurores ou on admirait la lune se reflétant dans la mer de Chine. A lui seul, cet hôtel charmant et désuet était une *légende*.

Il avait été construit à la fin du siècle dernier par un couple d'Anglais. Le mari, capitaine d'un steamer, naviguait dans le delta, et son épouse tenait l'hôtel. Après quelques années, ils le mirent en vente. Un moment, on *pensa en faire un* sanatorium pour les soldats français d'Indochine, mais le jeu des alliances en décida autrement : les Anglais, qui craignaient que la France ne développât son influence, s'y opposèrent. Lisbonne céda, et l'hôtel resta sans acquéreur.

MORT DANS SON FAUTEUIL

Il passa aux mains de la Santa Casa da Misericordia, puis changea à *deux reprises de propriétaire*, devint le refuge de Portugais chassés de Shanghaï par les Japonais, avant d'être possédé par trois *chinese ladies*. Les affaires n'étaient guère florissantes et, au cours de la révolution culturelle, *son gérant, Paulo Chung, disparut*. Lui succéda un personnage haut en couleur et bohème, Adriao Pinto Marques. Grand admirateur de Napoléon, il fit revivre la légende du Bela Vista avant de mourir paisiblement dans son fauteuil, sur la véranda. De combien d'histoires cet infatigable conteur n'avait-il pas comblé ses hôtes en sirotant du *vino verde* à la fraîche ?

Son Bela Vista surchargé de souvenirs de l'Empereur avait un charme *suranné*. Les *serveurs* y paraissaient aussi âgés que le bâtiment et étaient aussi peu empressés que l'eau dans les conduites des salles de bains. Mais il se dégageait de cet hôtel décrépit – avec son escalier dont les marches cra*quaient et son odeur de moisi* à la saison des pluies — le charme serein de ces vieilles dames qui ont beaucoup vécu et ne renient pas leur âge.

Le vieux Bela Vista a fermé en 1990. Restauré avec goût par deux architectes de Macao, Bruno Suares et Irène O – qui ont cherché à en conserver l'esprit –, le nouvel hôtel est, certes, encore un lieu privilégié : un de ces hôtels au luxe d'autant plus raffiné que le *nombre de chambres y est réduit* (huit) et dont le nom figure au côté des établissements légendaires d'Asie. Tous ont changé, mais, plus que les autres, le vieux Bela Vista hante les mémoires de ceux qui y ont séjourné.

Ph. P.



J.-M. F. *français.*

Gala d'étoiles

Jean-Christophe Maillot tente de relancer les Ballets de Monte-Carlo



LES BALLETS de Monte-Carlo, ressuscités par la volonté de Caroline de Monaco, ont été confiés, il y a trois ans, au jeune chorégraphe Jean-Christophe Maillot. Pour fêter l'événement, un rideau de scène a été commandé à Ernest Pignon-Ernest.

Les réjouissances ont débuté le 18 décembre. Un gala d'étoiles, avec entre autres Sylvie Guillem, le divin Marc Spradling, aura lieu le 30. Jean-Christophe Maillot a créé une pièce spéciale pour l'occasion : *Vers un pays sage*. Des soirées mêlant classique et contemporain – Neumeier, Massine, Duato, Robbins, Balanchine, Forsythe – se dérouleront jusqu'au 3 janvier 1996. Un très beau programme qui manifeste l'ouverture que Maillot entend donner à une compagnie qui compte cinquante danseurs. *Les Ballets de Monte-Carlo s'envolent dès janvier en Egypte, aux Pays-Bas. Ça bouge à Monte-Carlo !*

★ Opéra, place du Casino, Monte-Carlo. Tél. : 92-16-22-99.

UNE SOIRÉE À PARIS

La Bayadère
Les costumes, les décors en jettent. Un bel Orient de fantaisie. La chorégraphie, d'une *technicité folle, ravit les* « balletomanes ». C'est le ballet parfait pour les fêtes. Beaucoup mieux que l'indigeste *Casse-Noisette*, souvent programmé. L'histoire de *La Bayadère*, drame de la jalousie, se regarde comme un fait divers.
Chorégraphie de Noureev. Orchestre de l'Opéra de Paris. Alexander Polianichko : direction. Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mo Bastille. 15 heures, le 25 décembre et le 7 janvier ; 19 h 30, les 26, 29 et 31 décembre et les 1er, 4 et 9 janvier. Tél. : 44-73-13-00. Location FNAC. De 50 F à 370 F.

Chants de la côte pacifique de l'Equateur
Les femmes du village de Ricaute, dans la région d'Esmeraldas, ont conservé un patrimoine africain resté intact grâce aux communautés de nègres marrons réfugiés dans les forêts côtières de l'Equateur. Guérisseuses, pleureuses, elles chantent d'étranges polyphonies. Papa Roncoa improvise des rythmes exhubérants sur des marimbas construits par ses soins.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris-6e. Mo Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 17 heures, le 25 ; 20 h 30, le 26. Tél. : 45-44-72-30. Location FNAC. 100 F.

La 3e Nuit des Padox
Les Padox sont des personnages étranges, lunaires, ébahis, tendres et drôles créés par Gérard Lépinois en 1964. Au terme de « marionnette » la compagnie Dominique Houdard - Jeanne Heuclin (créée en 1964) préfère celui de « théâtre de figure » pour définir son travail. Trois Padox déambulent dans les rues du treizième arrondissement, le jour, depuis le mois de novembre, et viennent habiter la scène du Théâtre Dunois, le soir, pour dire la lumière dans la nuit, pour dire l'homme et la solitude du créateur qui peint son double.
Théâtre Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris-13e. Mo Chevaleret. 20 h 30, les 25, 26, 27, 28 et 29 décembre et les 2 et 3 janvier. 15 heures, les 26, 27, 28 et 29 décembre. Tél. : 45-84-72-00. De 50 F à 100 F.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 25 DÉCEMBRE

Aude Heurtematte (orgue)
Concert de Noël.
Eglise des Billettes, 24, rue des Archives, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. 10 heures, le 25. Entrée libre.

François-Henri Houbart (orgue)
Œuvres de Bach, Charpentier, Franck, Dupré, Houbart.
Eglise de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris 8e. Mo Madeleine. 16 heures, le 25. Entrée libre.

Les Docteurs Miracle
Musique de Bizet et Lecocq. Edwige Bourdy (Laurette), Christine Gerbaud (Véronique), Lionel Peintre (le podestat), Yves Coudray (Sylvio), Erika Guiomar (piano), Mireille Larroche (mise en scène).
Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes, Paris 10e. Mo Jaurès, Louis-Blanc. 17 heures, les 25 et 31 décembre et le 1er janvier ; 21 heures, les 28, 29 et 30. Tél. : 43-49-08-15. De 100 F à 120 F.

Chœur de la radio-télévision de Saint-Pétersbourg
Noël à Saint-Pétersbourg. Vladimir Stolpovskikh (direction).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 19, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris 4e. Mo Pont-Marie. 17 heures, le 25 ; 20 h 45, les 26, 27, 28 et 29. Tél. : 44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 120 F.

Jo Ann Pickens (chant), Richard Davis (piano)
Negro spirituals.
Eglise de la Rédemption, 16, rue Chauchat, Paris 9e. Mo Richelieu-Drouot. 17 heures, le 25. Tél. : 44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.

MARDI 26 DÉCEMBRE

Patterson Chorale de Boston
Gospel.
Conciergerie, 1, quai de l'Horloge, Paris 1er. Mo Cité, Pont-Neuf, Saint-Michel. 19 heures, le 26 ; 21 heures, le 27. Tél. : 42-77-65-65. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 150 F.

Les Joyeuses Commères de Windsor
de Nicolai. Günther von Kannen (Falstaff), Ghylaine Raphanael (Mme Fluth), Hanna Schaer (Mme Reich), Annick Massis (Anna Reich), Mikael Kurz (Fenton), Marcos Fink (M. Reich), Detlev-Walter Roth (Fluth), Antoine Garcin (Docteur Cajus), Chœur de l'Opéra-Comique, Ensemble orchestral de Paris, David Heusel, Woldemar Nelsson (direction).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 19 h 30, les 26, 28 et 31 décembre et les 2 et 4 janvier, jusqu'au 14 janvier. Tél. : 42-44-45-46. Location Fnac. De 50 F à 490 F.

Pomme d'Api
d'Offenbach. Flore Nicquevert (violon), Michel Frantz (piano), Olivier Médicus (mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo Goncourt, Belleville. 19 h 30, les 26, 27 et 28 ; 15 heures, le 31. Tél. : 48-06-72-34. 80 F.

Deux contes d'Hoffmann
d'Offenbach. Chanteurs de l'Operratik Compagnie, Arielle Augry (mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo Goncourt, Belleville. 21 heures, les 26, 27 et 30 décembre et les 2, 3, 6 et 9 janvier, jusqu'au 27 janvier. Tél. : 48-06-72-34. 80 F.

Mora Vocis
Chants de Noël du Moyen Age.
Conciergerie, 1, quai de l'Horloge, Paris 1er. Mo Cité, Pont-Neuf, Saint-Michel. 21 heures, le 26 ; 19 heures, le 27.

MERCREDI 27 DÉCEMBRE

Quatuor Anton
Haydn : *Les Sept Dernières Paroles du Christ.* Mozart : *Quatuor à cordes KV 465.*
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 18 heures, le 27 ; 21 heures, le 28. Tél. : 44-55-60-50. Location Fnac. De 90 F à 120 F.

La Bohème
de Puccini. Leontina Vaduva, Cristina Gallardo-Domas (Mimi), Roberto Alagna, Roberto Aronica (Rodolphe), Gwynne Geyer, Valérie Millot (Musette), Jean-Luc Chaignaud, Jason Howard (Marcel), Kirstinn Sigmundsson, Ildebrando d'Arcangelo (Colline), Franck Leguérinel, LeRoy Villanueva (Schaunard), Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, James Conlon (direction), Jonathan Miller (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 27, 28 et 30 décembre et les 2, 3, 5 et 6 janvier, jusqu'au 23 janvier. Tél. : 44-73-13-00. Location Fnac. De 60 F à 590 F.

Quatuor Anton
Schubert : *Quatuor à cordes D 810.* Tchaïkovski : *Quatuor à cordes nº 1.*
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 21 heures, le 27 ; 18 heures, le 28. Tél. : 44-55-60-50. Location Fnac. De 90 F à 120 F.

JEUDI 28 DÉCEMBRE

L'Apostrophe, la Bonne d'enfant
de Françaix et Offenbach. Solveig Berg, Dominique Henry (sopranos), Jean-Philippe Corre, Olivier Podesta (ténors), Philippe Degaetz, Frédéric Guleu (barytons), Troupe du Studiopéra, Quatuor de saxophones Xas, Paul Wehage (direction), Elisabeth Navratil (mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo Goncourt, Belleville. 21 heures, les 28 et 29 ; 19 heures, le 30 ; 15 heures, le 31. Tél. : 48-06-72-34. 130 F.

Toute en scènes
Musique d'Offenbach, Poulenc, Satie. Avec Brigitte Faure, Carol Lipkind, Florence Violet (mise en scène).
Vanves (92). Théâtre, 12, rue Sadi-Carnot. 20 h 30, les 28, 29 et 30 décembre et les 4, 5 et 6 janvier ; 15 heures, le 31 décembre et le 7 janvier, jusqu'au 28 janvier. Tél. : 46-45-46-47. Location Fnac, Virgin. De 80 F à 110 F.

SAMEDI 30 DÉCEMBRE

Chœur de la radio-télévision de Saint-Pétersbourg
Chants populaires russes pour le Nouvel An. Vladimir Stolpovskikh (direction).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 19, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris 4e. Mo Pont-Marie. 20 h 45, le 30 ; 17 heures et 20 h 45, le 31 ; 17 heures, le 1er janvier. Tél. : 44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 120 F à 150 F.

La Grande Duchesse de Gérolstein
d'Offenbach. Béatrice Burley (la grande-duchesse), Agnès Bove (Wanda), Pierre Catala (Fritz), Maurice Xiberras (le général Boum), Eric Vignau (le prince Paul), Eric Perez (le baron Puck), Jean-Pierre Chevalier (le baron Grog), Chœur et orchestre Opéra éclaté, Joël Suhubiette (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
Massy (91). Opéra-théâtre, place France. 20 h 30, les 30 et 31 ; 15 heures, le 1er janvier. Tél. : 60-13-13-13. Location Fnac. De 180 F à 205 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Ballet flamenco Antonio Canales
Antonio Canales : *Torero, A Cuerda y Tacon.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, les 26, 27, 28, 29, 30 et 31. Tél. : 49-52-50-50. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 290 F.

Sankai Juku
Ushio Amagatsu : *Unetsu.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, les 26, 27, 28, 29 et 30. Tél. : 42-74-22-77. De 95 F à 160 F.

JAZZ

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Clyde Right, Mitchell Wright, Trio Mario Lines
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 h 30, le 25. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Laurent Fickelson Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 20 h 30, les 26, 27, 28, 29 et 30. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Katy Roberts Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 26. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Henri Texier Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 27 et 28. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Philippe Petit Trio
Le Ciel de Paris, tour Montparnasse, Paris 14e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. 22 heures, le 28. Tél. : 45-38-52-35. 90 F.

Rosa King & Upside Down
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 28, 29, 30 et 31. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Bob Garcia Trio
Versailles (78). Trianon Palace, 1, boulevard de la Reine. 22 heures, le 28. Tél. : 30-84-38-45. 50 F.

Bextet
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 29, 30 et 31. Tél. : 42-33-37-71. De 35 F à 80 F.

Steve Lacy
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 29 et 30. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

ROCK

Une sélection à Paris

Bert Wills
Chesterfield Café, 124, rue de La Boétie, Paris 8e. Mo Saint-Augustin. Du 26 décembre au 6 janvier. Tél. : 42-25-18-06. Entrée libre.

Dr. John
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. 22 h 30, les 27, 28, 29 et 30 décembre et les 1er, 2, 3, 4, 5 et 6 janvier. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.

CHANSON

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Barnum
Grand Théâtre de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité. 15 heures, le 25 ; 20 h 30, les 27, 28, 29, 30 et 31. Tél. : 40-46-14-80. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 250 F.

Henri Dès
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra, Madeleine. 14 h 30, les 26, 27, 28, 29, 30 et 31 décembre et les 6 et 7 janvier ; 20 heures, le 2 janvier. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. 135 F.

Sorties d'artistes
Théâtre de la Potinière, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mo Opéra. 19 heures, le 26, jusqu'au 30. Tél. : 42-61-44-16. 100 F.

Starmania
Palais des congrès, porte Maillot, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. 20 h 30, les 26, 27, 28, 29 et 31 ; 16 heures et 20 h 30, le 30. Tél. : 40-68-00-05. Location Fnac. De 175 F à 265 F.

Faust argentin
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 h 30, les 26, 27, 28, 29 et 30 ; 15 h 30, le 31. Tél. : 49-87-50-50. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 190 F.

Les Années twist
Folies Bergère, 32, rue Richer, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre, Cadet. 19 heures et 21 heures, les 26, 27, 28, 29 et 30 ; 17 heures, le 31. Tél. : 44-79-98-98. De 150 F à 615 F.

Mado et ses Demi-Thons
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. 20 h 30, le 31. Tél. : 44-59-82-82. 295 F.

Au p'tit bonheur
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 23 heures, le 31. Tél. : 69-43-03-03. 130 F.

MUSIQUE DU MONDE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Urs Karpatz
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Châtelet. 22 h 15, les 26, 27, 28, 29 et 30 décembre et les 2, 3, 4, 5, 6 et 9 janvier, jusqu'au 13 janvier. Tél. : 48-87-82-48. 100 F.

Mambomania
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 22 h 30, le 31. Tél. : 45-23-51-41. 250 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'AMÉRIQUE DES AUTRES
Film franco-britannique-allemand de Goran Paskaljevic, avec Tom Conti, Miki Manojlovic, Maria Casarès, Zorka Manojlovic, Sergej Trifunovic (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LES APPRENTIS
Film français de Pierre Salvadori, avec François Cluzet, Guillaume Depardieu, Judith Henry, Claire Laroche (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

LE CERCLE DES AMIES
Film britannique de Pat O'Connor, avec Chris O'Donnell, Minnie Driver, Géraldine O'Rawe, Saffron Burrows, Colin Firth (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ENFANT DES NEIGES
Film français de Nicolas Vanier, avec Diane Vanier, Nicolas Vanier, Montaine (1 h 20).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

FAUT PAS RIRE DU BONHEUR
Film français de Guillaume Nicloux, avec Bernard-Pierre Donnadieu, Laura Morante (1 h 25).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

GOLDENEYE
Film britannique de Martin Campbell, avec Pierce Brosnan, Sean Bean, Izabella Scorupco, Famke Janssen, Joe Don Baker, Robbie Coltrane (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

L'INDIEN DU PLACARD
Film américain de Frank Oz, avec Hal Scardino, Litefoot, Lindsay Crouse, Richard Jenkins, Steve Coogan, David Keith (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LUMIÈRE ET COMPAGNIE
Film français de Sarah Moon, Anne Andreu, Philippe Poulet (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE MAÎTRE DES ÉLÉPHANTS
Film français de Patrick Grandperret, avec Jacques Dutronc, Erwan Baynaud, Soriguil Kouyaté, Sidy Lamine Diarra, Hallou Bouba, Victor Tige Zra (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

UN CADEAU DU CIEL
Film américain de Jack Lucarelli, avec Sharon Farrel, David Steen, Gigi Rice, Sarah Trigger, Gene Lythgow, Mark Ruffalo (1 h 42).
VO : Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LES VENDANGES DE FEU
Film américain d'Alfonso Arau, avec Keanu Reeves, Aitana Sanchez Gijon, Anthony Quinn (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

RETENEZ VOS PLACES

CHÂTELET
Tél. : 40-28-28-40

CONCERTS

Arnold Schoenberg : *Symphonie de chambre nº 1 en mi majeur, pour 15 instruments, op. 9.* **Maurice Ravel** : *Concerto pour piano et orchestre en sol majeur.* **Igor Stravinsky** : *L'Oiseau de feu,* ballet. Christoph von Dohnanyi (direction), Krystian Zimerman (piano), Orchestre de Paris.
A 20 heures, le 5 janvier. De 70 F à 230 F. Et à la salle Pleyel, 20 h 30, le 4 janvier. De 60 F à 240 F.

CENTENAIRE DE LA MORT DE VERLAINE

Concert-lecture : textes de Paul Verlaine, Arthur Rimbaud, Paul Fort. Musiques de Claude Debussy, Emmanuel Chabrier, Gabriel Fauré. Jacques Drillon (lecteur), Jean-Louis Haguenauer (piano).
12 h 45, le 8 janvier. 50 F.

Verlaine et la mélodie
Poèmes de Paul Verlaine, musiques de Gabriel Fauré, Ernest Chausson, Reynaldo Hahn, Claude Debussy, Maurice Ravel, Igor Stravinsky... Ann Murray (mezzo-soprano), François Le Roux (baryton), Jeff Cohen (piano), Graham Johnson (piano).
20 heures, le 8 janvier. De 55 F à 170 F.

MUSIQUE ET LITTÉRATURE

György Kurtag : *Scènes d'un roman, op. 9,* pour soprano, violon, contrebasse et cymbalum. **Igor Stravinsky** : *Trois Chants d'après Shakespeare,* pour soprano, flûte, clarinette et alto. **György Kurtag** : *Huit Duos, op. 4,* pour violon et cymbalum. Solistes de l'Intercontemporain.
20 heures, le 20 janvier. 100 F.

Arnold Schoenberg : *Ode à Napoléon Bonaparte, op. 41,* pour baryton, piano et quatuor à cordes. **Pierre Boulez** : *Livre pour quatuor.* Solistes de l'Intercontemporain.
20 heures, le 24 janvier. 100 F.

Elliott Carter : *Off challenge and of love,* pour soprano et piano. *Con leggerezza pensosa (omaggio a Italo Calvino),* pour clarinette, violon et violoncelle. Solistes de l'Intercontemporain.
20 heures, le 31 janvier. 100 F.

MUSIQUE DE CHAMBRE

Astor Piazzola : *Contratiempo, Coral, Fuga y Misterio,* pour instruments à cordes. *Pièce pour bandonéon seul. Vardarito, Nuestro Tiempo, Invierno Porteno,* pour bandonéon, piano et instruments à cordes. Hugo Crotti (direction et violon), Gilberto Pereyra (bandonéon), Juan Carlos Carrasco (piano), Jean-Louis Ollu, Sotiris Kyriazopoulos, Gilles Henry, Jean-Pierre Lacour (violon), Françoise Douchet, Nicolas Carles (alto), Bernard Escavi (violoncelle), Bernard Cazauran (contrebasse).
11 heures, le 6 janvier. 30 F.

Franz Schubert : *Nachtgesang, op. 139b,* pour chœur d'hommes à 4 voix et 4 cors. **Johannes Brahms** : *Vier Gesänge, op. 17,* pour chœur de femmes, harpe et 2 cors. **Robert Schumann** : *Jagdlieder,* 5 Lieder pour chœur d'hommes et 4 cors. **Carl Maria von Weber** : *Der Freischütz,* extraits, version pour chœur et 4 cors. Michel Garcin-Marrou, Jean-Michel Vinit, Patrick Poigt, Philippe Dalmasso, Bernard Schirrer (cor), Francis Pierre (harpe). Chœur de l'Orchestre de Paris, Arthur Oldham (chef de chœur).
11 heures, le 13 janvier. 30 F.

OPÉRA

Giuseppe Verdi [1813-1901] : *DON CARLOS.* Livret de Joseph Méry et Camille du Locle, d'après la tragédie de Schiller. Version française originale. Antonio Pappano (direction musicale), Luc Bondy (mise en scène), Gilles Aillaud (décors), Moidele Bickel (costumes). Avec Roberto Alagna, Karita Mattila, Thomas Hampson, José Van Dam, Waltraud Meier, Eric Halfvarson, Csaba Airizer, Anat Efraty, Donna Brown. Chœur du Théâtre du Châtelet, Orchestre de Paris.
18 h 30, les 27 février, 1er, 4, 7, 13 et 16 mars. 15 heures, le 10 mars. De 80 F à 650 F.

OPÉRA DE PARIS-BASTILLE
Tél. : 44-73-13-99
3615 Code OPERAPARIS

Giacomo Puccini [1858-1924] : *La Bohème.* Livret de Giuseppe Giacosa et Luigi Illica, d'après les *Scènes de la vie de bohème* de Henry Murger. (Voir critique dans *Le Monde* du 15 décembre).
19 h 30, les 2, 3, 5, 6, 16, 17, 19, 20 et 23 janvier. 15 heures, le 21. De 60 F à 590 F.

Wolfgang Amadeus Mozart [1776-1791] : *Idomeneo.* Livret de l'Abbé Varesco. Marc Minkowski (direction), Jean-Pierre Miquel (mise en scène), Pancho Quilici (décors). Avec Anthony Rolfe Johnson, Delores Ziegler, Dawn Upshaw, Carolyn James, Gregory Cross, Stefan Margita, Laurent Naouri. Orchestre et Chœurs de l'Opéra national de Paris.
19 h 30, les 5, 8, 14, 17 et 20 février. 15 heures, le 11. De 60 F à 590 F.

OPÉRA GARNIER
Tél. : 44-73-13-99
3615 Code OPERAPARIS

Wolfgang Amadeus Mozart : *Don Giovanni.* Livret de Lorenzo da Ponte. Georg Solti (direction), Denis Dubois (chef des chœurs). Avec Michele Pertusi, Mario Luperi, Renée Fleming, Herbert Lippert, Joan Rodgers, Ferruccio Furlanetto, Ildebrando d'Arcangelo, Monica Groop.
19 h 30, le 4 mars. De 100 F à 750 F.

Wolfgang Amadeus Mozart : *Così Fan Tutte.* Livret de Lorenzo da Ponte. Jeffrey Tate (direction), Ezio Toffolutti (mise en scène, décors et costumes). Avec Suzan Chilcot et Emily Magee (en alternance), Susan Graham, Rainer Trost, Simon Keenlyside, William Shimell, Mika Shigematsu. Orchestre et Chœurs de l'Opéra national de Paris.
19 h 30, les 5, 7, 13, 15, 21, 27 et 30 mars. 15 heures, les 10 et 24. De 60 F à 590 F.

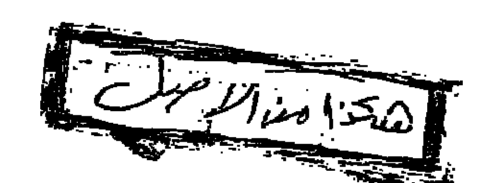
ORCHESTRE DE PARIS
Tél. : 45-61-65-65

Anton Bruckner : *Symphonie nº 9 en ré mineur, A 124.* Carlo Maria Giulini (direction).
Salle Pleyel, 20 h 30, les 10 et 11 janvier. De 90 F à 320 F.

Claude Debussy : *Nocturnes,* tryptique symphonique avec chœur de femmes. **Gioacchino Rossini** : *Stabat Mater.* Semyon Bychkov (direction). Françoise Pollet (soprano). Jane Irwin (mezzo-soprano). Chœur de l'Orchestre de Paris. Arthur Oldham (chef de chœur).
Salle Pleyel, 20 h 30, le 17 et 18 janvier. De 90 F à 320 F.

Gilbert Amy : *Trois Scènes,* pour orchestre. **Felix Mendelssohn** : *Concerto pour violon et orchestre nº 2 en mi mineur, op. 64.* **Igor Stravinsky** : *Le Sacre du printemps.* Semyon Bychkov (direction). Maxim Vengerov (violon).
Salle Pleyel, 20 h 30, les 24 et 25 janvier. De 60 F à 240 F.

Johann Christian Bach : *Sinfonia en ré, op. 3 nº 1.* **Igor Stravinsky** : *Concerto pour violon en ré majeur.* **Wolfgang Amadeus Mozart** : *Symphonie nº 41 en ut majeur, « Jupiter », KV 551.* Kurt Sanderling (direction). Viktoria Mullova (violon).
Salle Pleyel, 20 h 30, les 8 et 9 février. De 60 F à 240 F.



LUNDI 25 DÉCEMBRE

TF 1

20.50 Cinéma : Hook. ■
Film américain de Steven Spielberg (1991).

23.15 Divertissement : La Vie secrète d'un grand magasin.
Présenté par Christophe Dechavanne et Patrick Carmouze. Reportages : La vie nocturne et son ambiance mystérieuse ; *Au bonheur des dames* ; La vie secrète ; La folie des grandeurs.

0.35 Cinéma : Mam'zelle Cricri. ■
Film autrichien d'Ernst Marischka (1955).

2.15 Fiction : Les Fables de La Fontaine (et 2.30).
Le Héron ; Le Renard et les Raisins.

2.20 Journal, Météo.

2.35 Programmes de nuit. Côté cœur ; 3.00, Histoires naturelles (et 3.55) ; 3.30, Passions ; 4.25, Mésaventures ; 4.50, Musique ; 5.10, Ballet : Paul Taylor Dance Company Roses.

FRANCE 2

20.50 Téléfilm : Les Maîtres du pain.
[1/3] et [2/3] D'Hervé Baslé.

0.30 Les Films Lumière.

0.35 Journal, Météo.

0.50 Le Cercle de minuit.
Présenté par Laure Adler. La paix dans le monde : la paix internationale.

2.05 Cinéma : Présumé dangereux. ■
Film français de Georges Lautner (1989). Avec Michael Brandon.

4.20 Programmes de nuit.

FRANCE 3

20.50 Cinéma : Le Comte de Monte-Cristo, 1re époque : La Trahison. ■
Film français de Robert Vernay (1953). Avec Jean Marais.

22.25 Météo, Journal.

22.45 Cinéma : Le Comte de Monte-Cristo, 2e époque : La Vengeance. ■
Film français de Robert Vernay (1953). Avec Jean Marais, Lia Amanda, Roger Pigaut.

0.10 ▶ Films d'animation : Tex Avery.
I'd Love to Take Orders From You ; Don't Look Now ; Fresh Fish ; Of Fox and Hounds ; Holiday Highlights ; The Early Bird Dood it ; Dumb-Hounded ; One Ham's Family ; What's Buzzin'Buzzard ; Big-Heel Watha.

1.30 Musique Graffiti.
Missa glagolitica, de Janacek (55 mn).

M 6

20.45 Cinéma : Alamo. ■ ■
Film américain de John Wayne (1960). Avec John Wayne, Richard Widmark, Laurence Harvey.

23.35 Série : Les Incorruptibles.
Pris au piège.

0.25 Magazine : Culture pub.
Spécial humour (rediff.).

1.00 Magazine : Jazz 6 Noël.
La Ferveur du gospel. The Cosmopolitan Church of Prayers Choir.

1.55 Musique : La Nuit Johnny.
L'intégrale des clips.

5.00 Rediffusions.
Saga de la chanson française (Claude Nougaro).

CANAL +

20.35 ▶ Cinéma d'animation : Pierre et le Loup.
De Michel Jaffrennou.

21.00 Cinéma : Le Journal. □
Film américain de Ron Howard (1994). Avec Michael Keaton.

22.45 Flash d'informations.

22.55 Cinéma : Les Nouveaux Monstres. □
Film italien de Mario Monicelli, Ettore Scola et Dino Risi (1978).

0.55 Cinéma : Un carnet de bal. ■
Film français de Julien Duvivier (1937, N., 125 min).

ARTE

20.40 Cinéma : La Panthère rose. □
Film américain de Blake Edwards (1963). Avec David Niven, Peter Sellers.

22.30 Cinéma : Marcelino, pain et vin. □
Film espagnol de Ladislao Vajda (1955, N., v.o.). Avec Pablito Calvo.

0.00 Court-circuit : courts métrages.
Le Temps des anges, de David Anderson (1994) ; Un conte de homards, de Marc Lazard (1994).

0.25 Cinéma : La Nuit du chasseur. ■ ■ ■
Film américain de Charles Laughton (1955, N., v.o.). Avec Robert Mitchum, Shelley Winters (rediff. du vendredi 22).

1.55 Dessin animé : Lucky Luke (6/26).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Surprise sur prise. 21.30 Bon week-end. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 10es Grands Prix Magiques de Monte-Carlo. 0.10 On aura tout vu. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la RTBF. En direct (30 min).

PLANÈTE 19.45 La Mort en cette jungle. [2/3] La Loi du tricheur. De James Money-Kyrle. 20.35 La Route de Shanghaï. [2/2] De Pierre Fauque. 21.25 Les Enfants du voyage. [3/3] Les Bêtes de cirque. De Dominique Mauclair et Laurent Chevallier. 22.20 Enfants des sables, enfants des rues. De Denis Chégaray. 23.15 Des animaux et des hommes. [10/12] Le Crocodile d'Australie. D'Andrew Jackson. 23.50 Les Grandes Merveilles du monde. [1/3] Les Merveilles du sacré et du mystérieux. De Marianne Gammon. 1.00 Une partie de carnaval. Mindelo, Cap Vert. De Richard Lecoq et Frédéric Faure (30 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Musiques en scènes. 19.35 Stars en stock. Betty Grable. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Zelig. ■ ■ Film américain de Woody Allen (1983). 22.20 Concert : Julie Andrews. Enregistré au NHK Concert Hall, à Tokyo, en 1993. 23.15 A bout portant. Jean-Pierre Cassel. 0.00 Paris dernière. 0.55 Aux arts et caetera (30 min).

CANAL J 18.00 Soirée Cajou. Spécial Noël. 18.10, Dodo, le retour (et 20.25) ; 18.20, Aventures dans un tableau ; 18.25, Série : Anna et le roi (et 20.30) ; 19.00 ; Regarde le monde ; 19.30, Série : Alana ou le futur imparfait ; 19.55, Au revoir ; 20.00, Série : Sans famille.

CANAL JIMMY 21.00 The Muppet Show. Invitée : Anne Murray. 21.30 La Semaine sur Jimmy. 21.40 Série : New York Police Blues. Episode n° 28. 22.25 Chronique de la combine. 22.30 Blue Suede Shoes. ■ Film américain de Curtis Clarke (1982, v.o.). 0.05 Concert : Jimi Hendrix. Enregistré au festival pop d'Atlanta (Georgie), le 4 juillet 1970 (65 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.20). Clowneries. 19.55 Série : Paul et Virginie. 20.45 Série : Sam Cade (et 0.10). Infernal. 21.40 Série : Agence Acapulco (et 1.00). Le Revenant. 22.20 Le Club. 22.30 Série : Mon ami le fantôme. *Murder Ain't What it Used to Be* (50 min).

MCM 19.00 NBA Action (et 0.00). 19.25 Mangazone (et 23.25, 0.55). 19.30 Zoom zoom (et 0.30). 21.00 Passengers. 22.00 Best of MCM Mag Musiques. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove. 1.00 Zoom zoom (suite) (60 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Concert : Rod Stewart. Enregistré à Los Angeles en février 1993. 22.00 Feuilleton : The Real World London. 22.30 Beavis and Butt-head. Christmas Special. 23.30 Reggae Soundsystem. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Speedworld. 22.00 Boxe. Championnat du Commonwealth. Poids légers : Billy Schwer (G-B)-David Tetteh (Ghana). 23.00 Catch. 0.00 Golf (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.50 Le Trésor de Cantenac. ■ Film français de Sacha Guitry (1950, N.). Avec Sacha Guitry. 20.30 Le *Général* du diable. ■ ■ Film allemand de Helmut Käutner (1955, N., v.o.). Avec Curd Jürgens. 22.25 A Connecticut Yankee. ■ Film américain de David Butler (1931, N., v.o.). Avec Will Rogers. 23.50 Capitaine Blood. ■ ■ Film américain de Michael Curtiz (1935, N., 115 min). Avec Errol Flynn.

CINÉ CINÉMAS 19.05 Moitié-moitié. □ Film français de Paul Boujenah (1989). Avec Michel Boujenah. 20.30 Deux hommes dans la ville. ■ Film français de José Giovanni (1973). Avec Jean Gabin. 22.05 Cléopâtre. ■ Film américain de Joseph Mankiewicz (1963, v.o., 235 min). Avec Elizabeth Taylor.

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Casse-noisettes, le ballet de Noël. 1. La fête des enfants. 20.30 Musique : Soirée gospel. En direct de la salle Olivier Messiaen de Radio-France. Clyde Wright, Mitchell Wright et le trio Mario Lines. 22.40 Accès direct. Bruno de La Salle (Le Conteur amoureux). 0.05 Du jour au lendemain. Paul Fournel (Guignol). 0.50 Musique : Coda. Les couleurs de la nuit (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Soirée de Noël. Sonate pour flûte et basse continue, de Gandolfi ; *Mask, de Coperario* ; *Variations sur Vestiva e Colli*, de Bartolomeo de Selma y Salaverde ; O che nuovo stupor, de Caccini ; Canzona n° 1, de Frescobaldi ; L'Inconnue, chaconne, de Delabarre ; Was gleichet dem Adel wahrer Christen, de Telemann ; La Follia, de Corelli ; Gloria, de Clérambault, par l'Ensemble Amarillis. 21.00 Soirée de Noël (suite). Michel Chapuis, orgue Clicquot de la cathédrale de Poitiers : Noëls, de Beauvartet-Charpentier, Balbastre, Daquin ; A Solis urtus, de De Grigny ; Christum wir wollen leben schon, de Scheidt ; Vom Himmel hoch, de Pachelbel ; Pastorale, de Bach. 22.00 Soirée de Noël (suite). Quinze fantaisies pour violes, de Purcell, par Jordi Savall, Christophe Coin, Sergi Casademunt, Eunice Brandao, Philippe Pierlot, Wieland Kuijken (enregistré à Saint-Michel-les-Lions de Limoges). 23.07 Ainsi la nuit. 0.00 La Rose des vents. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Engelbert Humperdinck. Les Enfants du Roi, ouverture et pages symphoniques, de Humperdinck, par l'Orchestre symphonique de Bamberg, dir. Karl-Anton Rickenbacher ; Le Tsar et le Charpentier, finale de l'acte 1, de Lortzing, par la Staatskapelle de Dresde, dir. Robert Heger ; Parsifal : l'Enchantement du Vendredi Saint, de Wagner, par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Eugen Jochum ; Quatuor, de Humperdinck, par le Quatuor de la Tonhalle de Zurich ; Symphonie fantastique 1er mouvement (transcription Liszt), de Berlioz ; Le Marchand de Venise, extrait symphonique : Scène d'amour, de Humperdinck, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Bratislava, dir. Martin Fischer-Dieskau ; Wigenlied, de Flies ; Wiegenlied im Sommer, de Wolf ; Shakespeare suite n° 1, de Humperdinck, par l'Orchestre symphonique de Bamberg, dir Karl-Anton Rickenbacher. 22.30 Les Soirées... (Suite). Sonate op. 5, de R. Strauss ; Hänsel und Gretel, acte 1, de Humperdinck, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. André Cluytens ; Rhapsodie mauresque 3e partie, de Humperdinck, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Hermann Abendroth. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 26 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.20 Série : Cannon.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.55 Club Dorothée Noël.
17.30 Série : La Philo selon Philippe.
18.00 Série : Les Années fac.
18.30 Le Miracle de l'amour.
19.05 Série : Agence tous risques.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Cinéma : Les Enfants du naufrageur. ■
Film français de Jérôme Foulon (1991). Avec Brigitte Fossey.

22.35 Les Films dans les salles.

22.40 Cinéma : Kalidor, la légende du talisman. ■
Film américain de Richard Fleischer (1985).

0.15 Cinéma : Feu d'artifice. □
Film allemand de Kurt Hoffman (1953). Avec Lili Palmer.

1.55 Fiction : Les Fables de La Fontaine (et 2.10).
Le Loup et l'Agneau ; Kobo y Rina (Le Corbeau et le Renard, version créole).

2.00 Journal, Météo.

2.15 Programmes de nuit.
Côté cœur (et 4.45) ; 3.00, Histoires naturelles (et 4.15) ; 3.50, Passions ; 5.15, Musique ; 5.20, Concert : *Œuvres de Poulenc, Bernstein par* Katia et Marielle Labèque, piano, l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. Pablo Perez.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours.
12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 Série : Derrick.
14.45 Série : L'Enquêteur.
15.35 Tiercé. En direct de Vincennes.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.00).
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 Quoi de neuf, docteur ?
17.55 Cinéma : Fausto. □
Film français de Rémy Duchemin (1993).
19.15 Bonne nuit les petits.
19.20 Studio Gabriel (et 3.35).
19.59 Journal, Météo.

20.50 Téléfilm : Les Maîtres du pain.
[3/3] D'Hervé Baslé.
L'arrivée d'un pétrin mécanique provoque de sérieux conflits...

22.45 Cinéma : 3 heures 10 pour Yuma. ■ ■
Film américain de Delmer Daves (1957). Avec Glenn Ford.

0.18 Les Films Lumière.

0.20 Journal, Météo.

0.35 Le Cercle de minuit.
La paix en Afrique.

1.50 Cinéma : Sauf votre respect. □
Film franco-américain de Guy Hamilton (1989).

4.10 Programmes de nuit.
24 heures d'infos ; 4.20, Une femme au soleil ; 4.45, Loubard des neiges ; 6.00, Dessin animé.

FRANCE 3

12.35 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Cinéma : Cigalon. ■ ■
Film français de Marcel Pagnol (1935, N.). Avec Arnaudy, Henri Poupon.
14.55 Cinéma : La Rose et l'Epée. ■
Film britannique de Ken Annakin (1953). Avec Richard Todd, Glynis Johns.
16.30 Les Minikeums.
17.45 Divertissement : Je passe à la télé.
Présenté par Valérie Mairesse et Georges Beller.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Prix littéraire France Télévision.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Divertissement : Les Z'animolympiades.
Présenté par Yves Lecoq. Avec la participation de Marie-Claude Bomsel, vétérinaire.

22.40 Météo, Journal.

23.10 Téléfilm : Rêve de Siam.
D'Olivier Bourbeillon, avec Isabel Otero, Stephen Simms.

0.35 Café-Théâtre : Passage avide.
De Christian Dob, mise en scène de Thierry Liagre, avec Elsa Maillot.

2.10 ▶ Films d'animation : Tex Avery.
I Wanna be a Sailor ; *The Sneezing* Weasel ; Daffy Duck in Hollywood ; The Screwy Truant ; Jerky Turkey ; Hound Hunters (43 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : La Caverne de la rose d'or II.
[1/2] De Lamberto Bava.
Les héritiers des deux royaumes en guerre ont décidé de s'unir. Ce mariage apporterait paix et prospérité. La cruelle Reine noire ne veut pas en entendre parler...
15.10 Cinéma : La Grande Lessive. ■ ■
Film français de Jean-Pierre Mocky (1968). Avec Bourvil, Francis Blanche, Jean Tissier, Jean Poirier.
16.40 Variétés : Hit Machine.
17.10 Série : Les McKenna.
18.05 Série : Robocop.
19.00 Série : Flash.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : E = M 6 junior.
Studios Universal, l'envers du décor. Comment ça marche : le cinéma. Les effets spéciaux au cinéma.

20.50 Cinéma : Pair et Impair. □
Film italien de Sergio Corbucci (1978). Avec Terence Hill, Bud Spencer.

22.50 Téléfilm : Le Retour à la vie.
De Randall Ziek.
Sur le conseil de ses parents, un adolescent à problèmes s'engage dans l'armée. Six semaines après son incorporation, le jeune homme, complètement métamorphosé, est blessé par balle...

0.25 Sport : Surf à Hawaii.

0.50 Musique : La Nuit rap.
NTM, IAM, MC Solaar, etc.

5.00 Rediffusions.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.40

12.30 Flash d'informations (et 19.10, 22.20).
12.35 La Grande Famille.
Les meilleurs moments.
13.35 Le Journal de l'emploi.
13.40 Série : Il était une fois.
13.45 Cinéma : La Reine Margot. ■ ■
Film français de Patrice Chéreau (1993). Avec Isabelle Adjani
16.05 Cinéma : Malice. □
Film américain de Harold Becker (1993). Avec Alec Baldwin.
17.45 Surprises.
17.55 Dessin animé : Santo Bugito.

En clair jusqu'à 20.35

18.20 Série : Il était une fois.
18.30 Cyberflash.
18.40 L'Année de la publicité.
Présenté par Jérôme Bonaldi. Invité : Pierre Tchernia.
19.20 L'Année de la consommation.
Présenté par Jérôme Bonaldi, David Gonner et Frédéric Taddei. La consommation, le marketing et la fabrication des biens de consommation.

20.35 Téléfilm : Le Cavalier des nuages.
De Gilles Behat, avec Richard Berry.

22.25 Cinéma : Madame Doubtfire. □
Film américain de Chris Columbus (1993, v.o.). Avec Robin Williams.

0.25 Cinéma : Frankenstein Junior. ■ ■
Film américain de Mel Brooks (1974, N.). Avec Gene Wilder.

2.10 Documentaire : Lady Day, Billie Holiday.
De Philippe Koechlin (v.o., 55 min.).

LA CINQUIÈME

12.00 Documentaire : Les Plus Beaux Baisers de l'histoire du cinéma.
12.57 Agenda de Noël.
13.00 Documentaire : Hollywood 1965.
13.27 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 Attention santé. Le daltonisme.
13.35 ▶ Histoire du cinéma français.
Un art classique sous l'Occupation et à la Libération.
14.35 Cinéma : Les Enfants du paradis. ■ ■ ■
Film français de Marcel Carné (1943-1944). Avec Arletty.
17.25 Feuilleton : Les Dames de la côte [2/10].
18.25 Magazine : Fenêtre sur court.

ARTE

19.00 Dessin animé : Lucky Luke (et 2.10)
[7/26] Tortillas pour les Dalton.

19.30 Documentaire : Citizen Barnes.
Un rêve américain, d'Alain Jaubert et Philippe Pilard, dit par Michel Bouquet.
La Fondation Barnes, à Merion (Pennsylvanie), abrite l'une des plus extraordinaires collections de peinture française de la fin du XIXe et du début du XXe siècle.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Cinéma : Petite Maman. ■
Film allemand de Joseph von Baky (1952). Avec Peter Mosbacher, Jutta Gunther, Isa Gunther.

22.20 Soirée thématique : Jumeaux-jumelles, jamais seuls !
Proposée par Bettina Kowalewski.

22.25 Documentaire : Comme deux gouttes d'eau.
De Diane Létourneau.
Trois couples de jumeaux au jour le jour pendant toute une année.

23.20 Cinéma : Faux-semblants. ■ ■ ■
Film canadien de David Cronenberg (1988, v.o.). Avec Jeremy Irons, Geneviève Bujold, Heidi von Palleske.

1.10 Documentaire : Les Objets du désir.
De Didi Danquart (v.o., 56 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Bouillon de culture. Invités : Alfredo Arias ; William Christie ; Rupert Everett ; Andreï Makine ; Yoshi Takata. 23.50 Un mandarin à Tokyo. De Michel Dami. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la RTBF. En direct (30 min).

PLANÈTE 20.00 Tant que le monde sera. *[4/6] La Maîtrise d'un art.* De Suha Arin. 20.35 Vol au-dessus des mers. [2/11] Intruder, tonnerre des mers. De J. D. Jones. 21.25 Louise Bourgeois. De Camille Guichard. 22.20 La Mort en cette jungle. [2/3] La Loi du tricheur. De James Money-Kyrle. 23.10 La Route de Shanghaï. [2/3] De Pierre Fauque. 0.00 Les Enfants du voyage. [3/3] Les Bêtes de cirque. De Dominique Mauclair et Laurent Chevallier. 1.00 Enfants des sables, enfants des rues. De Denis Chégaray (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris déco. 19.35 Stars en stock. Angela Lansbury. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.25 Domani, domani. ■ ■ Film italien de Daniele Luchetti (1988, v.o.). 23.55 Totalement cinéma. 0.25 Concert : Julie Andrews. Enregistré au NHK Concert Hall, à Tokyo, en 1993 (55 min).

CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. Spécial Noël. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.20, Aventures dans un tableau ; 18.25, Série : Anna et le roi ; 19.00, Des souris et des Rom ; 19.30, Série : Alana ou le futur imparfait ; 19.55, Au revoir ; 20.00, Tarmac ; 20.30, Cajou l'invité : Michel Leeb.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. Coup de sang. 21.25 Série : Palace. 22.20 Chronique bakélite. 22.25 Série : Angela, quinze ans. Le Remplaçant. 23.15 La Nuit de la moto. 23.15 *Knightriders.* ■ *Film américain de George* A. Romero (1981). 23.15 Continental Circus. ■ Film français de Jérôme Laperrousaz (1969-1972, 102 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.20). Un dangereux marché. 19.55 Série : Paul et Virginie. 20.45 Série : University Hospital (et 0.10). En temps et en heure. 21.30 Le Club. 21.40 Série : Agence Acapulco (et 1.00). Le Tournoi. 22.30 Série : Mon ami le fantôme. Who Killed Cock Robin ? (50 min).

MCM 19.00 Passion cinéma (et 0.00). 19.25 Mangazone (et 23.25, 0.55). 19.30 Zoom zoom (et 0.30). 21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 NBA Action. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove. 1.00 Zoom zoom (suite) (60 min).

MTV 19.00 Bob Marley Box Set. 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Rolling Stones Box Set. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Feuilleton : The Real World London. 0.00 Beavis and Butt-head. Christmas Special. 1.00 Concert : Aerosmith (30 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Motors. 22.00 Football. Coupe de l'UEFA et Coupe des coupes. Retrospective des premiers tours. 0.00 Snooker. Ligue européenne 1995 : Play off : finale. A Northampton (60 min).

CINÉ CINÉFIL 19.15 Dieu pour toujours. ■ Film américain de Sidney Lanfield (1938, N., v.o.). Avec Barbara Stanwyck. 20.30 Le Silence de la mer. ■ ■ ■ Film français de Jean-Pierre Melville (1948, N.). Avec Nicole Stéphane. 21.55 Le Farceur. ■ Film français de Philippe de Broca (1960, N.). Avec Jean-Pierre Cassel. 23.20 Lady Paname. ■ ■ Film français d'Henri Jeanson (1949, N., 110 min). Avec Louis Jouvet.

CINÉ CINÉMAS 18.35 Un refrain dans mon cœur. ■ Film américain de Walter Lang (1952, v.o.). Avec Susan Hayward. 20.30 Manhattan. ■ ■ ■ Film américain de Woody Allen (1979, N.). Avec Diane Keaton. 22.05 Barry Lyndon. ■ ■ ■ Film britannique de Stanley Kubrick (1975, v.o., 180 min). Avec Ryan O'Neal, Marisa Berenson.

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique. Le Rythme et la Raison. Casse-Noisette, le ballet de Noël. 2. Les sources littéraires. 20.30 Archipel médecine. Le corps et la musique. Autour du travail de Nicolas Frize, compositeur. 21.28 Poésie sur parole. Albert Ayguesparse (2). 21.32 Grand angle (rediff.). Opwijk, la ville enchantée ou la vie d'une harmonie communale en Belgique. 22.40 Nuits magnétiques. Dans les traces de Mélusine. 0.05 Du jour au lendemain. Annette Flebert (Histoire romaine, de Tite Live). 0.50 Musique : Coda. Les couleurs de la nuit (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Festival du château de Ludwigsbourg. Donné le 30 août au Théâtre de Ludwigsbourg, par l'Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg, dir. Mariss Jansons : Symphonie n° 9 Du Nouveau Monde, de Dvorak ; Symphonie n° 1, de Brahms. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Tippett, Rosenthal. 23.07 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes, de Verdi, par le Quatuor Juilliard ; Quatre ballades pour piano op. 10, de Brahms. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Gancedo (Argentine), Khatchaturian (Autriche), Smoot (Canada), Hengmith (Allemagne), Castelnuovo-Tedesco (Suède). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 25 mars au Théâtre de la Ville, par György Sebök, piano, Janos Starker, violoncelliste : Œuvres de Beethoven : Sonate n° 2 op. 5 n° 2 ; Sonate n° 4 op. 102 n° 1 ; Variations sur un air de Judas Macchabée WoO45 ; Sonate n° 1 op. 5 n° 1. 22.25 Les Soirées... (Suite). Pavillon d'Armide, ballet fantastique, de Tcherepnine, par l'Orchestre symphonique de Moscou, dir. Henry Shek ; Concerto n° 5, de Prokofiev, par l'Orchestre symphonique du ministère de la culture d'URSS, dir. Rojdestvenski, Viktoria Postnikova, piano ; L'Acier, extraits, de Mossolov, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly ; Symphonie n° 15, de Chostakovitch, par l'Orchestre de Cleveland, dir. Kurt Sanderling. 0.00 Les nuits de Radio-Classique.

J.-M. F. *français.*

Le Monde
MARDI 26 DÉCEMBRE 1995

Mort d'Emmanuel Levinas, philosophe de la difficile liberté

Décédé lundi matin 25 décembre à Paris, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, Emmanuel Levinas a développé dans toute son œuvre un « humanisme de l'Autre homme »

AVEC EMMANUEL LEVINAS disparaît un philosophe qui fut toujours intempestif. Dans les années 20 et 30, alors que l'université française est tout entière vouée au néokantisme, c'est par lui et par Georges Gurvitch que Husserl et Heidegger pénètrent en France. Plus tard, dans les années 60, alors que le débat philosophique français est dominé par le marxisme, Levinas cherche à philosopher contre la dialectique hégélienne. C'est lui, enfin, qui pense la religion à une époque où les intellectuels français se soucient de la théologie comme d'une guigne...

Or, pour Levinas, la relation avec Dieu se confond exclusivement avec l'exigence éthique et la responsabilité. Autrui *« me regarde »*, au double sens du terme, c'est-à-*dire que je suis obligé à son égard* et responsable de lui. *« Le paradoxe de cette responsabilité consiste en ce que je suis obligé sans que cette obligation ait commencé en moi ni comme si, en ma conscience, un ordre s'était glissé en voleur, s'était insinué en contrebande, comme à partir d'une cause errante de Platon »*, a écrit Emmanuel Levinas. Point de parole de Dieu, donc, qui m'intime l'ordre d'aimer mon prochain. Mais le visage de l'autre homme, où je lis le commandement : Tu ne tueras point.

Et c'est devant ce visage que, concrètement, Dieu me *« vient à l'idée »*. *« Autrui n'est pas l'incarnation de Dieu, mais précisément par son visage, où il est désincarné, la manifestation de la hauteur où Dieu se révèle* (...). *Nous pensons que l'idée de l'infini-en-moi – ou ma relation à Dieu – me vient dans la concrétude de ma relation à l'autre homme, dans la socialité qui est ma responsabilité pour le prochain : responsabilité que dans aucune « expérience » je n'ai contractée, mais dont le visage d'autrui, de par son altérité, de par son étrangeté même, par on ne sait d'où le commandement venu. »*

Tel est le paradoxe que développe toute l'œuvre philosophique d'Emmanuel Levinas. Cet « humanisme de l'Autre homme », comme il l'a appelé, n'est pas un altruisme, et il se situe au-delà des catégories de l'optimisme ou du pessimisme. Il est d'autant plus vertigineux qu'il a été creusé dans la chair vive de la pensée par un homme dont le pressentiment et le souvenir de l'horreur nazie ont dominé la vie.

La philosophie de Levinas ne répond pas à la question « Comment penser après Auschwitz ? ». Elle est vrillée en son centre par la


BÉRÉNICE CLEEVE

question d'Auschwitz, non pas celle de l'origine du mal mais de son sens humain. Dans la Shoah, l'œuvre de Levinas puise cet effroi devant la violence, fût-elle la violence du concept. Semblable à cette étrange prescription talmudique qui interdisait de frapper une pierre avec du métal, pour qu'*a fortiori* on n'allât pas frapper un homme, cette pensée se meut tout entière dans l'espace, la limite étroite, fragile qui nous sépare du mal. Quant au sens humain du mal, il consisterait à mettre fin à l'insoutenable proximité de l'autre, qui me requiert pour le bien et me fait son otage. Si, pour Sartre, son contemporain, l'existence de l'autre est ma chute originelle et se vit d'abord comme conflit, pour Levinas, au contraire, le face-à-face avec autrui est d'emblée *religion, c'est-à-dire* lien et ouverture à l'autre qui est Moi et dans lequel je me découvre : je ne puis être moi que dans l'allégeance à autrui.

Et cette sujétion imparable est vécue comme *« l'obligation d'abriter toute l'humanité de l'homme dans la cabane, ouverte à tous les vents, de la conscience »*. Auschwitz *serait ainsi la façon radicale et extrême* de se soustraire à cette obligation. L'élection du peuple juif ne se signifierait pas dans son martyre, mais dans le témoignage de sa fidélité éthique au Dieu dont l'absence à Auschwitz restera à jamais injustifiable. Il s'agit donc d'une fidélité contre Dieu lui-même.

Emmanuel Levinas est né à Kovno, en Lituanie, le 12 janvier 1906 (30 décembre 1905, selon le calendrier julien), dans une famille de la petite bourgeoisie juive. Sa culture d'origine est double : hébraïque, avec une initiation précoce à la Bible, et classique russe. Ainsi que le fait remarquer Marie-Anne Lescourret, sa biographe, en Russie, le roman joue à cette époque le rôle de la classe de philosophie. Pour Levinas, le roman russe, de Dostoïevski à Vassili Grossmann, sera une source de méditation aussi féconde que les grands philosophes. Durant son adolescence, il lit en outre Shakespeare, dont il dira que *« toute la philosophie n'est qu'une méditation de son œuvre »*. De la *tradition juive telle qu'elle se vit* dans sa Lituanie natale, Levinas retiendra le rationalisme exigeant et la méfiance à l'égard du hassidisme et du piétisme populaire. Levinas n'en est pas moins un produit de cette civilisation juive est-européenne, *qui fut, selon le mot du* philosophe Abraham Yehoshua Heschel, une civilisation de l'intériorité.

Il vit la révolution russe à Kharkov, en Ukraine, où sa famille s'est déplacée en raison de la guerre. En 1923, il part pour la France et commence des études philosophiques à Strasbourg, où il lie avec Maurice Blanchot l'amitié d'une vie. *Il suit les cours de Maurice* Pradines, Martial Guéroult, Charles Blondel, Maurice Halbwachs.

Durant l'année universitaire 1928-1929, Levinas suit à Fribourg-en-Brisgau le cours de Husserl. Il est admis au séminaire de Heidegger. Il dira de Husserl qu'il lui doit toute sa méthode de pensée ; de Heidegger, il reconnaîtra le génie philosophique qui se manifeste dans *Etre et Temps*, mais il ne pardonnera jamais à l'homme, justement parce qu'il était philosophe, sa compromission avec le nazisme. *En 1929, il assiste à la fameuse rencontre* de Davos, au cours de laquelle s'affrontent Heidegger et Ernst Cassirer, sous les yeux ébahis de jeunes philosophes allemands et français, parmi lesquels Eugen Fink, Jean Cavaillès et Maurice de Gandillac.

Rentré à Strasbourg, il obtient sa naturalisation française et soutient une thèse de doctorat de troisième cycle qui est publiée en 1930 chez Alcan, *La Théorie de l'intuition dans la phénoménologie de Husserl*. Il collabore à la traduction des *Méditations cartésiennes* de Husserl, notamment la sixième, celle qui traite de « l'apprésentation d'autrui », matrice de plusieurs thèmes de son œuvre future. Installé à Paris, il suit le cours de Brunschwicg, publie *en 1932 la première étude en* français sur Heidegger, dans la *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, et, en 1936, dans *Recherches philosophiques*, la revue de Jean Wahl, sa première méditation personnelle, *De l'évasion*, où se lit « in nuce *un formidable résumé de toute l'œuvre à venir »*, selon Jacques Rolland, l'un de ses commentateurs les plus autorisés avec Catherine Chalier (le texte a été réédité en 1982).

En 1940, il est fait prisonnier et il passera toute la guerre dans différents stalags où *« l'uniforme français* [le] *protégera encore contre la violence hitlérienne »*, comme il l'écrira plus tard. Son épouse est recueillie par des amis en France, mais la quasi-totalité de sa famille, demeurée en Lituanie, est massa*crée par les nazis. Durant sa* captivité, il écrit la plus grande part de l'ouvrage *De l'existence à l'existant*, qui sera publié en 1947, année où il prononce ses conférences sur « Le Temps et l'Autre » au Collège philosophique de Jean Wahl.

Au cours de ces années de l'immédiat après-guerre, où l'existentialisme sartrien triomphe, Emmanuel Levinas, qui mène une vie familiale bourgeoise à Passy, devient l'élève d'un personnage hors du commun, M. Chouchani, rabbin inspiré et génial, mi-clochard mi-savant, dont Elie Wiesel a tracé le portrait sous le titre « Le juif errant » dans son roman *Le Chant des morts* (Salomon Malka en a écrit la biographie sous le titre de *Monsieur Chouchani*, Lattès 1994).

Sous la direction de ce *« maître prestigieux et impitoyable »*, il étu*die le Talmud et va devenir l'un de* ceux qui sauront faire rouvrir à quelques juifs et non-juifs ces volumes de la tradition depuis longtemps refermés. Il est à sa manière l'un des artisans de l'étonnante revitalisation des études juives et du regain d'intérêt pour les textes, qui a donné au judaïsme français de ces dernières décennies sa singularité. Phénomène rare, la pensée de Levinas est un carrefour où se croisent religieux et laïcs. Levinas dirigera par ailleurs, une grande partie de son existence, l'Ecole normale israélite orientale, qui forme les maîtres de français pour les écoles de l'Alliance israélite universelle du bassin méditerranéen.

En 1961, il publie sa thèse de doctorat ès lettres, *Totalité et infini*, et il est nommé professeur de philosophie à l'université de Poitiers. A Nanterre, qu'il rejoint en 1967, il suit avec distance les événements de mai 1968 et leur suite. Les excès du mouvement, notamment l'humiliation subie par le doyen Paul Ricœur, son ami, le rebutent comme une manifestation de « hassidisme », d'ivresse populaire très contraire à toute sa pensée, formée à la sobriété et à l'intellectualisme du judaïsme lituanien. Il fut nommé en 1973 à la Sorbonne, où il était resté professeur honoraire depuis 1976. Chaque année, au Colloque des intellectuels juifs de langue française, il prononçait des leçons talmudiques très attendues et qui ont été recueillies en volumes. Son maître livre, *Autrement qu'être ou Au-delà de l'essence*, date de 1974. Depuis lors, il avait poursuivi sa recherche philosophique en publiant de nombreuses études, pour une bonne part recueillies dans *De Dieu qui vient à l'idée* (1982).

Un jour que des étudiants latino-américains l'interpellaient, à Louvain, sur la violence subie par leur continent et lui demandaient où il avait rencontré ce « Moi gardien de l'autre », il répondit : *« Au moins ici. Ici, dans ce groupe d'étudiants, d'intellectuels qui auraient très bien pu s'occuper de leur perfection intérieure et qui cependant n'* [ont] *d'autre sujet que la crise des masses de l'Amérique latine. »*

Cet homme pacifique, serein et chaleureux avait, disait-il, la nostalgie d'une large fraternité avec une humanité capable de comprendre cette exception qu'est le judaïsme. Mais avec lui ce n'est *pas seulement* une *grande voix* juive qui disparaît, c'est une voix importante de la philosophie universelle. Une voix dont l'ampleur a été mesurée à sa juste valeur depuis une dizaine d'années seulement. L'effondrement des idéologies marxistes, l'intérêt voué à son œuvre par plus d'un chrétien, et *notamment par le pape* Jean-Paul II, le retour progressif sur le devant de la scène des philosophies du sujet ont fait de cette philosophie du moi et de l'autre un des jalons important de la pensée contemporaine.

Souvent opposée à celle de Sartre, sa pensée entre pourtant en profonde résonance avec elle. Si la pensée de Sartre engage à l'action, celle de Levinas requiert l'étude, en quoi il voyait la dignité suprême de l'homme. Propulsé dans l'extériorité, le visage de l'autre qui me demande du pain et que je ne dois point tuer, *fait naître une philosophie* du sujet que nous lègue Emmanuel Levinas. Ne propose-t-elle pas, à sa manière, une nouvelle formulation à l'exigence et à l'engagement ?

Michel Contat et Nicolas Weill

> Sa philosophie ne répond pas à la question « Comment penser après Auschwitz ? » Elle est vrillée en son centre par cette interrogation, non pas celle de l'origine du mal mais de son sens humain

Ses principaux ouvrages

- *De l'Existence à l'existant*. Vrin, 1947
- *Totalité et Infini*, Nijhoff (La Haye), 1981, rééd. 1974
- *Difficile Liberte*, Albin Michel, 1963
- *Quatre Lectures talmudiques*. Minuit, 1968
- *Autrement qu'être, ou au-delà de l'essence*. Nijhoff, 1974
- *Le Temps et l'Autre*, Fata Morgana, 1979
- *L'Au-delà du verset. Lectures et discours talmudiques*. Minuit, 1982
- *De Dieu qui vient à l'idée*, Vrin, 1982
- *Ethique et Infini*, entretiens avec Ph. Nemo. Fayard, 1982

Par ailleurs, il existe une biographie d'Emmanuel Levinas de Marie-Anne Lescourret (Flammarion, 1994, voir « Le Monde des livres » du 2 septembre 1994). Signalons également un *Emmanuel Levinas*, Cahier de l'Herne dirigé par Catherine Chalier et Miguel Abensour (repris dans Le Livre de poche). Parmi les publications récentes, *Levinas en contrastes*, une édition de Michel Dupuis, avec une préface de Paul Ricœur (De Boeck-Université).

« Le plus laïc des penseurs religieux et le plus religieux des penseurs laïcs »

CONSIDÉRÉ comme le continuateur de la grande tradition philosophique de Maïmonide, Mendelssohn, Martin Buber, Franz Rosenzweig, Emmanuel Levinas a entretenu un rapport complexe au judaïsme. Voulant helléniser cette tradition, il a été qualifié comme étant *« le plus laïc des penseurs religieux et le plus religieux des penseurs laïcs. »* Il bannissait tout syncrétisme dans ses rapports avec le christianisme catholique ou protestant et cherchait, au travers notamment des Amitiés judéo-chrétiennes, un compagnonnage, une proximité, sans taire l'essentielle différence, comme le dit Salomon Malka dans *Lire Levinas*.

Se tenant à l'écart de l'histoire et des engagements militants, il vivait cependant son époque avec intensité, mais refusait de confondre politique et éthique. Le judaïsme était pour lui une *« religion d'adultes »*, comme il le dit dans son célèbre recueil d'articles sur le judaïsme : *Difficile Liberté*, et il acceptait que sa propre philosophie soit qualifiée de « pensée pour vieux ». Il n'en a pas moins exercé une forte influence sur de jeunes philosophes, Bernard-Henri Lévy, Benny Lévy, Alain Finkielkraut, dans les années 80. Dès les années 60, Jacques Derrida lui consacre un important essai dans *L'Ecriture et la Différence*, sous le titre de « Violence et métaphysique ». Dans ses plus récents ouvrages, le même Derrida reconnaît le caractère fondamental de la notion de justice telle qu'elle a été élaborée dans *Totalité et Infini* (voir *Spectres de Marx*, Galilée, 1993).

Il a été reproché à Emmanuel Levinas de ne pas penser l'histoire et de méconnaître les problèmes sociaux. *Sa vision éthique du monde postulait une* entrée dans la société considérée comme un visage.

Des grèves se poursuivent à Marseille et à Caen

LES TRANSPORTS en commun, à Marseille, sont entrés dans leur dix-neuvième jour de grève, lundi 25 décembre, après un nouvel échec des négociations entre le médiateur et l'intersyndicale de la Régie des transports Marseillais (RTM). *Les négociations qui se sont tenues dimanche* ont achoppé, et les Marseillais restent privés de bus, de tramways et de la plupart des métros. Henri Loisel, le médiateur désigné, vendredi 22 décembre, par le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, a toutefois indiqué que les discussions *« pouvaient reprendre à tout moment »*, si les syndicats en exprimaient la volonté. Les traminots campent sur leur position, estimant que les propositions de la direction *« n'étaient pas acceptables »*.

La situation demeure aussi bloquée au centre de tri postal de Caen, *en grève depuis vingt-huit* jours. Une dizaine de postiers ont passé la nuit de Noël sur place, alors que la direction départementale de La Poste a entamé une procédure pour faire cesser l'occupation des locaux. Les négociations n'ont pas repris depuis le mercredi 20 décembre, et la direction de La *Poste attend le résultat* d'une assignation en référé, avant expulsion prévue pour mardi 27 décembre. Louis Mexandeau, député (PS) du Calvados, et ancien ministre de La Poste, a demandé vendredi 22 décembre la nomination d'un médiateur au président de La Poste.

■ **BANGLADESH : 45 personnes sont mortes** à la suite d'une vague de froid inhabituelle qui sévit depuis deux jours dans le pays. En raison des pluies et du vent, la température est subitement tombée, *surtout dans les régions* montagneuses, provoquant la mort de personnes âgées, d'enfants et de sans-abri, selon les journaux. Des refuges ont été ouverts par des organisations humanitaires et des couvertures ont été distribuées par le Croissant rouge. – *(AFP.)*

■ **ELYSÉE : le président de la République, Jacques Chirac, s'est rendu,** vendredi 22 décembre, à Taroudant (sud du Maroc), pour une visite privée afin d'y passer le réveillon de Noël. De son côté, François Mitterrand, son prédécesseur à l'Elysée, est arrivé dimanche 24 décembre à Assouan (Haute-Egypte) afin d'y passer les fêtes de Noël et du Nouvel An. Selon l'agence officielle égyptienne MENA, M. Mitterrand, qui doit *« visiter les sites antiques et touristiques dans la région d'Assouan durant son séjour, a été accueilli à son arrivée par Salah Misbah, gouverneur de la province d'Assouan »*.

■ **ESPACE : le premier lancement de la fusée lourde européenne Ariane 5**, prévu le 26 avril 1996 après plusieurs reports, est désormais fixé au 7 mai prochain, ont indiqué conjointement l'Agence spatiale européenne (ESA) et le Centre national d'études spatiales (Cnes). Ce délai *supplémentaire vise à prévenir « de possibles aléas »*, alors que le premier essai de qualification de l'étage principal cryotechnique (EPC) du lanceur a été réalisé avec succès le 15 décembre au centre spatial guyanais, à Kourou, soulignent les deux organismes. *Le* début de la campagne de ce lancement est prévu le 21 février.

■ **CARTOGRAPHIE : la société Spot Image vient de signer** un contrat de 2,7 millions de francs avec le ministère de l'urbanisme, de la construction et de l'environnement de la République de Macédoine pour la réalisation d'une cartographie complète du pays à partir des images recueillies en orbite par les satellites Spot. Le modèle numérique de terrain, ainsi que des spatiocartes numériques des 25 513 kilomètres carrés du pays seront livrés au client sur CD-ROM.

■ **PRESSE : le financier George Soros a acheté** 7,28 % des actions de Times Mirror Co., le groupe d'édition américain propriétaire, notamment, du *Los Angeles Times*. – *(AFP)*

A nos abonnés

■ **L'ACHEMINEMENT** et la distribution de votre quotidien ont été, dans certains départements, fortement perturbés par les récents mouvements sociaux à la SNCF et à La Poste. *Le Monde* propose aux abonnés qui ont subi ces désagréments de prolonger leur abonnement du nombre d'exemplaires dont ils ont été privés. Si vous êtes dans ce cas, il vous suffit d'écrire, avant le 15 janvier 1996, en précisant ce nombre et de joindre à votre lettre les renseignements relatifs à votre adresse et à votre nouveau numéro d'abonné qui figurent en haut à gauche de la une du journal en les découpant. Merci d'adresser ce courrier à la nouvelle adresse du service abonnements : *Le Monde*, service abonnements, 24, avenue du Général-Leclerc, 60646 Chantilly Cedex. *Nous attirons votre attention* sur le fait qu'aucune demande de dédommagement ne pourra être prise par téléphone.

Tirage du *Monde* daté dimanche 24-lundi 25 décembre 1995 : 500 695 exemplaires

La Bourse de Tokyo termine au plus haut de l'année

LA BOURSE DE TOKYO a terminé, lundi 25 décembre, à son plus haut niveau de l'année. A la clôture, l'indice Nikkei a gagné 30,99 points, à 19 775,41 points, soit une avance de 0,16 %. Il dépasse ainsi les 19 744,42 points enregistrés au terme des échanges à la veille du week-end.

Le volume des transactions s'est sensiblement contracté, passant de 668 millions de titres vendredi, à 406 millions.

De nombreux opérateurs estiment désormais que le seuil des 20 000 points pourrait être atteint *avant la fin de l'année*, notamment à la faveur d'achats émanant des investisseurs *étrangers* qui continuent de passer des ordres en dépit des vacances de Noël. Michio Sugita, chef des opérations boursières de la Deutsche Bank à Tokyo, a confirmé que les investisseurs étrangers restent très présents, les institutions japonaises trouvant facilement une contrepartie auprès des non-résidents.

Sur le marché des changes, le dollar a faiblement progressé face au yen dans un marché rendu léthargique par les congés de Noël. *« Il n'y avait que très peu d'opérateurs et il n'y a pas eu de transactions majeures. Sur nos écrans, le cours du dollar évoluait sans raison apparente, par habitude »*, a déclaré un intervenant de la City Bank.

En fin de séance, la monnaie américaine se traitait à 102,28-102,33 yens contre 102,25-102,30 à l'ouverture. Vendredi, le billet vert s'échangeait à 102,27-102,32 yens à la clôture de Wall Street.